

# journal de la confédération musicale de france

N° 325 ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

DECEMBRE 1979

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

## EDITORIAL

### DES CONCOURS...

Il est délicat, voire même difficile, d'organiser un Concours sur le plan national comme sur le plan régional. Nous savons que le premier souci de l'organisateur est de trouver des crédits. Comment en chiffrer les besoins ? Il est facile de demander à quelques Présidents qui ont eu la chance de pouvoir organiser un Concours quel fut le coût de cette manifestation.

Ensuite se pose le problème de la date à retenir. Dans les grandes villes, il est toujours difficile à résoudre car le nombre des manifestations est souvent important ; dans les petites cités, si le choix de la date est aisé, le souci majeur est celui de l'hébergement.

Lorsque tous ces problèmes sont résolus, il reste encore celui de l'organisation véritable du Concours. Certes, les règlements sont précis puisqu'ils ont été établis pour toutes les Fédérations et avec leur aide.

Donc, la première préoccupation d'une Société désireuse d'organiser un Concours est de se mettre en rapport avec le comité de sa Fédération afin d'en régler les modalités indispensables, d'arrêter le choix des divisions dans les genres choisis, pour définir avec précision le nombre de Sociétés qui pourraient y participer, et ce, afin d'éviter toute surcharge qui pourrait rendre difficile la constitution des jurys indispensables.

Si le Concours a reçu le patronage de la C.M.F., le règlement devra être respecté à la lettre et seul, un membre du Conseil d'Administration ou un Président habilité pourra prendre la responsabilité des jurys et, bien sûr, signer le procès-verbal de ce Concours et les diplômes décernés.

Les Sociétés participantes devront obligatoirement choisir deux œuvres dans le répertoire recommandé par la C.M.F. Seuls les morceaux imposés, choisis et proposés à la C.M.F. par le Président de la Fédération organisatrice pourront être sélectionnés en dehors de ces listes. Il est souhaitable que l'ensemble de la prestation de chacune des Sociétés soit de 20 minutes maximum ; il est difficile de faire juger plus de 4 Sociétés par chacun des jurys, la mise en place, l'accord, souvent un retard, risquant de faire durer la séance trop longtemps. Cependant, pour les Batteries-Fanfanes qui ont un programme plus court, les jurys peuvent juger jusqu'à 5 Sociétés.

Il est possible, et même recommandé aux Sociétés de jouer quelques instants avant leur prestation, par exemple un court choral de Bach ou toute œuvre permettant en une minute de s'exprimer, et au chef d'être certain de l'accord et de tester l'acoustique de la salle.

L'accord, je le signale, peut être vérifié entre chaque œuvre jouée car, en fonction de la température ambiante de la salle, la tonalité de certains instruments peut varier, et pour d'autres ne pas bouger.

Enfin, j'évoquerai l'organisation, à tort, de Festivals-Concours.

Je rappelle que ceux-ci n'existent pas à la C.M.F. Seul le Concours compte pour nous. Un Festival peut, en effet, y être adjoint, mais il devra être autonome, les deux termes ne s'associant pas. Presque toujours, le Concours se déroulera le matin et le Festival l'après-midi, la C.M.F. partageant avec les organisateurs la responsabilité du seul Concours.

Je rappelle que les Imprimés du règlement des Concours sont à la disposition de tous ceux qui en feront la demande à la C.M.F.

André AMELLER.

### Lu pour vous

Le livre très intéressant de Bertrand Ott « Litz et la pédagogie du piano ».

Il apporte de nombreux renseignements sur la technique Lisztienne, émaillés d'anecdotes et de dessins et caricatures savoureuses.

Nul doute que tous ceux qui pratiquent le piano seront conquis par cet ouvrage.

Le Président et le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France souhaitent de bonnes fêtes de Noël à tous ses membres actifs et dévoués.

A l'aube de cette année nouvelle, ils forment des vœux cordiaux pour eux et leurs familles.

## Nos amis de Guadeloupe à la C.M.F.



De gauche à droite : MM. AMEDRO, PETIPAS, Norbert MADO, Président de la Fédération de la Guadeloupe, André AMELLER, Président de la Confédération Musicale de France, CHAMMOUGON, Maire de Baie-Mahault, Conseiller Général, BEPTON et BURELLI.

Le Président Ameller a eu la grande joie de recevoir à la Confédération Musicale de France, M. Norbert Mado, Président de notre Fédération de la Guadeloupe.

M. Mado était accompagné de M. Chamougon, Maire de Baie-Mahault, Conseiller Général, de M. Bepton, Enseignant à la Guadeloupe, et de M. PETIPAS qui lui, réside en France.

Le Président Mado a exposé au Président Ameller tous les projets d'extension d'une Ecole de Musique qu'il était en train de réaliser. Lors de son passage à Paris, il a fait l'acquisition de plusieurs instruments de musique destinés à son Ecole et il voudrait développer davantage encore les activités musicales des jeunes de son pays.

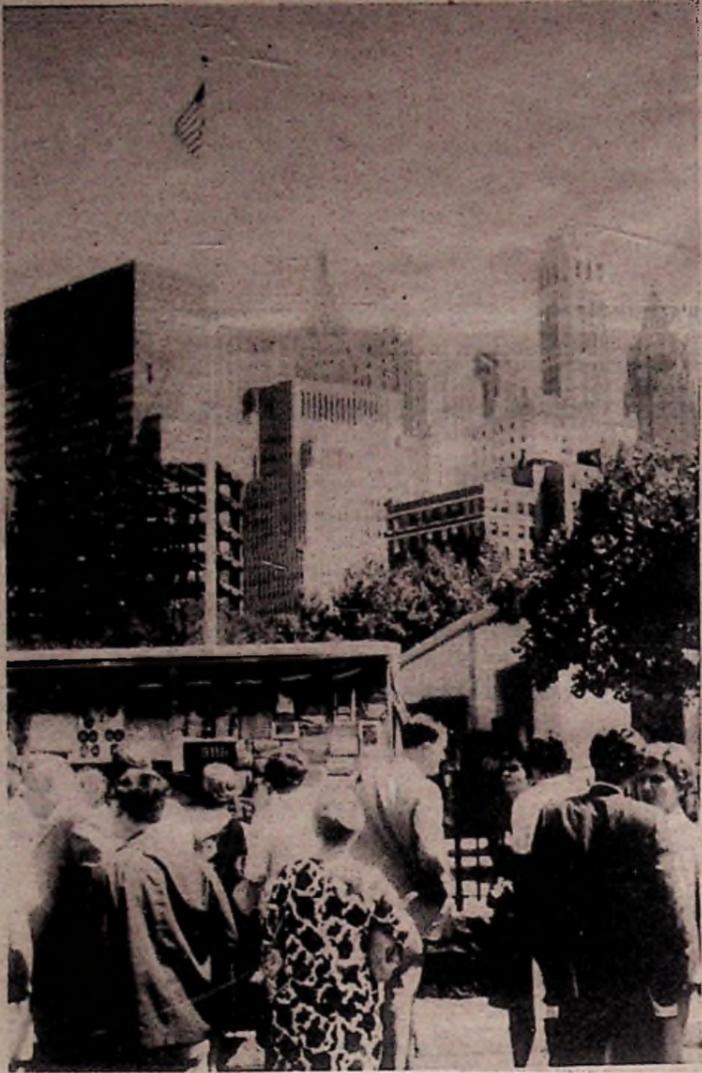
M. Ameller leur a dit toute sa joie de les recevoir et toute sa satisfaction devant le programme qui lui a été exposé. M. Mado a répondu dans une très jolie allocution empreinte d'émotion et c'est M. le Maire, Conseiller Général, qui a pris le dernier, la parole, en assurant la Confédération de tout l'appui du Conseil Général et de la Mairie de Baie-Mahault, en faveur de la Fédération de la Guadeloupe.

Le Président Ameller a décoré nos quatre amis de la Médaille d'argent de la Confédération Musicale de France pour « service rendu à la musique populaire » et pour leur prouver toute la considération que la Confédération leur témoigne. Cette petite réunion fut des plus improvisées car nous n'attendions pas la visite de nos amis Guadeloupéens. C'était un lundi et nous avions ce jour-là, la chance que le Président Ameller soit parmi nous. M. Ameller avait convié à cette petite cérémonie M. Georges Amedro, Président-Directeur de l'Harmonie de Saint-Ouen de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, ainsi que M. Burelli, Musicien qui prête son concours dans diverses Sociétés de nos Fédérations.

Nous espérons que nos amis sont bien rentrés à la Guadeloupe et qu'ils gardent un souvenir bon de ces trop courts instants passés ensemble.

# INCIDENT SUR LA 57<sup>e</sup> RUE

par Michael COLGRASS



— Vers la 57<sup>e</sup> rue...

Après avoir terminé ses études à l'Université d'Illinois en 1956, Michaël Colgrass s'installa à New York où il exerça pendant dix ans ses talents de percussionniste pendant qu'il se livrait à la composition. Il a joué avec des ensembles extrêmement divers, comme par exemple le Columbia Recording Orchestra d'Igor Stravinsky, l'ensemble musical de West Side Story sur Broadway, l'Orchestre Philharmonique de New York, le Modern Jazz Quartet, le Ballet du Bolchoï et une multitude d'orchestres d'opéra, de groupes de danse moderne, d'ensembles de musique contemporaine, d'orchestres d'enregistrement et de musique de film.

Ses premières compositions, principalement consacrées aux percussions (1951-1956), ont été enregistrées par plusieurs marques, notamment Three Brothers par Urania Records et Variations For Four Drums And Viola par MGM et RCA Victor.

Au nombre de ses œuvres les plus récentes, citons *As Quiet As* (1966), enregistrée par Erich Leinsdorf et l'Orchestre Symphonique de Boston chez RCA Victor, *Sea Shadow* (1966), ballet actuellement au répertoire du Robert Joffrey's City Center Ballet, *Virgil's Dream* (1967), œuvre de théâtre et de musique de chambre commandée pour le Festival de Brighton en Angleterre où le compositeur a dirigé la première exécution de son œuvre, *The Earth's a Baked Apple* pour chœur et orchestre sur des poèmes du compositeur, commandée par l'Orchestre symphonique de Boston et exécutée pour la première fois en mars 1969 avec le compositeur comme narrateur, *New People*, pour mezzo-soprano, alto et piano, œuvre également fondée sur des poèmes du compositeur et commandée par la Lincoln Center Chamber Music Society ; *Nightingale Inc.*, fantaisie satirique sur une histoire originale du compositeur, commandée par la Corporation for Public Broadcasting (1970-1972), *Auras* pour harpe et orchestre, commandée dans le cadre d'une série de concerts de la Fondation Ford (1973), *Image Of Man*, commandée par Expo 74 pour l'ouverture de la Foire Mondiale le 1<sup>er</sup> mai 1974 (Spokane, Washington), *Concertmasters pour 3 Violons solistes et orchestre*, commandée par l'Orchestre Symphonique de Détroit, 1975.

Les principaux maîtres de M. Colgrass ont été Wallingford Riegger, Eugène Weigel, Darius Milhaud, Ben Weber et Paul Price. Le compositeur a reçu deux bourses Guggenheim, un prix Fromm, une bourse Rockefeller qui

lui a permis d'étudier tous les arts du théâtre, notamment les techniques de la commedia dell'arte avec des professeurs du Piccola Teatro di Milano ainsi que la formation physique des acteurs avec Jerzy Grotowski du Laboratoire Polonais de Théâtre

M. Colgrass dirige ses œuvres dans tous les Etats-Unis et récite souvent ses poèmes avec des acteurs en ces occasions. Il s'intéresse tout particulièrement à l'enseignement et donne des cours de composition, de théâtre, de chant, de danse et de mime à des enseignants, à des artistes et au public en général afin de stimuler les contacts entre l'artiste, les écoles et la collectivité

Tous les artistes créateurs se posent une question à un moment ou à un autre : quel est mon rôle dans la société ? quelle est ma place ? La réponse à cette question a commencé à m'apparaître un certain soir à New-York, alors que je rentrais à pied chez moi après un concert à Carnegie Hall.

Mais permettez-moi tout d'abord de faire une petite digression pour vous dire un peu qui je suis et vous expliquer ce qui m'a conduit à me poser cette question. J'étais un musicien de jazz lorsque je suis entré à l'école de musique de l'Université d'Illinois, en 1954. Mes expériences musicales s'étaient déroulées dans l'atmosphère intime de la jam session, où un public restreint réagit sans inhibition à votre musique. Ce qui m'attirait dans la musique classique, c'était cette même caractéristique que l'on retrouve dans la musique de chambre et les histoires que j'avais lues au sujet de Mozart et de Beethoven qui jouaient pour de petits auditoires qui n'étaient pas silencieux et n'hésitaient pas à manifester leurs impressions au beau milieu d'une pièce. Cet échange entre l'artiste et l'auditeur est l'essence même des arts de spectacle et l'inspiration du créateur de musique.

Lorsque je commençai ma formation classique, à l'âge de 18 ans, j'étudiais à la fois la percussion et la composition. Je jouais chaque fois que j'en avais l'occasion, souvent mes propres pièces. Pendant l'été, je jouais dans les orchestres des festivals de musique de Tanglewood et d'Aspen et j'étudiais la composition avec Darius Milhaud et Lukas Foss. Après avoir terminé mes études, je partis pour New-York afin de travailler la composition avec Ben Weber et Wallingford Riegger. Peu à peu, je parvins à trouver du travail dans des ensembles extrêmement disparates : l'Orchestre Philharmonique de New-York, l'American Ballet Theatre, les compagnies de ballet et d'opéra que faisait venir Sol Hurok, concerts de musique moderne, danse moderne, studios NBC, CBS et ABC, télévision, films d'Hollywood, le Columbia Symphony Orchestra de Stravinsky, la version originale de West Side Story sur Broadway et même quelques rencontres avec Dizzy Gillespie et le Modern Jazz Quartet. A cette même époque, mes succès de compositeur augmentaient petit à petit à l'occasion des très nombreux concerts de musique moderne qui sont donnés à New-York. Je pourrais dire peut-être que j'avais une double vocation : d'une part le métier d'instrumentiste qui me faisait vivre et, d'autre part, la composition qui ne le faisait pas. C'était là sans doute une vie fort intéressante. Pourtant, après quelques années, je sentis que la routine s'installait et à l'occasion je ressentais un certain ennui. Je me disais alors qu'il fallait continuer, que ce n'était qu'une mauvaise période et que je m'en sortais. Après tout je jouais de la bonne musique avec de grands artistes. Comment j'aurais-je m'ennuyé ? Et c'est ainsi que j'ai continué pendant dix ans.

Ceci m'amène à l'incident dont je parlais plus tôt, à la suite d'un concert à Carnegie Hall. Alors que je descendais la 57<sup>e</sup> rue, je m'arrêtai tout d'un coup pour me dire en moi-même : « Est-ce que j'ai joué ce soir, ou est-ce que je vais jouer maintenant ? ». En fait, j'ai même rebroussé chemin pour m'assurer que je marchais vers l'ouest, c'est-à-dire dans la direction opposée de Carnegie Hall, vers le métro, et donc que

j'avalais vraiment fini de jouer et que je rentrais chez moi. Bien sûr, j'ai ri de ce trou momentané de mémoire. Et je me suis mis à réfléchir. Comment est-il possible de jouer avec un grand orchestre, sous la direction d'un magnifique chef d'orchestre et de l'oublier ne serait-ce qu'un moment ? Pourquoi n'étais-je pas rempli d'inspiration ? Après tout, peut-être qu'il n'y avait pas vraiment eu de concert. Peut-être n'y avait-il qu'un gros ordinateur sur la scène, avec un petit homme du syndicat qui poussait des boutons : tout d'abord le bouton musique, et ensuite le bouton applaudissements, un petit homme qui s'ennuyait, qui mangeait un sandwich et que s'assurait bien que toute cette affaire se terminerai avant 11 heures pour qu'il n'y ait pas d'heures supplémentaires. En réalité, le concert aurait bien pu se passer de cette manière, tant tout était mécanique.

Où était ce contact humain que j'avalais recherché comme artiste, ce contact qui m'avait poussé à entrer dans cette profession à l'âge de 12 ans ? Jouer pour un public et recevoir la réaction directe et sans équivoque de ce public face à ma musique, voilà pourquoi j'avalais voulu être musicien. Et maintenant, je me voyais comme un pantin qui ne savait plus faire que les gestes.

Il en était de même de mes activités de compositeur. Mes œuvres étaient jouées essentiellement pour des publics d'avant-garde qui s'intéressaient surtout à ce qui était à la mode. Tout désir de communiquer de la part du compositeur paraissait être du dernier balourd. Vous deviez écrire « pour vous-même », jamais pour un public, à moins qu'il ne s'agisse d'un public d'élite, à savoir d'autres compositeurs. J'étais tellement occupé à intellectualiser ma musique qu'il m'était presque devenu impossible de savoir ce que je ressentais.

C'est alors que je compris qu'il me faudrait retrouver ce rapport avec un auditoire, sous peine de cesser d'exister comme musicien créateur. Pour me sortir de l'abîme, je pris l'habitude d'écrire ce à quoi je pensais. Le produit de cette réflexion, comme on peut l'imaginer facilement, fut une série de satires sur la vie d'un musicien dans une grande ville : la compagnie d'assurance offre à l'enfant prodige une police d'assurance pour protéger son rêve de succès contre les dommages, la perte ou le vol ; la Mafia prend en main l'opéra ; un agent envoyé par le CIA pour enquêter sur les concerts de musique moderne devient du jour au lendemain une tête d'affiche comme compositeur de musique électronique ; etc.

Ces histoires devinrent des pièces de théâtre qui demandaient des exécutants qui puissent chanter, mimer, danser et jouer. Mais j'étais un compositeur, que savais-je de la danse et du théâtre ? C'est alors que la Fondation Rockefeller m'offrit une bourse pour travailler avec un orchestre symphonique dans le cadre d'un programme qui associait dix orchestres et compositeurs. Je fis valoir que j'avais davantage besoin d'étudier les autres arts du spectacle afin de les incorporer dans des « opéras ». L'idée fit son chemin et l'on m'accorda une bourse individuelle qui me permit de me lancer dans les arts du théâtre. Même si je l'ignorais à l'époque, cette formation a en fait marqué le commencement de ma régénérescence.

Je commençai par étudier le ballet avec un professeur russe. Le fait qu'un compositeur veuille

apprendre quelque chose sur l'art du danseur la frappa sans doute, et l'amisa peut-être, ce qui me valut d'être admis dans une classe avec les meilleurs jeunes professionnels de New-York. Je suis sûr qu'elle était aussi curieuse de voir ce qui se passerait lorsque je mettrai un maillot. En réalité, j'étais plutôt bon et j'avais moins souvent besoin d'être corrigé que d'autres qui en étaient encore à redresser des épines dorsales déviées à la suite d'une mauvaise formation de base. C'est ainsi que j'appris l'importance des premières leçons que reçoit l'artiste. J'étudiais aussi le mime, l'improvisation, l'analyse des textes, la mise en scène, la diction, l'écriture et la danse moderne. Ce faisant, j'allais aussi au théâtre, à la cadence de six à huit spectacles par semaine et je me fis ainsi une certaine idée de ce qu'est la corvée du critique.

Je partis ensuite pour l'Europe afin d'étudier avec le Théâtre de mime polonais où j'appris à isoler le mouvement de mes muscles sur scène. Je fis aussi un stage de commedia dell'arte avec des acteurs du Teatro di Milano qui m'apprirent à me faire acrobate, à culbuter, à donner des claques et à en recevoir comme un clown, à tomber sur le dos et à plonger sur une longue table d'où je rebondissais ensuite avec un saut périlleux. J'ai aussi étudié avec Jerzy Grotowski du Laboratoire de théâtre expérimental de Wrocław (Pologne) où j'ai appris Le chat — chorégraphie complexe de mouvements qui utilise le yoga, le théâtre chinois et des mouvements de gymnastique de toute sorte. L'exercice a pour objet d'extérioriser l'acteur et de le rendre plus naturel sur scène.

A la fin de cette année d'étude — et lorsque tous mes bleus disparurent enfin, je me sentais un autre homme. Tout d'abord, j'étais mieux placé pour écrire mes pièces de théâtre, ainsi que pour choisir et former les acteurs dont j'avais besoin. Mais quelque chose de plus important s'était produit : ma musique commença à changer. Je pensais moins et je ressentais plus. L'un des gestes imprévus de toutes ces études était que je disposais désormais de tout un vocabulaire nouveau pour expliquer la musique aux profanes. Mon désir de parler de la musique aux profanes en augmenta d'autant et je me retrouvais bientôt dans des écoles, en train de travailler avec des enfants et des adolescents. Tous les arts ont un lien commun. Si vous pouvez expliquer un art à quelqu'un et le faire participer à cet art, vous disposez alors d'une analogie valable pour tous les autres arts. Pour expliquer la musique aux adolescents, je leur enseigne des mouvements de mime, puis je leur passe le Sacre du Printemps de Stravinsky, par exemple. Avant qu'ils s'en rendent compte, ils dansent sur cette musique moderne, l'absorbent par tous les pores de leur peau. Il est alors facile de leur parler de musique, car vous avez captivé leur intérêt. Pour des personnes plus âgées, j'ai constaté que je pouvais expliquer la nouvelle musique en appliquant mes poèmes à des exercices de théâtre que je leur faisais. Ces activités sont amusantes et font comprendre plus facilement comment un compositeur procède pour mettre en musique un poème. Dans toutes mes études classiques de musicien — études extrêmement importantes et nécessaires au demeurant — rien ne m'avait ouvert tant de possibilités de création que cette étude à tous les niveaux des différents arts. Aujourd'hui, l'éducation d'un compositeur a pour objectif de former un spécialiste qui apprendra son métier, c'est du moins ce qu'on espère, mais qui ne sera en aucune manière préparé à sa vie d'artiste. Trop souvent, il apprend à sentir qu'il se trouve à l'extérieur de la société, étranger à ses problèmes et responsabilités, et qu'il n'y a aucune manière pour lui d'entrer en rapport avec elle. A l'issue de ses études, on lui confie directement un poste d'enseignant où il demeure isolé dans un monde intellectuel composé exclusivement de ses

(SUITE PAGE 3)

# Toucy

## CALENDRIER PREVISIONNEL DES STAGES AU C.N.P.M.A.E.

du 09-02 au 16-02 (8 jours) Zone A	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège
du 17-02 au 23-02 (7 jours) Zone B	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège
du 24-02 au 02-03 (7 jours) Zone C	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège
du 29-03 au 05-04 (8 jours) Zone A	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège
du 06-04 au 12-04 (7 jours) Zone B	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège
du 13-04 au 20-04 (8 jours) Zone C	Perfectionnement - Instruments et Musique d'Ensemble - Solfège
du 01-05 au 04-05 (4 jours)	Stage de Chant Choral sous la Direction de Raphaël Passaquet
du 15-05 au 18-05 (4 jours)	Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne
du 24-05 au 27-05 (4 jours)	Harmonie et Analyse Musicale sous la Direction de Désiré Dondeyne
du 30-06 au 05-07 (6 jours)	Stage de Perfectionnement Instrument de l'Yonne
du 06-07 au 12-07 (6 jours)	Stage de Chefs de Batteries Fanfares sous la Direction d'André Trémine
du 13-07 au 19-07 (7 jours)	Stage Harmonie Junoor Stadt Haag (Hollande)
du 20-07 au 25-07 (6 jours)	Stage de Guitare sous la Direction de Philippe Garcia
du 26-07 au 31-07 (6 jours)	Stage de Saxophone sous la Direction de M. Beun
du 01-08 au 07-08 (7 jours)	Stage de Clarinette sous la Direction de Guy Dangain
du 10-08 au 21-08 (12 jours)	Stage de la Fédération du Sud-Est
du 22-08 au 26-08 (5 jours)	Stage Franco-Néerlandais ou C.M.F.
du 27-08 au 03-09 (8 jours)	Stage Départemental de l'Yonne
du 06-09 au 13-09 (8 jours)	Stage d'Accordéon
du 31-10 au 02-11 (3 jours)	Stage de Chant Choral

(En ce qui concerne les Stages de Perfectionnement d'Instruments, la Commission de Toucy décidera si tous les instruments seront traités dans un même Stage, ou si un Stage sera consacré aux Bois et un autre aux Cuivres).

## INCIDENT SUR LA 57<sup>e</sup> RUE

(SUITE DE LA PAGE 2)

collègues et où toutes ses pensées seront réservées aux revues et périodiques professionnels. Le public, bien entendu, n'a aucune conscience de son existence.

Nombre de nos jeunes compositeurs sont fatigués de cette notion du 19<sup>ème</sup> siècle, celle du compositeur incompris. Ils veulent communiquer avec un public. Ils veulent que leur musique soit utilisée comme partie active de la vie, comme c'était le cas de la musique de Bach et de Beethoven ; ils veulent obtenir une réaction. Lorsqu'un tel artiste se présente, un public intéressé lui fait écho. Le public n'est pas indifférent à la nouvelle musique. Il n'est pas incapable de la comprendre. Ce dont il a besoin, c'est d'entrer en contact avec les personnes qui écrivent et jouent cette musique.

Etablir ce terrain de rencontre entre l'artiste et le public est la chose la plus importante que nous puissions faire dans une première étape. Nos universités pourraient peut-être apporter leur contribution à cet égard en trouvant le moyen de mettre le compositeur en rapport avec la collectivité. L'élève compositeur devrait être incité à écrire des pièces pour les jeunes et à présenter ces pièces dans les écoles, dans le cadre de ses études de composition. L'éducation du compositeur devrait être élargie afin de comprendre une initiation à tous les arts qui seront non seulement une inspiration pour lui, mais peut-être aussi un moyen pratique de réalisation par la suite. D'une manière plus générale, le compositeur devrait reconsidérer la vie qui lui est offerte. Doit-il nécessairement enseigner pour vivre ? Ne pourrait-il pas, tout en élargissant la sphère de ses intérêts, créer de nouvelles activités musicales qui lui fourniraient un revenu tout en accroissant ses contacts avec les autres d'une manière créative ? C'est ainsi, par exemple, qu'il existe un public considérable qui reste à l'écart de nos principaux centres de culture, public qui ne demande qu'à entrer en contact avec les arts. Des expériences intéressantes pourraient être conçues afin de permettre aux artistes de par-

tager la vie d'une collectivité rurale pendant un certain temps, de travailler avec les enfants, de rencontrer les gens et de créer des œuvres conçues pour ce public, en fonction de l'environnement et de l'histoire de la région. Qu'obtiendrions-nous si un groupe d'acteurs, de danseurs, d'écrivains et de compositeurs collaboraient à un programme de cette nature ? Une idée intéressante attire généralement les fonds nécessaires pour la mettre à exécution, qu'il s'agisse d'une fondation, du gouvernement ou du public.

Je ne veux pas dire que les compositeurs ne devraient pas enseigner, ni que les instrumentistes ne devraient pas jouer dans les orchestres symphoniques, mais plutôt que ces carrières prédéterminées ne sont pas nécessairement satisfaisantes pour tous et que ceux qui veulent suivre une autre voie devraient pouvoir, avec une certaine somme d'efforts, créer leur propre carrière. L'artiste a tendance à s'en remettre à sa profession pour qu'elle le définit. Le problème est que les exigences commerciales et universitaires de sa profession exercent trop souvent l'artiste vers un créneau étiqué où devront se dérouler sa vie et son art. Lorsque je suis sorti du train-train quotidien et que j'ai pris le temps de regarder autour de moi, j'ai commencé à voir tout un monde de possibilités nouvelles pour développer mon art dans des directions passionnantes, pourvu que je veuille en prendre l'initiative. J'ai aussi trouvé un nouveau plaisir à mon travail, une joie que je n'avais pas rencontrée auparavant tant j'étais imbu du mythe de l'artiste qui lutte contre les éléments.

Après cette expérience, je définirai mon rôle d'artiste comme un processus en perpétuelle évolution. Je ne sais pas ce qui viendra demain et mes actes sont donc spontanés. Cette spontanéité est ce qui m'a manqué dans le tourbillon de ma vie professionnelle et je m'en suis finalement rendu compte cette nuit-là, alors que je descendais la 57<sup>ème</sup> Rue, une découverte qui a marqué le début d'une aventure dont je ne connais pas la fin.

Michael COLGRASS.

# BATTERIES-FANFARES CONCOURS D'EXCELLENCE 1980

ANNEE 1980

## REGLEMENT

Article 1. — Un concours de solfège et d'instrument pour les tambours, clairons, trompettes, etc... est organisé chaque année par la Confédération Musicale de France.

Article 2. — Les épreuves auront lieu à Paris, le 9 mars 1980, au Conservatoire National Supérieur de Musique, 14, rue de Madrid, Paris-8<sup>ème</sup>.

Article 3. — Sont admis au concours : les candidats âgés de moins de 25 ans ayant obtenu dans chaque épreuve (solfège et instrument) organisée par nos Fédérations Régionales de 18 à 20 points dans la Division Supérieure et suivant le programme de la C.M.F.

Article 4. — L'inscription au concours doit être obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société à laquelle fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 15 février 1980.

Article 5. — Tout candidat n'ayant pas obtenu au concours d'excellence deux premiers prix pourra être admis à concourir l'année suivante.

Article 6. — Les épreuves de solfège sont obligatoires. Pourront seuls en être dispensés les candidats qui ont obtenu un premier prix l'année précédente.

Article 7. — L'épreuve de solfège comprend :

1. Une lecture à vue chantée.
2. Le candidat aura à répondre par écrit à quatre questions de théorie musicale (voir Théorie moderne du Fanfariste), de A. Trémine, Editions Robert Martin.

3. Reconnaissance des sons.

Article 8. — L'épreuve d'instrument comprend :

1. L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury.
2. L'exécution d'un morceau imposé.
3. L'exécution d'une lecture à vue instrumentale.

Article 9. — Le vote par jury aura lieu par points suivant le barème ci-dessous :

Epreuve de solfège :  
— de 0 à 10 pour le solfège chanté,  
— de 9 à 4 pour la théorie,  
— de 0 à 6 pour la reconnaissance des sons.

Epreuves instrumentales :  
de 0 à 10 pour le morceau imposé,  
de 0 à 5 pour la lecture à vue instrumentale,  
de 0 à 5 pour la sonnerie.

Article 10. — Attribution des récompenses pour chacune des épreuves :

- 17 à 20 points : 1<sup>er</sup> prix.
- 13 à 16 points : 2<sup>ème</sup> prix.
- 10 à 12 points : 3<sup>ème</sup> prix.

N.B. — Des feuilles d'adhésion Batterie-Fanfare sont à la disposition des Fédérations qui devront les réclamer à la C.M.F.

## PROGRAMME ET MORCEAUX IMPOSES

### CLAIRONS

1) Une sonnerie choisie par le jury (pages 56, 57, 58, méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon »).

2) Morceau imposé : « En Balade » pour clairon solo, de Ph. Lecarlem, Edition Philipp Lecarlem.

3) Lecture à vue.

### CLAIRONS-BASSES

1) Morceau imposé : Solo No 2, de P. Bréard, Editions F.G.S.P.F.

2) Lecture à vue.

### TROMPETTES

1) Une sonnerie choisie par le jury pages 21, 22, 23, méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie » tome 2.

2) Morceau imposé : Etude Caractéristique No 10, page 38, tome 2, N.E.P. de la Trompette de Cavalerie, de A. Trémine.

3) Lecture à vue.

### TROMPETTES BASSES, TROMPETTES-CORS ET TROMPES DE CHASSE

1) Morceau imposé : Solo No 2 pour cor en MI b, de P. Bréard, Editions F.G.S.P.F.

2) Lecture à vue.

### CLAIRONS A PISTONS et CLAIRONS-BASSES A PISTONS

1) Exécution de toute la Marsellaise, arrangement de A. Trémine, pour batteries-fanfares, Editions J.M. Champel.

2) Morceau imposé : Au Pays Limousin, Editions R. Martin.

3) Lecture à vue.

### TAMBOURS

1) Exécution de l'une des dix marches (pages 10, 11 et 12 Nouvel Enseignement Pratique du Tambour, tome 2), Editions R. Martin.

2) Morceau imposé : « Fantaisie 80 », de Ph. Vignon, Editions Philippe Vignon.

3) Lecture à vue.

### MONITEURS

#### TAMBOURS ET CLAIRONS

Des examens pour le titre de Moniteur Tambour ou Clairon sont organisés chaque année par la Confédération Musicale de France.

Les épreuves auront lieu à Paris, le 9 mars 1980.

Sont admis à concourir tous les fanfaristes sans distinction d'âge, capables d'exécuter le programme.

L'inscription au concours sera obligatoirement transmise par la Fédération Régionale à laquelle est inscrite la société dont fait partie le candidat, la date limite des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> février.

Les candidats qui auront subi avec succès toutes les épreuves se verront décerner un diplôme de moniteur.

### PROGRAMME

#### MONITEUR CLAIRON OU CLAIRON MAITRE

1) Technique de l'instrument

2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », éditions R. Martin).

3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. du Clairon).

4) Morceau imposé : Etude Caractéristique No 3 pour clairon, de Ph. Lecarlem, éditions Ph. Lecarlem.

5) Déchiffrement à vue d'une partie manuscrite de clairon.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

#### MONITEUR TAMBOUR OU TAMBOUR MAITRE

1) Technique de l'instrument et détail de tous les coups.

2) Questions théoriques (voir toute la théorie dans la méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Tambour » tome 1, éditions R. Martin).

3) Exécution de l'une des cinq marches tambour des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> groupes, pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la méthode N.E.P. du tambour, tome 2.

4) Morceau imposé : Bagatelle, de Ph. Vignon, Editions Philippe Vignon.

5) Déchiffrement d'une partie manuscrite de tambour.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

#### MONITEUR TROMPETTE OU TROMPETTE MAITRE

1) Technique de l'instrument.

2) Questions théoriques (voir toute la théorie de la méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie », éditions R. Martin).

3) Exécution d'une sonnerie réglementaire (voir toutes les sonneries dans la méthode N.E.P. de la Trompette, tome 2).

4) Morceau imposé : Etude Caractéristique No 4 de la méthode N.E.P. de la trompette, tome 2, page 32.

5) Déchiffrement à vue d'une partie manuscrite de trompette.

6) Faire travailler pendant 10 minutes un élève ou un groupe d'élèves.

#### ADRESSES DES EDITEURS

Robert MARTIN, 116, La Coupée, 71009 MACON CEDEX.

RENATO DESLAURIER, 25, rue Michel-le-Comte, 75 PARIS (3<sup>ème</sup>).

PHILIPPO, 24, boulevard Poissonnière, 75 PARIS-9<sup>ème</sup>.

MARGUERITAT, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

J. DECAMPS, 11, avenue Georges-Lafenestre, 75014 PARIS.

Philipp LECARLEM, 6, place Duburg, 33800 BORDEAUX.

F.G.S.P.F., 5, rue Cernuschi, 71017 PARIS.

Philippe VIGNON, route de Machezal, 42114 CHIRASSI-MONT.

Georges BESSON, « La Motte » 03300 CUSSET.

J.M. CHAMPEL, B.P. No 2, Neuville-sur-Ain, 01160 PONT-D'AIN.

## CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tel. 824.89.24 - 246.52.22

### DERNIERES PUBLICATIONS

ANONYME	Greensleeves pour Guitare
AMELLER André	Entrée et Danse pour Saxophone alto MI b seul
CALMEL Roger	16 Etudes pour Clarinette (degré élémentaire)
CALMEL Jean	14 Petites Etudes pour Clarinette (degré préparatoire)
CAMEL Roger	Du tonal à l'atonal (solfège contemporain) avec ou sans accompagnement Piano
CAPDEVILLE René	Combien tes œuvres sont admirables Seigneur (Orgue)
CLASSENS Henri	Alto classique (volume C)
MOURAT J.M.	Guitare classique (volume C)
MOURAT J.M.	Guitare classique (volume D)
MOURAT J.M.	Des accords sur la Guitare
QUANTIN-SAULNIER	Petite suite zoologique pour Piano
RAMEAU	Le Vézinet (transcription pour Orgue, FLEURY André)
RIAVEC Jeanne	Venezia pour Guitare
RIBAULT André	Pastourelle pour Hautbols et Piano
de RIBAUPIERRE M.	Climats (6 Pièces pour Piano)
ROBERT Jacques	Badin Bading pour Trompette et Piano
ROBERT Jacques	Divertimento pour Trompette et Piano
ROBERT Jacques	Simplice pour Trompette et Piano
SICHLER Jean	Promenade pour Quatuor de Saxophones
SICHLER Jean	Sérénade américaine pour Violon et Piano

# Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans  
les examens de la C.M.F.

## Concours d'excellence 1980

Les épreuves du Concours d'Excellence auront lieu à Paris le 9 mars 1980 dans les locaux du Conservatoire National Supérieur de Paris. Les inscriptions ne seront plus reçues après le 15 février 1980, date limite irrévocable. Elles devront obligatoirement préciser l'instrument joué.

Les morceaux imposés sont les suivants :

### CHANT

Récitatif et Air de Cantate  
Air d'Opéra (au choix)

### PIANO

1er Mouvement de la Sonate  
No XVI, op. 31 No 11 L.V. Beethoven  
Le Tombeau de Couperin  
(extrait) Menuet M. Ravel

### VIOLON

3ème Suite pour violon seul  
(mi maj.) J.S. Bach  
Menuets 1 et 2 et Gigue J.S. Bach

### ALTO

Concert en Ut  
Andante et Final J.C. Bach Salabert

### VIOLONCELLE

a) Gigue de la 6ème Suite en Ré maj. J.S. Bach  
b) Introduzione et Serenata de Igor Stravinsky Leduc  
la Suite italienne

### CONTREBASSE

Kontrabassolo A. Ameller Leduc

### FLUTE

Mirage Ed. Pellemeulle Publications  
Musicales  
Lino Florenzo

### HAUTBOIS

Melopeia (Hautbois seul) Mihalicvic Billaudot

### CLARINETTE

Introduction et Rondo Widor Heugel

### BASSON

Giboulées Marescott Jobert

### SAXOPHONE ALTO Mib

Entrée et Danse pour Saxophone Alto solo A. Ameller Combre

### SAXOPHONE TENOR Sib

Prélude et Divertissement R. Clérisse Martin

### TROMPETTE

Caprice (avec coupure, No 7 au No 11) E. Bozza Leduc

### CORNET ET BUGLE Sib

Fantaisie concertante J. Rueff Leduc

### COR

1er Concerto en Mib majeur  
Andante : supprimer les 37 dernières mesures à partir de utti. Le piano joue les 8 mesures du 4-4 qui suit l'andante et enchaîne au 4-4 suivant. Le cor reprend une mesure avant le 4-4 suivant, c'est-à-dire que tout le premier 6-8 est coupé. R. Strauss Universal  
Edition

### TROMBONE

Pièce en Mib mineur G. Ropartz Leduc

### TUBA - SAXHORN Sib

Irish Cante A. Ameller Leduc

### PERCUSSIONS

Salmigondis P. Petit Leduc

### HARPE

Concertino J.M. Damase Lemoine

### ACCORDEON

a) Basses chromatiques : Farfisa  
Sonatina Fugazza  
b) Basses composées : Leduc  
Etude de Concert Gabaye

### MANDOLINE

1er Capriccio de Concert Arienzo R. Maurri

### MANDOLE

Valse de Concert Op. 21 Fantuzzi Le Mediator

### GUITARE

Tiento M. Ohana Billaudot

Allemande - Le Drôle - Gigue (Suite en La) E.G. Baron Combre

Guitare classique Vol. D

### FLUTE A BEC

a) Soprano : Prélude et Danse pour flûte soprano Leduc  
b) Alto : Musique pour un H.M. Linde Schott  
oiseau 678 48

## EXAMENS FÉDÉRAUX 1980 FLUTE A BEC

### ADDITIF

Préparatoire 1	a) Soprano b) Alto	Grimoire (Recueil Flûtenvois) Sonate en Ré mineur Largo la blanche vaut 72	Pierre Picard Marcello	Zurfluh Barenreiter Hortus Musicum No 151 Leduc
Préparatoire 2	a) Soprano b) Alto	15 Etudes Méloïdiques (Vol. 3) Finis No 4 Suite en Ré mineur Bourrée blanche : 104 - Gigue noire pointée : 108 Pièce No 9 du volume 1 de « Jeux de Flûtes » Sonate Op. 4 No IV Largo et Allegro (1er et 2ème mouvements) Suite en Mi mineur Prélude et Charité (rondo) Sonate en Fa majeur (4ème et 5ème mouvements)	Pierre Paulsen Demolivre	Schott 6276 Leduc
Elémentaire 1	a) Soprano b) Alto		Trotto J.B. Lucillet	Leduc Leduc
Elémentaire 2	a) Soprano b) Alto		Joseph Bodin de Boismortier Daniel Purcell	Leduc Schott Mayence No 4732 Schott Mayence No 5247 Moeck No 1011
Moyen 1	a) Soprano b) Alto	Sonatine No 2 Final (une danse)  Sonate No 1 Adagio et Allegro (1er et 2ème mouvements) Etude No 5	Georges Migot Pepusch	
Moyen 2	a) Soprano b) Alto		Felcamp Haendel Fitzwilliam	XYZ Amsterdam (Zurfluh et Eschig) Schott Londres No 10032 Schott No 10016 Schott
Pré-supérieur	a) Soprano b) Alto	Sonatas Sonate No 1 en Sib majeur Andante et Allegro Suite en Sol Prélude et Sarabande Sonate en Fa (1er et 2ème Mouvements) Concerto (2ème et 3ème mouvements) Sonate No 3 Fa mineur (2e, 3e et 4e mouvements)	Caix d'Hervelois J.S. Bach Sammartini	Sammartini Schott No 6117 a Barenreiter Hortus Musicum No 6
Supérieur	a) Soprano b) Alto		Sammartini	

## EXAMENS FÉDÉRAUX (errata)

### CHANT :

Préparatoire 2 : L'auteur de Méloïde (Bergerettes du XVIIIème) est WERKELIN (et non WESKELIN).

Elémentaire 2 : L'Air classique au choix est édité par les Collections HETTICH (et non la Vocalise de Serge LANCEN).

### PIANO :

Elémentaire 2 : La Gigue de la 4ème Suite Française de BACH n'est pas éditée chez LEDUC.

### VIOLON :

Moyen 1 : L'auteur du Solo de Concours est M. SCHROEDER-MEYER.

Supérieur : Le morceau imposé est « 9ème Solo de Concert » de M. GALLOIS-MONTBRUN (ne pas tenir compte de Thèmes et Variations 2, 3 et 4).

### ALTO :

Préparatoire 1 : A First Year Classical Album - Lire:  
No 1 Choral J.-S. BACH OXFORD UNIVERSITY  
No 2 Choral R. SCHUMANN OXFORD UNIVERSITY

### CONTREBASSE A CORDES :

Supérieur : Remplacer le morceau « Menuets 1 et 2, 3ème Suite » de BACH-NANNY par : « Morceaux de Concert » de A. DULAU-RENS aux Editions LEDUC.

### HAUTBOIS :

Moyen 2 : Le morceau « Esquisses » est bien de M. P.-M. DUBOIS, mais il est édité chez CHOUDENS, et non LEDUC.

### BASSON :

Moyen 1 : Le morceau imposé est « Sicilienne et Allegro Giocoso », de M. GROVLEZ.

Moyen 2 : Le morceau imposé est « Réclt Sicilienne et Rondo » (et non Ronde).

Il faut lire non pas SAX ALTO MI B et SAX TENOR SI B, mais SAXOPHONE ALTO MI B et SAXOPHONE TENOR SI B.

### TROMPETTE :

Une confusion s'est produite entre l'ELEMENTAIRE 1 et 2. Il faut lire :

Elémentaire 1 : « Humoresque » de M. POOT, aux Editions LEDUC.

Elémentaire 2 : « Cortège » de M. V. MARTIN, aux Editions PHILIPPO-COMBRE.

### TROMBONE:

Elémentaire 1 : Le titre du morceau imposé est « A LA POLACCA » (et non A IAPOLACCA).

### ACCORDEON - BASSES CHROMATIQUES :

Elémentaire 2 : Le morceau imposé est « Fuchetta » de KOTALA ET DES-GEORGE, aux Editions Max FRANCY, 17, Rue d'Hauteville, 75010 PARIS.

### GUITARE :

Elémentaire 2 : Deux morceaux au choix :

— « Etude VIII » de M. L. BROWER, aux Editions ESCHIG.  
— « Canciones + La Coquina (Chanson pop. XVIIème - Orn ad libitum) » de M. G. SANZ, aux Editions ESCHIG.

Pré Supérieur : Le morceau imposé est « Allemande de la Suite en MI Mineur (Santos) », de J.-S. BACH aux Editions ESCHIG.

# LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1er prix unanimité du Conservatoire de Lyon  
ex-musicien de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, Cours Gambetta 69003  
LYON - Tél. 60.54.07

## "TOUTE LA MUSIQUE"

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION  
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS  
A VENT

### COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

#### Dossier : Enseignement et Musique

La vie musicale française connaît depuis quelques années un essor considérable et chacun se plaît à reconnaître qu'elle est en pleine mutation. Dans son numéro de novembre, « Culture et Communication » fait le point sur cet extraordinaire renouveau musical en France, avec des interviews du Ministre de l'Education exposant les mesures concrètes qui seront prises pour réaliser la nouvelle politique de l'enseignement musical, de Jacques Charpentier, Directeur de la Musique au Ministère de la Culture et de la Communication qui analyse les différents aspects de cette « révolution » et rappelle les objectifs et les moyens qui sont aujourd'hui ceux des pouvoirs publics. Les témoignages de Simone du Breuil, Présidente de la F.N.A.P.E.C., de Raymond Gallois-Montbrun, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, de Pierre Cochereau, premier directeur du nouveau conservatoire national supérieur de mu-

sique de Lyon et d'autres directeurs d'écoles nationales de musique. Au sommaire de ce même numéro : une « rencontre » avec le sculpteur Etienne Hajdu. A l'occasion du centenaire de la naissance d'Einstein, Alfred Kastler et Georges Lochak évoquent la personnalité du grand savant ; des articles sur le Musée des Arts Décoratifs et l'exposition « Portraits de Famille » qui s'y tient actuellement ; le patrimoine ethnologique de la France, le Musée des Plans et Reliefs, le programme des théâtres et centres dramatiques nationaux ; Culture et Communication, actualité et l'invité du mois : le dessinateur humoriste Reiser.

Ce numéro est en vente par abonnement et au numéro à la Documentation Française : 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cédex 07 - Tél. 261.50.10, et dans certains kiosques et grandes librairies de presse.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.M.F.

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration se réunira dans les locaux de la Confédération Musicale de France le 19 JANVIER 1980.

Les convocations seront envoyées incessamment.

N'oubliez pas de nous communiquer vos changements d'adresse en joignant votre ancienne bande pour qu'il n'y ait pas de confusion possible dans l'expédition du journal.

Mercl.

## 79<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

La 79<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France aura lieu les 7 et 8 mars 1980, dans les locaux de la S.A.C.E.M., 225, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

### Suite à un communiqué de presse du Ministère de la Culture et de la Communication :

#### CONSEIL NATIONAL DE LA MUSIQUE

M. Jean-Philippe Lecat, Ministre de la Culture et de la Communication, a reçu le lundi 15 octobre 1979, le bureau du Comité National de la Musique. Ce bureau est composé comme suit :  
Président, M. C.A. Leduc ;

Vice-Présidents, Mme S. Du Breuil, Mme B. Leduc, M. M. Corne loup ; Secrétaire Général, M. J. Masson-Forestier ; Trésorier, M. P. Chesnais.  
Constitué en association régie par la loi de 1901, le Comité National de la Musi-

que regroupe 48 membres actifs dont les compétences concernent l'ensemble des activités musicales du pays. Elle assure notamment la représentation de la France au Conseil International de la Musique de l'UNESCO.

## Editions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle, 75009 PARIS - Tél. : 874.09.25 — (Maison fondée en 1772)

### MUSIQUE INSTRUMENTALE

#### EXTRAIT DU CATALOGUE

##### CLARINETTE

- PARES (G.) Méthode élémentaire  
Gammas et exercices  
DIDIER (Y.) Au service du clarinettiste, méthode complète  
Au service du clarinettiste, gammes et accords  
KLOSE (H.) Six études mélodiques
- Clarinette et Piano*
- ABSIL (J.) Cinq pièces faciles  
AMELLER (A.) Andantino  
— La violette  
DAUTREMER (M.) Gavottina  
— Page en contraste  
— Premier soufflé  
JAY (Ch.) Romance et Sicilienne  
GABUS (M.) Sans souci  
MEYER (J.) Arleso  
PHILIBA (N.) Profils  
TAILLEFERRE (G.) Arabesque  
A la découverte de la musique des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles (Arrangé Y. Didier) 3 recueils.

##### Clarinette seule

- ARMA (P.) Petite suite  
Au service du clarinettiste : 2 recueils contenant 94 morceaux choisis dans les œuvres classiques (arrangé Y. Didier)

##### Deux clarinettes

- ARMA (P.) Trois transparences

##### Quatuor de clarinettes

- ABSIL (J.) Quatuor  
ARMA (P.) Sept transparences

##### SAXOPHONE

- PARES (G.) Méthode élémentaire  
Gammas et exercices  
LONDEIX (J.M.) Le saxophone en jouant, méthode complète (1er cahier : débutant, 2<sup>ème</sup> cahier : préparatoire, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> cahiers : élémentaire)  
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones (3 cahiers)  
— Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones  
— Le détaché (staccato) sur saxophones

##### Saxophone alto et Piano

- ABSIL (J.) Cinq pièces faciles  
— Sonate Op. 115  
— Fantaisie - Caprice  
AMELLER (A.) Jeux de table  
— La sauge  
BERTHOMIEU (M.) Suite brève

VENTE PAR CORRESPONDANCE DANS TOUTE LA FRANCE

- BORODINE (A.) Intermezzo, tiré de la Suite pour piano (arrangé J.M. Londelx)  
DAUTREMER (M.) Concerto (réduction de l'orchestre à cordes)  
IBERT (J.) Mélodie  
LANTIER (P.) Allegro, arleso et final  
JAY (Ch.) Aria et Scherzetto  
— Andante  
LELEU (J.) Danse nostalgique  
MAURICE (P.) Tableaux de Provence  
MAZELLIER (J.) Spleen  
— Ouïck  
MOUSSORGSKY (M.) Au village (transcrit et arrangé J.M. Londelx)  
MURGIER (J.) Deux pièces brèves  
RIMSKY-KORSAKOV (N.) Le vol du Bourdon (transcr. J.M. Londelx)  
ROUSSEL (A.) Vocalise  
SCHMITT (Florent) Songe de Coppélius  
VELLONES (P.) Rhapsodie Op. 92, pour saxophone et orchestre (réduction par M. Mule)  
— Concerto, pour saxophone et orchestre (réduction de Piano)

##### Saxophone seul

- BACH (J.S.) Suite N° 1 (transcr. J.M. Londelx)  
— Suite N° 3

##### Trois et quatre saxophones

- ABSIL (J.) Pièces en quatuor, Op. 35  
— Quatuor, Op. 31  
ARMA (P.) Sept transparences, pour quatuor  
BAUZIN (P.) Divertimento, pour trio (2 alti, 1 ténor)  
BERTHOMIEU (M.) Rondo, extrait de la Suite brève (adaptation R. Letellier)  
DAMASE (J.M.) Quatuor  
VELLONES (P.) Cavaliers andalous, pour quatuor  
— Prélude et Rondo français, pour quatuor  
— Valse chromatique, pour quatuor

##### TROMBONE

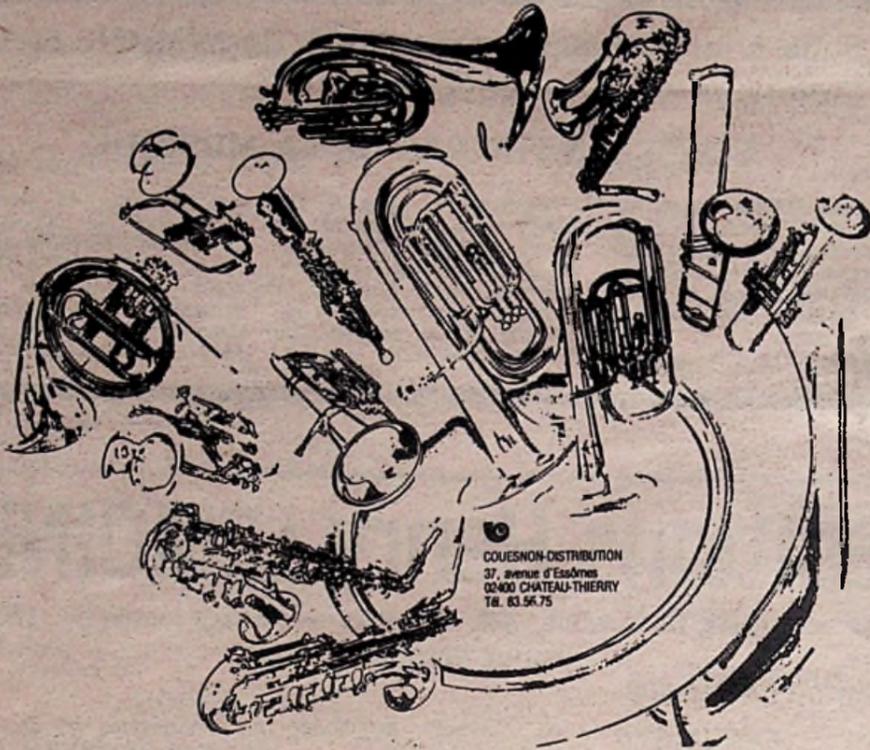
- PARES (G.) Méthode élémentaire  
— Gammas et exercices  
CHARLIER (T.) 32 études de perfectionnement pour trombone en Si b à 4 pistons ou tuba  
DHELLEMMES (R.) 25 études méthodiques et élémentaires  
— 25 études de perfectionnement  
— 25 études polyphoniques d'après les Grands Maîtres  
VOBARON (F.) Grande méthode de trombone à coulisse  
CLERGUE (J.) Impromptu  
LANTIER (P.) Introduction, romance et allegro  
MEYER (J.) Cordellinette  
DHELLEMMES (R.) Dix trios

# WELTKLANG

Des instruments à vent dont le prix

ne fait pas de bruit.

Distribué  
en France  
par Couesnon.



**Weltklang.** Les instruments de qualité  
les moins chers d'Europe.

Exportateur : DEMUSA DDR

## petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :  
à compter du 1er juin 1979 :

de 1 à 5 lignes .....	60 F
de 6 à 10 lignes .....	110 F
de 11 à 15 lignes .....	160 F
de 16 à 20 lignes .....	210 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

### OFFRES D'EMPLOI

■ Harmonie Municipale 1ère division, 1ère section, ville 10.000 habitants, recherche instrumentistes trombone basse, contre-basse. Emploi offert fraiseur sur métaux P2. S'adresser M. Jean HOUILON, Président, rue de la Vaux, 88300 NEUFCHATEAU.

■ URGENT REGION LYON, Harmonie 80 exécutants, recrute directeur de haut niveau de clarinette. Plein temps assuré en classe sup. clarinette Ecole Munic. Recrutement sur titres et examen direction. Rémunération assurée par la ville. Adresser C.V. au journal sous No 241.

■ Harmonie 1ère Division recherche instrumentistes. Divers emplois assurés dans industrie métallurgique. S'adresser à M. BOUÏE, Directeur de l'Harmonie, 21500 MONTBARD.

■ La Lyre Amicale d'Eaubonne recrute d'urg. chef de chœur. Adr. candidature à M. CELLIER, 51, rue du Dr-Roux, 95600 EAU-BONNE.

■ URGENT : Société Musicale, région centre, 5.000 habitants recherche chef expérimenté pour diriger Harmonie Ecole de Musique. Ecrire au journal sous No 247.

■ URGENT : Recherche pour animation restaurant, un pianiste. A GRANVILLE 50400, Tél. : 16 (33) 50.27.55.

■ L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE CHAUMONT recrute sur titre (Lauréat de Paris) un professeur de piano ; en plus l'intéressé devra assurer : cours de solfège et accompagnement de soliste. La préférence sera donnée au candidat pratiquant en second, un instrumentaire 18 h + 4 h de service. Titularisation après stage d'un an. Indice brut 418-533. Adresser candidature et C.V. à M. JOURDHEUIL, Directeur de l'Ecole Municipale de Musique, 12, rue Dutailly, 52000 CHAUMONT.

■ Ville de CHALINDREY (52) recherche professeur de Musique susceptible prendre direction Harmonie. S'adresser : D. MOREL, avenue de la Gare 52600 CULMONT.

### DEMANDES D'EMPLOIS

■ 1er Prix de Conservatoire en trompette, percussions et solfège, étudierait toutes propositions d'emploi (directeur, prof., memb. maj.). Ecrire au journal No 245.

■ Chef de Musique retraité, professeur Solfège Violon Basso Clarinette Trompette, très capable, cherche emploi région indifférente. Ecrire au journal sous No 242.

■ 33 ans, Prix Conservatoire Flûte Solfège. 2 ans enseignement. Employé Municipal recherche enseignement ou direction. Ecrire au journal sous No 226.

■ Clarinettiste, prof., chef d'Harmonie (dipl. d'état franç. et suisses) rech. ville proposant emploi global. Etudierait toute prop. Ecrire journal sous No 246.

### OCCASIONS

■ Nous recherchons tous instruments de musique, veuillez adresser vos offres par écrit à Jacques WATMANN, 4, rue de la Mission Marchand, 75016 PARIS.

■ Vends 1 flûte Yamaha YFL 42 - ète et corps argent massif clés argentées avec étui 2 ans à plateau. 1 flûte Selmer Bundy. Ecrire au journal sous No 243.

### DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, route de Bercoq, 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ A remettre cause retraite, petit commerce Musique-Disques, prix intér. Ville importante Haute-Savoie. Ecrire au journal sous No 244.

**VANDOREN**  
MANUFACTURE

d'Anches et Becs  
pour instruments  
de musique

50, rue Lepic, PARIS-10<sup>e</sup>  
Anches et bords pour artistes

Tél. : 337.96.20

### AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD

Signé le 6 février 1978

Entre : LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET EDITEURS DE MUSIQUE.  
Et : LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE.

Cet Avenant annule et remplace celui signé le 5 juillet 1979.

Conformément à l'Article 11 - INDEXATION - du protocole d'accord et compte tenu de l'évolution économique constatée au cours de la période 1er octobre 1978 au 30 septembre 1979, les forfaits et minima prévus :

— à l'Article 5 « CONCERTS ET FESTIVALS » ;  
— à l'Avenant signé le 7 avril 1978 « KERMESSSES », se trouvent ainsi modifiés et applicables au titre de l'année 1980.

### ARTICLE 5. - CONCOURS ET FESTIVALS

1° - Les concours organisés par la Société suivant le règlement de concours de la C.M.F. :

a) - inchangé ;  
b) - pourcentages inchangés avec un minimum de perception ne pouvant en aucun cas être inférieur à :

— pour les localités au-dessous de 10.000 hab. : 13 F ;  
— pour les localités de 10.001 à 50.000 hab. : 27 F ;  
— pour les localités au-dessus de 50.000 hab. : 40 F.

2° - Les festivals organisés par la Société :

a) - inchangé ;  
b) - pourcentages inchangés avec un minimum de perception ne pouvant en aucun cas être inférieur à :

— pour les localités au-dessous de 10.000 hab. : 17 F ;  
— pour les localités de 10.001 à 50.000 hab. : 33 F ;  
— pour les localités au-dessus de 50.000 hab. : 50 F.

AVENANT « KERMESSSES » (Barème VII du protocole).

CATÉGORIE « A » - Sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques :

— Tarification Générale : 118 F  
— Education Populaire : 104 F  
— Confédération Musicale de France : 84 F.

En cas de participation d'une société musicale, d'un groupe de

majorettes, d'un groupe folklorique — ces sociétés ou groupes ayant une audience locale — et ou en cas de prestation d'enfants des écoles : retenir par société, groupe ou pour la prestation des enfants un forfait de :  
— Tarification Générale : 46 F  
— Education Populaire : 39 F  
— Confédération Musicale de France : 33 F.

Ces forfaits doivent s'ajouter aux forfaits « Sonorisation Générale » au cas où il aurait également une sonorisation générale.

CATÉGORIE « B » - Concert, spectacle de variétés donné à l'aide d'artistes d'audience locale autres que ceux mentionnés en catégorie « A » ou régionale (le barème ci-après inclut une éventuelle sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques) :

— Pourcentage : inchangé  
— Minimum :  
— Tarification Générale : 223 F  
— Education Populaire : 195 F  
— Confédération Générale de France : 166 F.

CATÉGORIE « C » - Concert, spectacle de variétés donné à l'aide d'artistes d'audience nationale et/ou séance dansante (le barème ci-après inclut une éventuelle sonorisation générale avec disques ou bandes magnétiques) :

— Pourcentage : inchangé  
— Minimum :  
— Tarification Générale : 372 F  
— Education Populaire : 324 F  
— Confédération Musicale de France : 277 F.

Toutes les dispositions de l'Avenant « KERMESSSES » (barème VII) et du protocole d'accord qui ne sont pas affectées par le présent Avenant conservent leur plein et entier effet entre les parties.

Fait à Neuilly-sur-Seine.

Le Directeur Général de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique,  
J.-L. Tournier  
p.o./Le Directeur de la Promotion et des Contrats,  
Marc Albinola  
Le Président de la Confédération Musicale de France,  
A. Ameller

# Manifestations 1980

CONCOURS			
23 mars	SEURRE (Côte d'Or)	Concours interrégional de Sociétés d'Accordéon	M. Jacques VIOLETTE, Président des Accordéonistes Seurre, 73, rue de la République, 21250 SEURRE.
17 et 18 mai	ARRAS (Pas-de-Calais)	Concours National de Musique sous l'égide de la Confédération Musicale de France.	M. WATTEAU, Secrétaire Général de la F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 LILLE.
18 mai	VIHY-CHATILLON (Essonne)	Concours National (Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares et Chorales)	M. René KINGLER, Président de l'Harmonie, Hôtel de Ville, 911170 VIHY-CHATILLON.
18 mai	NOYON (Oise)	Concours de Musique	M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, place de la République, 60400 NOYON. Tél. : (4) 444.09.87.
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Concours Fédéral	M. Jacques SERGENT, Prés. Harmonie Mussy-pontaine, rue Nicolas-Pierson, ZAC du Breuil, 54700 PONT-A-MOUSSON.
8 juin	NAZELLES-NEGRON (Indre-et-Loire)	Concours National	M. Maurice BOURASSE, 7, rue Camille-Berton, NAZELLES-NEGRON, 37400 AMBOISE.
14-15 juin	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (un par Nation) désignées par leur Fédération Nationale - Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Secrétariat Général du Comité des Fêtes, Mairie de Vichy, 03201 VICHY.
CONGRES			
8 juin	CIVRAY (Vienne)	Congrès Union Départementale de la Vienne	M. DHUMEAU, Président FSMO, 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT.
21-22 juin 1980	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Congrès de la Fédération du Sud-Est	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69005 LYON.
Octobre	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Congrès de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle	M. René BELLION, 67, rue du Chemin-de-Fer, 57760 CARLING.
FESTIVALS			
4 mai	LUCON (Vendée)	Rassemblement des Jeunes Musiciens	M. ARDOUIN, Président, Philh. de Luçon 85400.
10 - 11 - 12 mai	HOMBOURG-HAUT (Moselle)	Festival de Musique - 115ème anniversaire	M. Arthur SCHMITT, 23, rue de Freyming, 57470 HOMBOURG-HAUT.
10 - 11 mai	METZ-BORNY (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57070 METZ.
11 mai	WOIPPY (Moselle)	Festival de Musique	M. Emile LAMBINET, 16, rue de la Résistance, 57140 WOIPPY.
15 mai	CHAUVIGNY (Vienne)	Projet de rencontre des Formations Juniors	M. Marcel HELEN, CHAUVIGNY 86300.
18 mai	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique	M. François BUCHLER, 5, rue Talson, 57000 METZ.
18 mai 1980	NOYON (Oise)	Festival National de Musique	M. Albert RENON, Président de l'Harmonie de Noyon, 10, Place de la République, 60400 NOYON. Tél (4) 444.09.67.
17 et 18 mai	ARRAS (Pas-de-Calais)	Festival National de Musique	M. WATTEAU, Secrétaire Général de la F.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 24, rue A.-Desrousseaux, 59800 LILLE.
17 - 18 mai	VIRY-CHATILLON (Essonne)	Festival Fédéral	M. René KINGLER, Président de l'Harmonie, Hôtel-de-
18 mai	JONZAC (Charentes-Maritimes)	Festival	M. Joseph OUVREAU, REAUX-JONZAC 17500.
25 mai	SAINTES (Charentes-Maritimes)	Festival de Musique	M. André SAUVANET, TAILLEBOURG 17350.
25 mai	FROUARD (Moselle)	Festival de Musique	M. René BELLAIS, « Les Marguerites », rue de la Résistance, 54390 FROUARD.
25 mai	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Haute-Loire)	Festival de Musique	M. J.F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE Tél. (71) 08.30.95.
25 mai 1980	LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE (Haute-Loire)	Festival de Musique	M. J.F. SIMON, avenue du Puy, 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE - Tél. (71) 08.30.95.
1er juin	LA COURONNE (Ardèche)	Festival de Musique et Majorettes	Mme ETOURNEAU, mairie de LA COURONNE (16400).
1er juin	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique	M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-l'Huillier, 57170 CHATEAU-SALINS.
7 - 8 juin	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique	M. Jean-Pierre ARTAUD, 5/329, rue Théodore-de-Gargan, 57050 METZ.
8 juin	CIVRAY (Vienne)	Festival Départemental de la Vienne	M. DHUMEAU, Président F.S.M.O., 52, rue A.-Fradin, 86100 CHATELLERAULT.
8 juin	MANOM (Moselle)	Festival de Musique	M. Alain KIFFER, 68, rue de Lagrange, 57100 THONVILLE.
8 juin	FOLSCHVILLER (Moselle)	Festival de Musique	M. Albert EGLOFF, 9, rue des Jardins, 57730 FOLSCHVILLER.
8 juin	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique	M. Jean THIEL, 58, avenue Victor-Claude, 54700 BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON.
8 juin	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival	Maitre MERCIER, Président Fanfare, COULONGES-SUR-L'AUTIZE 79160.
8 juin	OIRON (Deux-Sèvres)	Festival	M. Albert CHANSAULT, Président Galaté Oironnais, 89100 OIRON.
13 - 14 - 15 juin	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique	M. Gilbert THILE, 38, rue de Dudelage, VOLMERANGE-LES-MINES 57330 HETTANGE-GRANDE.
15 juin	SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE (Dordogne)	Festival de Musique et Majorettes International organisé par la Fanfare du Périgord Vert	M. Abel MAROUJANT, route de Périgueux, 24470 SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE.
15 juin	GROSSLIEDERSTROFF (Moselle)	Festival de Musique	M. Jacky LAMBERT, 12, rue Saint-Wendelin, 57520 GROSSLIEDERSTROFF.
15 juin	MOYEUVE-FROIDCUL (Moselle)	Festival de Musique	M. TITTOTO, 22 a, rue de Brélay, 57250 MOYEUVE-GRANDE.
15 juin	MONTIGNAC (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. Firmin CHARRIER, 16330 SAINT-AMANT-DE-BOIXE.
15 juin	BOISREDON (Charentes-Maritimes)	Festival	M. Francis VADIER, BOISREDON-MIRAMBEAU 17150.
22 juin	SAINT-THOMAS-DE-CONAC (Ch.-Maritimes)	Centenaire de la Société (Parc du Château de Beaulon)	M. Lionel DROUILLARD, Président, Saint-Thomas-de-Conac 17150.
28-29 juin	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique	M. René JOLIVALT, 30, Faubourg Rastenne, 57330 HETTANGE-GRANDE.
29 juin	SEREMANGE (Moselle)	Festival de Musique	M. François BERNARD, 108, rue Charles-de-Gaulle, 57610 SEREMANGE.
29 juin	SAINT-AIGULIN (Charentes-Maritimes)	Festival	M. André BUIL, Chef de Musique, 17360 SAINT-AIGULIN.
29 juin	TAIZE-AIZIE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	M. LOUIS, Ponts et Chaussées, 16700 RUFFEC.
29 juin	LA ROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival réservé aux formations d'Accordéons	Mme KOUKOLAT La Machère-Saint-Projet, 16110 LA ROCHEFOUCAULD.
6 juillet	MIRAMBEAU (Charentes-Maritimes)	Festival	Mme BEZIE, Ecole du Petit-Niort, 17150 MIRAMBEAU.
6 juillet	SURGERES (Charentes-Maritimes)	Festival	M. BROUARD, Président du Réveil, 17700 SURGERES.
6 juillet	NAULIERS (Vendée)	Festival	M. Rémy GATTEAU, 85370 NALLIERS.
6 juillet	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF.
6 juillet	SOMMEDIÈUE (Meuse)	Festival International de Musique Populaire	M. Robert BONNE, 2, rue du Parc, SOMMEDIÈUE, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE - Tél. (29) 87.67.29.
13 juillet	OBERNAUMEN (Moselle)	Festival International de Musique	M. René MICHELS, Ecole OBERNAUMEN, 57480 SIERCK-LES-BAINS.
15 août	ILE-DE-RE (La Flotte)	Festival	M. LABBE, Président Foulerot, 17190 SAINT-GEORGES-D'OLERON.

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de la réunion des 27 et 28 octobre au C.N.P.M.A.E. de Toucy. Les participants à la Commission Artistique, Sous-Commission des Harmonies-Fanfares sont MM. Pierre Bigot, Directeur de la Musique de la Police Nationale ; Désiré Dondeyne, qui était encore il y a très peu de temps Directeur de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris ; André Relin ; Maurice Adam ; Daniel Zemp.

Nous nous excusons auprès des participants dont le nom ne figurait pas dans le compte rendu pour cette malencontreuse erreur typographique.

Le Président André Ameller a le plaisir de vous informer que les travaux d'aménagement d'un Foyer de la Danse au Centre National de Promotion Musicale de Toucy sont pratiquement terminés.

C'est une très belle réalisation qui va nous permettre d'organiser des stages de danse classique et également d'accueillir des formations de twirling-bâton et majorettes.

Grâce à la subvention de la Direction de la Musique du Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre sera bientôt doté d'un véhicule de marque Peugeot « Cargobus » pour le transport des participants de la gare de Laroche-Migennes au Centre National de Promotion Musicale.

Nous espérons solutionner ainsi la difficulté d'accès, et permettre à un plus grand nombre de jeunes musiciens de fréquenter les stages de Toucy.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

**S. C. T. T. V. TRANSATOUR**

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 167 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 24, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 563-83-37

# fédérations régionales

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la CMF ne seront pas publiés.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être des brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte.

Pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.

Indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :

• le nom de la Fédération ;

• le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;

• la ville où a lieu la manifestation ;

• le titre de l'article.

Utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

Ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteront par trop de ces indications pour raient être retournés à l'envoyeur.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

En dehors du travail admirable des centres musicaux ruraux qui développent surtout le chant, l'assemblée constate avec une certaine amertume que tous les efforts de la Confédération Musicale de France auprès du Ministère concerné, n'ont pu aboutir qu'à la désignation d'un conseiller pédagogique pour le département. La Musique populaire ne peut en tirer grand espoir, car c'est fort peu, en regard de ce qui est souhaité depuis longtemps, par exemple que le directeur d'Harmonie vienne enseigner aux écoles de son village, le relief et la pratique d'un instrument autre que la flûte à bec. On constate d'autre part la suppression de 3 postes de professeurs de musique dans les lycées sur 7 existant dans notre département.

Toucy, le Centre National de Formation, accueillera l'an prochain, nous le souhaitons, 4 élèves méritants de nos Ecoles de Musique pour un stage de perfectionnement.

Il fut ensuite procédé au renouvellement du bureau. Bien que l'actuel Président, M. Sappel ait fait part de son désir de quitter son poste, l'assemblée lui demanda de guider encore quelques temps la Fédération Départementale car son dévouement et sa compétence sont plus que louables. Finalement le bureau est reconduit à l'unanimité. Rappelons sa composition : Président, M. Félix Sappel ; Vice-Présidents, MM. Bertagnolio (Sisteron), Dino Negro (Digne), Bonnet (Sainte-Tulle) ; Secrétaire-Trésorier, M. Aimé Blanc.

Un grand concert devait clôturer cette assemblée 1979, concert donné par l'Echo Forcalquierin et l'Harmonie Municipale de Sainte-Tulle réunis ensemble auxquels se joignirent des musiciens de bien d'autres sociétés.

Ce fut une réussite qui ne manqua pas de souligner M. Claude Delorme,

VIENT DE PARAITRE

## EUROPE RAPSODY

Extraits pour harmonie, fanfare

Airs typique et folklore du Marché Commun  
9 fantaisies pouvant se disposer, s'intervertir, s'enchaîner à volonté.

Magnifique orchestration de Désiré DONDEYNE  
PUBLICATIONS MUSICALES MARITIMES

B.P. 10 - 17320 MARENNES

Président du Conseil Général et Maire de Forcalquier, en présence de M. Girardot, Député, et un nombreux public. Un apéritif d'honneur était ensuite offert par la Municipalité à tous les participants à cette très sympathique manifestation.

Le Secrétaire,  
Aimé BLANC.

### DIGNES

L'accordéon de concert en France  
Stage à Rioclar

Enchaînant sans transition avec le 7ème Séminaire International d'Accordéon de Chatel (Haute-Savoie), les 2èmes Rencontres Internationales « Accordéon et Culture » se sont déroulées du dimanche 26 août au dimanche 2 septembre à Rioclar (Alpes de Haute-Provence), petit village perché à quelques 1300 m d'altitude entre Revel et Barcelonnette. Le

site choisi, une maison familiale isolée au beau milieu des montagnes, était propice à l'esprit du stage, à savoir travail mais aussi détente.

Ces rencontres étaient placées sous la responsabilité musicale du concertiste accordéoniste Hugo Noth, Maître de cours à l'Université de musique de Trarstingen (République Fédérale Allemande) et pédagogue de renommée mondiale. On notait la présence des professeurs les plus compétents et les plus actifs pour le développement de l'Accordéon de concert en France, j'ai nommé M. Dino Negro (professeur à Digne), M. Jacques Mornet (Le Thor) ainsi que M. André Theppaz (Chambéry). Enfin, la jeune génération de concertistes et futurs pédagogues avait été cordialement invitée : Sylvie Flamin, trophée mondial 1978, étudiante au Conservatoire de musique de Bratislava (Tchécoslovaquie), Christiane Bonny, 4ème du récent

**ATTENTION !**  
N'oubliez pas  
d'adhérer  
au contrat  
d'assurance-groupe  
de la C.M.F.

Albert Fournié qui dirige la Chorale paroissiale, qui participa à la Liturgie de la Messe.

## aisne

LAON

La partie musicale de la Sainte-Cécile a été suivie avec beaucoup d'attention

La partie la plus importante pour les musiciens de l'Harmonie Municipale, en ce jour de Sainte-Cécile, était bien entendu leur prestation musicale.

Celle-ci eut lieu à la Messe de 11 h dans la Cathédrale entièrement remplie par les fidèles et les amateurs de musique.

M. le Doyen Nicolas présenta cette participation musicale comme un exemple de la vie associative, et se félicita de voir réunis dans la Cathédrale, l'Orchestre Harmono-Symphonique et l'Orchestre de Chambre de Laon, l'Ensemble Vocal et la Chorale paroissiale.

Le premier morceau interprété fut un Choral de Bach, qui, comme le dernier morceau : un prélude de Gaston Litaize, fut joué aux grandes Orgues par Marie Ducrot, organiste titulaire.

Puis l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon, sous la direction de Roger Thirault, interpréta « A Trumpet Tune », de Henry Purcell. Ensuite, en première audition à Laon, « Jérusalem poème », de Parry. Le « Prélude » de Rachmaninoff fut la troisième partie de ce triptyque.

Ce fut alors l'Orchestre de Chambre de Laon qui, toujours sous la direction de Roger Thirault, interpréta le Grave de la « Sonate en Sol mineur pour deux Violoncelles et Orchestre » de Haendel. Les solistes étaient Marc-Didier et Jean-Eric Thirault.

En plus de la qualité des solistes, on remarqua la très belle homogénéité de l'Ensemble, qui devait d'ailleurs encore se faire remarquer quelques instants plus tard dans la « Cantate No 142 » de J.-S. Bach, interprétée cette fois avec le concours de l'Ensemble Vocal de Laon.

Cette œuvre importante prit sous les voûtes gothiques, des dimensions étonnantes. Enfin, le dernier morceau d'ensemble fut « L'Hymne de Fraternité », composé à l'occasion du Poème Cœcumonique en 1975 par Serge Lancel et Roger Thirault.

Les auditeurs surent montrer leur satisfaction par de très chaleureux applaudissements.

Ajoutons que l'Ensemble Vocal de Laon est habituellement placé sous la direction de Simone Tavernier, et quo c'est

## alpes de haute-provence

### FORCALQUIER Réunion administrative de la Fédération

Les Présidents et les représentants des différentes sociétés composant la Fédération se sont réunis dans la grande salle du C.O.S.E.C. à Forcalquier afin de faire le bilan des activités de l'année écoulée.

Autour de M. Sappel, Président de la Fédération, étaient réunis les responsables des Touristes des Alpes (Sisteron), de la Fanfare Municipale de Digne, de l'Harmonie Municipale de Sainte-Tulle, de l'Avenir Riézois, de l'Echo Forcalquierien, de La Claire Fontaine de Digne, du club des Majorettes de Manosque, de l'Académie d'accordéons (Digne), de l'Académie chorégraphique des Alpes (Digne), de l'Ecole de Musique des Mées, de la Fanfare Les Fleurs de Provence, de l'Institut d'Art Chorégraphique (Manosque), et de la Musique Municipale de Manosque.

Après que M. Sappel ait souhaité la bienvenue à tous, M. Blanc, Secrétaire-Trésorier, faisait le compte rendu financier qui est satisfaisant grâce à la subvention annuelle du Conseil Général. Grâce à la subvention promise par le Conseil régional, des fonds pourront être alloués aux sociétés, pour l'achat d'instruments de musique.

Un rapide tour d'horizon permettait à M. Sappel de constater avec satisfaction, le développement efficace des écoles de musique. Celle des Mées passant de 49 élèves à 80, celle de Sainte-Tulle de 21 à 30. Grâce à l'effort de la Municipalité de Peyruis, une Ecole de Musique s'est ouverte cette année dans cette localité avec une trentaine d'élèves. Instruits par M. René Camusso, professeur de solfège et instruments, M. Sappel devait aussi souhaiter la bienvenue à Mme Jude qui succède à M. Aimé Blanc à la direction de l'Harmonie Municipale de Sainte-Tulle et qui est la seule femme à diriger un orchestre dans le département. Il informait ensuite l'assemblée que la Musique de Laval (Mayenne) se proposait pour venir offrir un grand concert aux environs de Pentecôte 1980. Réponse sera donnée sous peu.

Après avis favorable du Maire de Digne il fut décidé que le Festival de Musique serait organisé dans cette ville vers fin février ou mars.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Digne vers cette date.

Les sociétés de musique se mirent d'accord sur les dates des concours de Sainte-Cécile au cours desquels M. Sappel remettra à de nombreux musiciens la médaille de la Confédération Musicale de France.

Il fut question par ailleurs de l'aménagement de la musique dans les écoles primaires ou secondaires.

# H. M. M. O

60, Rue Racine, 59100 ROUBAIX - Tél. : (20) 70.79.31

## Vous propose POUR HARMONIE

BASIN STREET BLUES	80 F	ALEXANDER'S RAGTIME BAND	72 F
BOOGIE WOOGIE	80 F	DANSE MACABRE	192 F
ESPANA CANI	120 F	FESTIVAL MARCH	160 F
HELLO DOLLY	60 F	MUPPET SHOW THEME	60 F
VOYAGE SENTIMENTAL	80 F	NOBODY KNOWS	90 F
SEPTEMBER SONG	90 F	STORMY WEATHER	60 F
TENDERLY	100 F	TIGER RAG	96 F
UN CONCERT avec G. MILLER	300 F	BROADWAY SHOW	240 F
HOMMAGE A L. AMSTRONG	175 F	JEUDI SOIR AU CINEMA	175 F
UN CONCERT AVEC STAN KENTON	300 F	T.V. POLICE MEDLEY	245 F

## POUR ORCHESTRE SYMPHONIQUE

FEELINGS (Dis-lui)	120 F	EBB TIDE	60 F
SIBONEY	60 F	BLUE MOON	60 F

## POUR GRANDE FORMATION DE JAZZ

5ème SYMPHONIE (disco)	140 F	ALL OF ME	90 F
BASIN STREET BLUES	70 F	CERISIER ROSE ET POMMIER BLANC (disco)	90 F
EARLY AUTUMN	120 F	FOUR MOTHERS	102 F
FOUR BROTHERS	60 F	HONEYSUCKLE ROSE	90 F
FOUR BROTHERS	120 F	KANSAS CITY STOMP	40 F
THE JEEP IS JUMPIN	84 F	LAZY BIRD	120 F
LADY IS A TRAMP	72 F	MOONLIGHT SERENADE	90 F
MISTY	90 F	ONCE UPON A SUMMERTIME	72 F
MY FUNNY VALENTINE	66 F	SEPTEMBER SONG	72 F
ORNITHOLOGY	72 F	STRANGERS IN THE NIGHT	72 F
STRANGERS IN PARADISE	40 F	TALL COTON	120 F
STRING OF PEARLS	45 F	TRIBUTE TO THE DUKE	120 F
THE CONTINENTAL	60 F	FLAMINGO	70 F
WIND MACHINE	120 F		

## POUR ENSEMBLES DIVERS

TRIO DE FLUTES		TRIO DE TROMBONES	
PRELUDE	13 F	FUGUE	12 F
SARABANDE	13 F	TRIO POUR TROMBONES	16 F
MENUET	9 F	THEME AND MARCH	7,50 F
QUATUOR DE CLARINETTES		TRIO DE CORS	
FINALE	21 F	TRIODE	10,50 F
GAVOTTE	10,50 F	TWO TRIOS	12 F
BASSON SOLO		HAUTOIS SOLO	
CONCERTO EN SI b	18 F	FANTAISIES D'UN CLOWN	18 F
VIVACE	6 F	MUSETTE	6 F
POLIFEMO'S AIR	6 F	TROIS DANSES	13,50 F
FLUTE SOLO		TROMPETTE SOLO	
WEEPING DANGER	12 F	SUITE POUR TROMPETTE	15 F
MUSETTE	6 F	SONATA	21 F
MUSIC FOR A Rhapsody	12 F	PORTRAIT D'UNE TROMPETTE	12 F

Envoi d'un DISQUE 30 cm - 33 tours d'œuvres pour Harmonie, contre 10 F en timbres.  
Envoi d'un DISQUE 30 cm - 33 tours pour Grande Formation de Jazz contre 10 F en timbres.  
Toutes les œuvres enregistrées se trouvent au catalogue.  
Demandez notre documentation gratuite en vous recommandant du journal de la C.M.F.  
Ne pas oublier de bien préciser le genre (Harmonie, Jazz, Symphonique ou Ensembles).  
TOUT CE QUI VOUS MANQUAIT JUSQU'À PRÉSENT vous le trouverez chez :

60, Rue Racine, 59100 ROUBAIX - Tél. : (20) 70.79.31

concours international de Klिंगenthal (R.D.A.) en mai 1979, Cecilia Rodriguez, coupe du Président de la République 1977 et représentant la France à Klिंगenthal 1979, Alain Musichini, second lauréat de la catégorie moins de 18 ans à Klिंगenthal 1979, Bertrand Rieques, jeune professeur au Conservatoire de Metz, conservatoire où l'accordéon de concert à bases chromatiques a été introduit, et le trio nouvellement formé et baptisé « Tria Nova », composé de Patrick Busseuil, jeune compositeur de talent, de Jean-Luc Manca, coupe de France UNAF 1978 et de Simon Baggio, médaille d'or au concours du prix du Président de la République 1978.

Le programme de ce stage, mis au point dimanche 28 août, en soirée, paraissait copieux et ambitieux comme le faisait remarquer M. Mornet, mais il fut maintenu durant toute la durée du stage et le cours qu'aucun des participants n'eût finalement à s'en plaindre.

Cette matinée, dès 9 h 30, Patrick Busseuil nous proposait, pendant environ 1 h 30, un cours d'analyse musicale d'œuvres de différents auteurs. Patrick Busseuil avait choisi de nous présenter au cours de la semaine trois œuvres d'un très haut niveau musical et technique: l'exceptionnelle sonate No 3 du compositeur soviétique W. Solotarev (1942-1975) ainsi que deux œuvres de sa composition: Sonate No 1 « Les signes du soir » en trois mouvements, composée en 1978 et « Le tombeau de Solotarev », œuvre mystique composée en hommage à Solotarev dont le génie méritait bien une œuvre aussi géniale!

La matinée se terminait par un cours public pendant lequel les futurs jeunes pédagogues que j'ai précédemment cités, étaient conviés à enseigner leur savoir et leurs idées à de jeunes élèves volontaires pour travailler une œuvre de leur choix. L'intérêt de ce cours, profitable à tous (élèves, enseignants, public) était constitué par les critiques ou plutôt les appréciations favorables et défavorables formulées par M. Hugo Noth à l'encontre

des futurs jeunes professeurs.

L'après-midi était consacré au travail de l'instrument en cours individuelle avec les professeurs, chaque élève travaillant avec deux voire trois professeurs différents au cours de la semaine. Ces cours étaient ouverts au public.

M. Hugo Noth avait la tâche délicate de s'occuper des concertistes. Les œuvres présentées au maître de cours furent écrites et approfondies, et le travail effectué pendant ces cours fut tout aussi bénéfique aux instrumentistes qu'à leurs professeurs.

Enfin, la soirée se terminait soit par un concert, soit par une discussion ouverte à tous.

Lundi 27 et mercredi 29 août, à 21 h, M. Hugo Noth nous présenta deux thèmes autour desquels se forgèrent des discussions intéressantes: l'Accordéon et la musique ancienne, l'Accordéon et la musique de chambre.

Mardi 28 et Jeudi 30 août eurent lieu deux concerts de haute tenue au cours desquels on put apprécier toutes les facettes et possibilités de notre instrument: musique originale écrite pour accordéon de concert par Solotarev (Christiane Bonnay: Partita No 1 et Rhapsodie espagnole, Jean-Luc Manca: Sonate No 3) par Patrick Busseuil (Sylvie Flamin « Le tombeau de Solotarev »), par T. Lundqvist (Bertrand Rieques: Partita piccola) mais aussi musique classique et contemporaine transcrites pour accordéon de Scialli (sonates merveilleusement interprétées par Hugo Noth) de O. Messian (Sylvie Flamin: « La Nativité ») de J.-S. Bach (Alain Musichini: Toccata et fugue en Ré mineur). Ces concerts furent très appréciés des connaisseurs, malheureusement fort peu nombreux.

Dimanche 2 septembre, le stage se terminait par un dernier cours technique sur les registrations, cours présenté par M. André Theppaz.

Ce groupe aura pour but l'information et la formation de jeunes talents, la création d'une littérature adaptée à notre

instrument, la progression de l'Accordéon en France et, surtout, de donner à l'Accordéon de concert ses lettres de noblesse pour qu'il soit enfin reconnu par le public et les musiciens non accordéonistes.

En conclusion, cette semaine passée à Rioclar aura été bénéfique à tous les participants et, surtout, à l'Accordéon.

Il est incontestable que sous l'impulsion de « mordus » tels M. Hugo Noth, M. Dino Negro, M. André Theppaz, M. Jacques Mornet et quelques autres, l'Accordéon, notre instrument, sera reconnu, demain, (le piano et le violon le sont depuis longtemps), comme... instrument de musique.

#### Communiqué

Les IIIèmes Rencontres Internationales « Accordéon et Culture » auront lieu à Revel-Meolans, du samedi 30 août au samedi 6 septembre 1980. Revel-Meolans (Alpes de Haute-Provence), du samedi 30 août au samedi 6 septembre 1980. Renseignements: Accordéon et Culture, 39, avenue Maréchal-Juin, 04000 Digne. Tél.: (18.92) 31.38.05.

## anjou loire-atlantique

#### Nécrologie

Nous avons appris, avec beaucoup d'émotion le décès de Mme Camille Beaufort.

Pianiste et musicienne distinguée, Mme Beaufort nous a quittés le 7 octobre dernier.

Il nous manquera son sourire, son amabilité et son efficacité dans tous nos examens fédéraux où elle apportait gracieusement son précieux concours.

Elle a été enlevée assez rapidement et sans trop de souffrances par ce mal

du siècle qui fait tant de victimes autour de nous.

A son mari, le Capitaine Beaufort, ancien Chef de l'Armée, Conseiller artistique de la FALA, à son fils Raphaël de l'Opéra de Paris, à sa belle-fille, à ses petits-enfants, nous exprimons nos bien affectueuses condoléances.

#### Vol d'instruments de musique

Il a été volé dans le local de l'Harmonie Choletaise au mois de juillet 1979, entre autres instruments dont nous n'avons malheureusement pas les numéros de séries:

- 1 trompette Selmer argentée, No série 53626 (achat récent);
- 1 petite clarinette ml b Buffet-Crampon (très bon état) No de série 68562.

achats ou une offre vous étant Dans le cas où l'un de vos faits correspondrait à l'un des instruments ci-dessus désignés, veuillez avoir l'obligeance d'en aviser M. Robert Soulard, Président de l'Harmonie Choletaise, 28, rue Henri-Robert, 49300 Cholet. Tél.: 62.08.30.

D'avance merci.

## chorales d'alsace

#### MOLSHEIM Procès-verbal du Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace

Dimanche 30 septembre 1979, sur le parking de l'Hôtel de la Monnaie, régnait dès 8 h une vive animation, les délégations des Sociétés chorales de l'Alsace

## DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE  
Drôme. Tel. 08.24 87



Nord et Sud venant de rallier Molsheim. Entre autres, on remarquait cet autocar ayant transporté nombreux chanteurs, délégués et accompagnants du Groupement de Huningue-Saint-Louis. Ce dernier est à féliciter pour cette excellente initiative du transport en commun. Une bourse de partitions, installé dans la grande salle, présentait, entre autres, quelques nouvelles éditions disponibles, mises à la disposition des nombreux consultants par la Commission de Musique.

A 9 h précises, ouverture du Congrès. La Chorale « Sainte-Cécile 1856 », sous la direction de M. Gérard Hoffer, avait interprété un chœur, récoltant des applaudissements nourris. L'actif président de la Chorale, M. André Iller, auquel était revenu l'honneur de recevoir avec éclat cette brillante Assemblée, souhaita une très cordiale bienvenue aux congressistes.

Entouré de 43 chanteurs dans leur uniforme seyant, M. Iller faisait l'historique de sa prestigieuse Chorale qui voit ses effectifs se gonfler régulièrement grâce à la compétence et à la qualité du directeur, à l'esprit d'équipe et à la bonne ambiance qui règnent parmi les chanteurs.

M. Iller félicita alors M. Joseph Muller, le nouveau Président de l'Association qui est chargé de cette importante mission de promouvoir la cause des Sociétés de faire aimer et rayonner le chant choral.

A tous les participants il souhaita une belle et fructueuse journée à Molsheim, d'où, espère-t-il, ils emporteront un excellent souvenir d'un Congrès stimulant leur activité de chanteurs.

L'interprétation du chœur « Dana nos campagnes fleuries » fut longuement ovationnée par l'assemblée.

Le Président, M. Muller, félicita le Directeur, M. Hoffer, pour l'excellent travail, remercia les chanteurs de leur dévouement et procéda à la remise de la Médaille de Vétérain avec palme de la Confédération Musicale de France à quatre membres méritants justifiant des nombreuses années d'activité au service du chant choral. La salle a applaudi à tout rompre pour leur rendre hommage. Suivait la remise, aux chanteurs de Molsheim, de la vénérable bannière de l'Association des Chorales par l'Ensemble Vocal Joseph Muller de Colmar qui en avait assuré la garde depuis le Congrès 1978.

Ce fut, M. Léon Abel, Vice-Président de l'Association pour l'Alsace-Sud qui présenta aux délégués le nouveau Président de l'Association, M. Joseph Muller élu le 8 juin à Sélestat, en remplacement de M. Alfred Moerlen; M. Alfred Stengel, Vice-Président de l'Association pour l'Alsace-Nord, rappela l'élection de M. Muller au Conseil de la Confédération Musicale de France où il siège à la Commission Artistique.

M. Muller remercia ses collaborateurs pour ces témoignages de confiance et de sympathie, adressa un salut cordial aux délégués des chorales et une fervente pensée au Président d'Honneur, M. Alfred Moerlen.

Il présenta à l'Assemblée, M. Jean-Louis Weber qui lui succéda comme Président de la Commission de Musique, remercia les organisateurs de ce Congrès, souhaita un prompt rétablissement à tous ceux qui sont malades, fit honorer la mémoire des chers disparus par l'observation d'une minute de silence.

Les rapports statutaires étaient présentés par MM. Joseph Muller, Président, Jean-Pierre Moser, Secrétaire Général, Aimé Moser, Trésorier Général, Jean-Louis Weber, Président de la Commission de Musique, André Jung, Chargé du Service des Récompenses, Gérard Foltz, pour l'Animation Musicale de Strasbourg, Marcel Fenninger, pour l'organisation du Festival de Haguenau.

Les concours de chant choral scolaire, les Festivals de la Jeunesse, les séances de chefs de chœur ont connu un très vif succès: toutes ces rencontres seront reconduites en 1980.

Citons encore le rapport des Vérificateurs des Comptes, présenté par M. Schlick, qui atteste la régularité des écritures, la conformité des chiffres, la bonne tenue de la comptabilité et l'absence de la trésorerie. Sur leur proposition, décharge est donnée au trésorier.



Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Montesson-la-Ville

150 ans d'expérience  
nous ont confirmé  
que rien ne vaut  
la méthode traditionnelle  
pour fabriquer  
un instrument de musique  
de premier choix.



M. André Moser, que le Président remercia vivement, lui souhaitant de longues années encore de bonne santé, vœux accompagnés par les acclamations de l'Assemblée.

Les deux Vérificateurs, MM. Brengard et Schlick, ont été confirmés dans leurs fonctions et reconduits pour une nouvelle année.

Fixation des cotisations pour 1980 — Point 5 de l'ordre du jour.

Les cotisations pour 1980 restent inchangées : 125 F par an pour les sociétés avec un effectif jusqu'à 30 chanteurs ; 150 F par an pour les sociétés avec un effectif au-dessus de 30 chanteurs.

Le Trésorier présenta ensuite le budget pour 1980, arrêté en recettes et dépenses à la somme totale de 47.000 F. Il n'attira aucune objection et a été approuvé à l'unanimité.

Le Secrétaire Général, après l'appel des sociétés, pouvait dresser le tableau suivant :

De 87 sociétés inscrites dont 15 chorales scolaires, 46 étaient présentes, 7 étaient représentées, 1 excusée, 13 absentes.

L'Assemblée, appelée à donner décharge au Conseil pour sa gestion de l'année écoulée, accorde celle-ci à main levée à l'unanimité.

Le renouvellement partiel au Conseil et de la Commission de Musique n'apporta aucun changement, les membres sortants MM. Dieret, Schmitt et Vonarb au Conseil, Fenninger, Foltz et Hebling pour la Commission de Musique ont été réélus à l'unanimité.

Sur proposition, M. Jean-Paul Koehl, Professeur d'Education Musicale à Saint-Louis, a été élu membre de la Commission de Musique. Le Président dit sa joie de pouvoir saluer deux jeunes chefs de chœur, Mlle Ensminger de l'Ensemble Vocal de Wissembourg et M. Meyer, de la Chorale « Harmonie 1863 » de Sultz.

Les rapports sur les activités chorales font ressortir une participation toujours très importante aux Concours de chant scolaire à Mulhouse et à Strasbourg ainsi qu'aux Festivals de Chant de la Jeunesse à Colmar et Haguenau. 87 chorales scolaires comptant plus de 2.500 exécutants s'étaient présentées sur scène devant un public ravi et leur interprétation avait été enregistrée par FR 3.

Le Président de la Commission de Musique, M. Jean-Louis Weber, souligna la valeur des chorales scolaires : pour qu'elles sont des pépinières pouvant renflouer nos chorales d'adultes. Il conseilla aux délégués de propager dans leurs chorales la nécessité des « Journées Chantantes », des stages d'initiation pour chefs de chœur et chanteurs et souhaita une plus forte participation des Directeurs de chorales qui voudront se faire accompagner dans l'avenir, par au moins 4 chanteurs des voix respectives.

Les prochaines journées, déjà programmées, auront lieu :

— le 9 décembre 1979, à Haguenau, à la Maison de la Culture et des Loisirs ;

— les 9 et 10 février 1980, à Sainte-Marie-aux-Mines à la Maison Régionale de la Musique.

En outre, la Commission de Musique prévoit la reprise de l'animation chorale sur les places publiques, dans les cliniques ou hôpitaux, etc.

A cette occasion, M. Gérard Foltz a rendu compte de la première manifestation de ce genre, le 19 mai 1979 à Strasbourg. 16 chorales de notre Association et environ 800 chanteurs s'étaient spontanément mis à la disposition. L'objectif était atteint, nos chanteurs avaient apporté joie et détente à des déshérités, eu égard à quelques quartiers de la Ville Européenne et démontré la vitalité du chant choral en Alsace.

M. Foltz cita les extraits de la presse locale, élogieuse en ce qui concerne l'initiative prise par l'Association et l'organisation de cette remarquable journée. La Municipalité de Strasbourg soutiendrait, selon lui, une nouvelle édition pour la saison à venir.

Après avoir adressé ses remerciements à tous ceux qui avaient contribué à la réalisation de cette manifestation, sans oublier les généreux donateurs, on a particulièrement la direction des Super-Marchés représentée par notre ami et conseiller, M. Fernand Fischer, il conclut son compte rendu par la citation de César Geoffroy :

« Lorsque les voix s'unissent, les cœurs sont bien près de se comprendre... »

Le Président, M. Müller, informa alors les délégués qu'un Concours International de Chant aura lieu en 1980 à Sainte-Marie-aux-Mines, la date prévue est le 22 juin et coïncide avec le 125ème anniversaire de l'Association. L'organisation est prise en charge par M. André Valentin et son équipe du Lycée Municipal, qui avaient déjà réussi dans l'organisation parfaite du Concours Régional de Chant Choral à Sainte-Marie-aux-Mines, les 18-19 juin 1977.

Le Président avisa en même temps l'Assemblée que le prochain Congrès 1980 se tiendra à Mulhouse, les 27 et 28 septembre. Il sera pris en charge par la Chorale « Harmonie 1850 ». Son Président, M. Jean-Pierre Moser, Secrétaire Général de l'A.S.C.A., invite les Délégués de réserver cette date dès maintenant et de venir assister en grand nombre aux assises de l'Association, l'année 1980 étant, en même temps, la 125ème année d'existence de l'Association.

# CONDITIONS PARTICULIÈRES aux collectivités, aux professeurs, aux lecteurs de ce journal.

**INSTRUMENTS A VENT**  
SELMER - BUFFET CRAMON - COUESNON - NOBLET - DOLNET - YAMAHA - ARTLEY - ARMSTRONG...

**FLUTES A BEC**  
HECK - HOPE...

**BATTERIES**  
TAMA - MAXWIN - ASBA - LUDWIG - PREMIER - PEARL...

**TOUT MATERIEL SCOLAIRE**  
CLOPHONES - TAMBOURINS - PARACAS - TRIANGLES...

**INSTRUMENTS FOLKLORIQUES**  
DULCIMER - EPINETTE - PSALTERION - BINIOU - BOMBARDE - KENA - FLUTE DE PAN.  
VIOLENS - MANDOLINE - BANJOS - VIOLONCELLES - CONTREBASSES...  
AMP. 18 - ORGUES - SYNTHETISEURS.

**CRÉDIT - GARANTIE TOTALE 1 AN (pièces et main-d'œuvre)**  
**SERVICE APRÈS-VENTE, ASSURÉ - ASSURANCE TOUTS RISQUES (sur option)**

**DISQUE & MUSIQUE**  
165, RUE DE RENNES - 75006 PARIS - 548-63-37 (100 m Tour Montparnasse)  
OUVERT SANS INTERRUPTION DE 10 H A 19 H

L'ordre du jour liquidé dans un record de temps, il était 11 heures, et une place de choix pouvait être alors réservée au chant choral. M. Gérard Foltz en fut l'animateur. Il mit à l'étude trois chœurs, à savoir :

— La Complainte du Corsaire, de Jacques Frochot ; Une Berceuse, de Casimir Jerocky ; Le Temps des Chansons, de Jean Cretu.

La méthode d'étude et l'interprétation ruancée, très appréciées par les chanteurs et les assistants, valaient à M. Foltz l'estime et le respect.

Aux environs de 12 h, les dames, de retour d'une visite guidée et commentée par M. Keller, des sites historiques de la Ville de Molsheim, avaient rejoint leurs maris, les Délégués, et ensemble on a pu prendre part au vin d'honneur offert par la municipalité dans l'un des salons de l'Hôtel de la Monnaie.

Le Maire de Molsheim, Conseiller Général, M. Pierre Klingentuss, a répondu avec chaleur à l'allocation du Président Miller, en exprimant toute sa joie de recevoir à Molsheim les représentants du chant, non sans remercier et féliciter les artisans de cette journée, le Président Miller, le Directeur Gérard Hoffer, le Secrétaire Pierre Velten ainsi que tous ceux qui œuvrent au rayonnement du chant choral, dans nos provinces en particulier.

Le Président, M. Müller, exprima la profonde gratitude de l'Association des Chorales aux autorités, aux chanteurs de la Chorale « Sainte-Cécile », organisatrice du Congrès, et célébra Molsheim comme centre culturel, Ville d'Art et d'Histoire. Il évoqua la mémoire du Molsheimois d'origine, Camille Schneider, membre de l'Académie d'Alsace.

M. Caro, Député de Molsheim, félicita, de son côté, les choristes de l'Association, soulignant l'importance de l'Art, de la Musique et du Chant Choral qui tiennent une belle place en Alsace.

S'adressant aux invités, il leur disait : « Vous participez d'une manière vivante et éclatante au développement de notre patrimoine culturel ».

La chorale, constituée par les congressistes, dirigée par M. Gérard Foltz, entonna à l'issue de cette charmante réception, le chœur intitulé :

« Ami, souvient-toi du temps où tu chantais ! » (extrait du « Temps des Chansons ») qui avait fait impression par son interprétation aussi émouvante qu'enthousiaste.

Le banquet qui suivit réunit plus de deux cents convives au Caveau de la Monnaie et clôtura dignement ces riches heures chorales, grâce au dévouement exemplaire et à la compétence remarquable des chanteurs de Molsheim.

Le Président, M. Joseph Müller, émit un mot de la fin et par une vibrante allocution et l'évocation de moments nouveaux, il récolta un tonnerre d'applaudissements, surtout lorsqu'il cita des d'origine mulhousiennes.

Les délégués étaient unanimes à exprimer leur satisfaction de ce Congrès, qui laisse le meilleur souvenir et se donnaient rendez-vous aux manifestations organisées par l'Association tant à Haguenau, qu'à Mulhouse, Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines et Strasbourg, pour la grande animation chorale 1980.

Aux organisateurs un grand merci du fond du cœur et un triple ban : Viva Molsheim !

Le Secrétaire Général,  
J.-P. MOSER.

## côte d'or

### Distinctions bien méritées

Le 10 novembre 1979, dans la salle Berlioz au Conservatoire National de Musique de Région de Dijon, André Ameller, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, a remis à René Bruthiaux, pour services rendus à l'Art Musical, la croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, en présence de nombreuses personnalités et des représentants de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or et de la Société des Concerts du Conservatoire.

René Bruthiaux est né à Dijon, il obtint au Conservatoire un Premier Prix de clarinette, fut membre de l'Harmonie du Dijon, puis de l'Orchestre du Théâtre et de la Société des Concerts du Conservatoire où il assumait de 1930 à 1978 les fonctions de Secrétaire Général, de même qu'à la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or depuis 1935. Toutes ces activités il les mena en dehors de ses occupations professionnelles.

Officier d'Académie en 1956, Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales en 1946, Médaille d'Honneur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs aujourd'hui est amplement méritée et nullo aux Etablissements Jullien, depuis plus de cinquante années.

Appréciée par tous ceux qui, à ses côtés, lui manifestent leur amitié.

A cette même cérémonie, la Médaille d'Argent de la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or fut décernée à Franco Jenicot et Jean Laforge, professeurs au Conservatoire de Dijon, au Capitaine Jean Buerick, Chef de la Musique de la Base Aérienne et à l'Adjudant-Chef Hilaire Richard. Tous les quatre, depuis plus de vingt années, se dévouent pour la Fédération, faisant partie chaque année de tous les jurys et donnant des conseils judicieux à tous les jeunes musiciens se présentant aux concours. Tous méritent les félicitations qui leur furent adressées : le dévouement n'échoua s'il existe encore heureusement à notre époque se fait, hélas ! de plus en plus rare !

Cent ans pour une harmonie de jeunes à Dijon  
L'Ecole Saint-Jacques de Dijon, d'abord

dront s'adjoindre pour les grandes circonstances, quelques parents et anciens élèves. L'âge moyen de l'ensemble ira en diminuant : de 18 ans en 1885 à 13 ans et demi en 1980, sans que la valeur musicale n'en soit amoindrie.

Succesivement ses chefs seront des professeurs du Conservatoire de Dijon, tels : MM. Guertimont, Desfossez, Goussier et Siraud, ou des musiciens de valeur, bien connus à Dijon, tels : MM. Louis Deroche, Chevignard, Estienne et Ogeas. Depuis 1945, le directeur et animateur en est le frère Raphaëls ; 3 musiciens le secondent efficacement : MM. Bégey, Larat et Boucherot. Une telle équipe, au dévouement infatigable, a le mérite d'avoir su éveiller chez un grand nombre de jeunes, le goût et l'amour de la musique, et d'avoir maintenu l'intérêt pour cette formation artistique sans porter préjudice aux études scolaires. Le frère Raphaëls et M. Boucherot sont encore en 1980 les chevilles ouvrières de l'Harmonie.

Des événements sont à signaler. En 1949, la fusion avec la Société l'« Union », d'où il résulte des avantages matériels, mais surtout un apport de musiciens chevronnés à l'école desquels se formeront les jeunes. En 1972, la mixité scolaire amène la mixité à l'Harmonie. Celle-ci y gagna en musicalité, car les filles se distingueront sur des instruments quelque peu délaissés par les garçons : flûtes traversières, clarinettes, hautbois...

L'activité sera toujours considérable : 25 manifestations en moyenne chaque année, concerts publics et privés, œuvres charitables, concerts-éducation à la musique instrumentale dans les écoles... l'harmonie sera partout. En cent ans, elle aura été applaudie aux quatre coins de Bourgogne - Franche-Comté... Les récompenses et distinctions seront nombreuses, tant individuelles que pour la Société... 1ers Prix d'exécution à Bourgnan-Bresse (1933), Lyon (1958), Louhans (1961)... En 1953, elle reçoit la Médaille d'Honneur d'Or de la Société Nationale d'Encouragement au Bien et la Plaque d'Argent de la Confédération Musicale de France...

1980 ! Après cent ans, cette Harmonie, chère aux Dijonnais, a gardé fidèlement ses traditions, par une musique simple, gaie, entraînante, qui plaît aux jeunes, et en abordant les genres les plus variés, recherchant l'exécution la plus parfaite que possible. Elle a gardé tout son dynamisme, pour la joie et la satisfaction de tous.

G. FAIVRE.

## île-de-france

### HAUTS-DE-SEINE

#### ANTONY

#### Concert du Cinquantenaire de l'Harmonie Municipale

Le 18 novembre dernier, le théâtre Firmin Gémier avait fait le plein pour la dernière manifestation de 1979, année du cinquantenaire de notre grande société municipale.

Le programme annoncé était particulièrement alléchant et la seconde partie.

classique - moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
Documentation sur demande :  
73-PARIS XIème - Tél. : 023.00.74  
HENRI SELMER - 10, rue de la Fontaine-au-Roi

consacrée à Johann Strauss, était pleine de promesses. L'espoir ne fut pas déçu. Dans la vie qui est la sienne, notre Harmonie Municipale a conscience de la mission qui lui incombe. Son objectif est de satisfaire tous ceux qui lui font confiance et qui le lui prouvent. Son générique Solo, composé par l'un des siens, Jérôme Naulais, fait partie de son répertoire ; c'est le salut qu'elle apporte à son public.

Pour un instant, les jeunes clairons et tambours du Conservatoire n'avaient pu prendre place sur la scène toute occupée par les musiciens, mais ils accompagnaient la guillerette Madelon venue servir son vin pétillant en guise d'apéritif.

Nous fêtons un anniversaire, celui de la création de l'Harmonie et il n'y avait pas de composition mieux adaptée que La Marche pour un Anniversaire, offerte par son créateur Serge Lanoen.

Dans l'ouverture du Roi d'Yvetot pleinaient les accords dramatiques voulus par Édouard Lalo. L'écriture est difficile, mais elle fut parfaitement rendue.

Une visite dans les dédales d'un authentique Marché Persan précédait une fantastique Danse des Bouffons.

Au cours de la première partie, hommage était rendu à un fidèle serviteur de l'Harmonie.

Après 48 ans de loyaux services, Antoine Pirolo recevait des mains de Mme Michon, Maire-Adjoint, chargé de la Culture, l'instrument dont il a toujours joué ; sa clarinette, alors que Mme Pirolo, son épouse, recevait une gerbe de fleurs.

La seconde partie du concert était consacrée à Johann Strauss.

La magie de ce compositeur malicieux et gai retrouvait toute sa fraîcheur.

Les Légendes de la Forêt Viennoise, dont chaque trait est connu, faisaient passer le frisson comme au temps de leur création.

L'orchestre se montrait irrésistible dans l'interprétation d'une folle Czechen Polka. Le Danube, fidèle à son charme, attirait tous les regards à la recherche de son bleu légendaire.

Le gâteau d'anniversaire occupait alors le milieu de la scène et il fallut beaucoup de souffle à Antoine Pirolo pour éteindre les cinquante bougies que deux lutins avaient enflammées, et hé, surprise, le public entonnait un chant de circonstance pour faire honneur aux musiciens.

Johann Strauss savait aussi composer des marches. Celle de Radetzky ne manque ni de nuances ni de délicatesse.

La fête n'était pas finie. Au risque d'en perdre le souffle, les musiciens de l'orchestre parlaient dans un galop intitulé Tonnerre et Éclair pendant lequel un festival de percussions nous était offert.

Le public en redemandait et c'est alors que, parti on ne sait d'où, un coup de feu claquait. Touché, Marco Naulais lâchait la baguette et sous le coup du choc quittait la scène et pourtant l'orchestre continuait...

Ainsi, la tradition viennoise survivait, mais quelle émotion !



Directeur artistique Léon LEBLANC  
1<sup>er</sup> Prix de Conservatoire de PARIS

La dernière manifestation de l'année d'un cinquantenaire de l'Harmonie Municipale d'Antony venait de prendre fin mais elle laissait une grande espérance, celle d'un avenir plein de sérieux et d'entrain que les Antoniennes et Antoniens et les autres auront grand plaisir à retrouver très bientôt.

### COURBEVOIE Fête de Sainte-Cécile

Le point brillant, plutôt exceptionnel, de ce Concert fut qu'il se termina dans l'enthousiasme de l'auditoire. Nous dirons pourquoi plus loin.

Le 25 novembre se retrouvaient dans la grande salle des fêtes, devant 700 à 800 auditeurs, la Chorale, le Cercle Symphonique et le Cercle Mandoliniste. Le programme offrait, en majorité, des œuvres de compositeurs aux noms prestigieux.

Ainsi, à côté de Weber et Exaudet, la Chorale marquait la date de sa fondation — 1876 — en honorant des compositeurs de la même époque : Saint-Saëns, Brahms et Planquette.

Le Cercle Symphonique, dirigé par Albert Presto, accordait, lui aussi, ses faveurs à Saint-Saëns, mais n'était pas moins applaudi en jouant Bizet et Rossini.

Par deux jeunes Premiers Prix du Conservatoire Municipal, on pouvait apprécier la flûte grâce à Mozart et le piano grâce à Prokofiev.

Par un choix très heureux, quant à la diversité, Robert Parmentier faisait voler l'orchestre à pleines dans des œuvres de Strauss, Ducas, Dagosto, Bob Astor et Menichetti ; ce dernier of-

frant quelques traits à un violon solo : J. Simoulin.

Mais il y avait un virtuose parmi les auditeurs... On le découvrit quand aux premiers accents des Cloches de Corneville, il fit l'agréable surprise de gagner la scène pour soutenir au piano cette Chorale sur les rangs de laquelle, jeune adolescent, il avait chanté 15 ans auparavant.

C'était Gérard Parmentier. Il ne put refuser alors de se faire entendre dans un impromptu qui donna la preuve de son talent.

Disons enfin que la Valse fut à l'honneur : d'abord celle de l'impérissable J. Strauss, transcrite par Macchioli ; ensuite, celle de Brahms, dans un arrangement choral du Directeur Roger Baron ; enfin celle des « Saltimbanques », délicieusement chantée par Christiane Charpentier. Reprise par les chœurs, accompagnés par le Cercle Symphonique, le Concert allait s'achever sur l'air : « Va, gentil soldat... », mais, devant les applaudissements frénétiques, ce fut par un « bis », scandé en mesure par la clique des auditeurs que se termina avec éclat cette Fête de Sainte-Cécile présidée par M. Daprez, Député-Maire et présenté avec esprit par son Adjoint, G. Kuntz.

L'ÉCHOTIER.

SEINE-SAINT-DENIS  
LIVRY-GARGAN  
Remise du Fanion Fédéral des Sociétés Musicales de l'Île-de-France à l'Harmonie La Livryenne le 28 octobre 1979

Nous remarquons la présence à cette cérémonie de M. le Sous-Préfet du Raincy, M. le Maire Adjoint de Créteil, M. A.-M. Vincent, Maire de Livry-Gargan, Mme Soulier, Maire-Adjoint, les Conseillers Municipaux, M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France et Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France, le Colonel Charollais, Secrétaire Général de la Fédération, M. Massuochetti, Vice-Président de la Fédération, M. Robillard, Vice-Président de la Fédération, Président de l'Union Départementale du Val de Marne, M. Melsonnier, Vice-Président de la Fédération.

Après quelques mots de bienvenue de M. Beaujard, Directeur de la Chorale du Conservatoire présentant le programme, l'Harmonie La Livryenne prenait place sur le podium et ouvrait la cérémonie par La Marche Triomphale sous la direction de son chef, M. Jean Dessaint et continuait par l'Hymne à la nature de Beethoven et le Concerto pour Trompettes et Batterie de Jean Dessaint et Maurice Pohler, professeurs au Conservatoire Municipal de Livry ; à la trompette, MM. Laurent Gauthier et Pascal Dupont ; à la batterie, Miles Martine Paris et Brigitte Agrin. Citons au passage, la dextérité de ces deux jeunes filles et le succès qu'elles obtinrent ainsi que nos deux trompettistes que nous félicitons.

Et voyage à travers les U.S.A. de Darling.

Le ballet de la compagnie Rythme et Jolie, dirigé par Mme Dorsemann fit très applaudi.

Pour terminer ce concert, M. Dessaint avait fait appel à ses tambours avec la Marche de Babette de Gilbert Bécaud. Bisée par un public nombreux, La Livryenne interpréta le fameux Tiger Rag. La chorale du Conservatoire Municipal de Livry sous la direction de M. Beaujard, professeur de chant, prit le relais avec la Barcarolle des Contes d'Hoffmann, la Nuit de Rameau, l'Amour de Moy de G. Aubanel, Nabouko de Verdi.

La cérémonie de la transmission du Fanion commença alors. Sur la scène, autour du Président de la Fédération prirent place le Maire Adjoint de Créteil, le Colonel Dessailly, M. Claude Charles, Directeur de la Musique de Créteil, M. le Maire de Livry-Gargan, Mme Soulier, Maire Adjoint, M. Guichard, Président de l'Harmonie, M. Dessaint et Isabelle Bellenger, Porte Drapeau.

M. Pin dans son allocution expliqua le sens symbolique qu'attachent à leur Fanion Fédéral les 10.000 musiciens des sociétés affiliées à la Fédération de l'Île-de-France. Il félicita les chefs et les musiciens des deux harmonies pour leur brillant concert.

Après avoir remercié le maire de Livry-Gargan de tous les services qu'il rend, à travers sa société, à la cause de la musique populaire, il lui remit en témoignage de gratitude la Médaille d'Honneur de la Confédération Musicale de France ainsi qu'à Mme Soulier et M. Guichard, Président de la Livryenne ; la Médaille d'Or de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France à M. Royer, percussionniste et trésorier de la Société à Mlle Chantal Jardin, et à M. Franck Jardin ; la Médaille d'Argent à MM. Vincent Pineau, Philippe Verrier, Marc Leclair, Franck Rideau-Paulet, Laurent Pelletier et Hugues Batave.

A la demande de M. le Président Pin toute l'assistance se leva. Après les sonneries « Garde à vous » et « Ouvrez la han », exécutées par les trompettes de la Livryenne, le Président prit le Fanion des mains de M. le Maire Adjoint de Créteil et le remit à M. le maire de Livry cependant que retentissaient « Au drapeau » et « La Marseillaise ».

En deuxième partie, l'Harmonie de Créteil sous la direction de son directeur M. Claude Charles nous donna un concert avec des morceaux de choix qui mirent en valeur les solistes de cette excellente formation.

Puis ce concert se termina en apothéose avec les deux sociétés qui exécutèrent « Trumpet Tune - Trumpet Voluntary », de Purcell que dirigea M. Jean Dessaint, M. Claude Charles de l'Harmonie de Créteil, clôture ce programme avec « American Panorama » de Darling.

Pour terminer, M. A.-M. Vincent, maire de Livry, prend le parole, remercie la Fédération de l'honneur fait à lui-même en lui décernant la Médaille de la Confédération Musicale de France et à sa musique en lui offrant la garde du Fanion Fédéral et promet que la Livryenne parcourra les villes du département avec cette belle récompense.

M. le Sous-Préfet fait aussi l'éloge de la Musique. Il adresse ses félicitations à la Livryenne, à tous ses membres pour les énormes progrès accomplis depuis 7 ans.

Oui déjà 7 ans que notre ami Jean Dessaint a pris la direction. Auparavant la Livryenne n'était qu'une société de tambours et clairons, très limitée dans le choix des morceaux et des concerts. M. Dessaint demanda à tous de faire un effort dans le soufflage, ses appels restent valais. Il s'associe avec M. Lucas, Directeur du Conservatoire municipal de Livry et avec les élèves de sa classe de trompettes et la classe de clarinettes, il constitue un ensemble baroque, arrange des morceaux pour cette formation qui sont appréciés du public.

L'année prochaine notre Livryenne aura 2 ans ; nous lui souhaitons un bon anniversaire.

Merci à tous les musiciens et toutes les personnes qui ont contribué à cette merveilleuse manifestation musicale.

### STAINS Un musicien de l'Harmonie à l'honneur

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Henri Lecoq au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Cette haute distinction récompense un homme qui depuis de longues années se consacre aux œuvres de bienfaisance et socio-culturelles.

Pendant vingt ans, Secrétaire de l'Harmonie de Stains. Il fit preuve de qualités exceptionnelles d'organisateur de grands festivals et autres festivités.

D'autre part, sa voix faisait souvent autorité dans ses assemblées.

Très préoccupé par ses affaires, il reste cependant un ardent défenseur de la musique populaire.

La Confédération Musicale de France, la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France et l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Seine Saint-Denis s'associent à l'Harmonie de Stains pour lui présenter de chaleureuses et sincères félicitations.

## marne et meuse

### MARNE DORMANS

#### Sainte-Cécile à la Fanfare de Dormans le 18 novembre 1979

L'Église Saint-Hippolyte accueillait une nouvelle fois la Fanfare locale pour la célébration de leur Patronne. Minutieusement préparée par le Directeur Marcel Menut, la partition musicale comprenait « Gloria Vitis » de Colteux, « Aria de la Sulte en Ré de J.-S. Bach », « Voie Triomphale » de Colteux et la « Cavatine » de Raff dans un arrangement de M. René Fournier qui devait, à cette occasion, diriger l'ensemble. La Batterie-Fanfare apportait également sa contribution en faisant résonner les vœux séculaires avec la « Sonnerie aux Champs ».

Au vin d'honneur, le Président Rennepont remercia chaleureusement M. le Sous-Préfet d'Épernay qui honorait de sa présence cette journée de réjouissances et associait à ses compliments tous ceux qui œuvrent pour la prospérité de la Société. Il rappelait également le bilan des sorties accomplies cette année : 33 au total. C'était l'occasion de renouveler sa reconnaissance aux Directeurs, MM. Menut et Villetta, à Mme Choque, aux majorettes, aux musiciens et à leurs épouses, précieuses auxiliaires de leurs maris.

Outre les personnalités déjà citées, nous remarquons la présence de MM. Michel Houllmont pour la Fédération Marne et Meuse, Jean Maucclair de l'Union Musicale Intercommunale ainsi que de nombreux Conseillers Municipaux.

### EPERNAY La Société Philharmonique de Champagne change de direction

Lors de la réunion du Comité du 19 novembre, le Président Ghislain de Voqué a signalé qu'il avait accédé au désir de M. René Fournier, celui-ci désirant se retirer de la direction de l'orchestre.

C'est M. Michel Fournier qui a accepté de succéder à son père.

En retrait depuis quelques années, le Commandant Michel Fournier dirigeait à la fin de sa carrière la Musique de la 3<sup>ème</sup> Région de Rennes. Musicien accompli, violoncelliste et saxophoniste de talent, ancien élève du Maître Félicien



# Instrumentes à vent



PICCOLO/FLUTE/CLARINETTE/SAXOPHONE/TROMPETTE/CORNET  
BUGLE/TROMBONE/COR/BARYTON/BASSE/SOUBASSOPHONE

Documentation sur demande : Yamaha Music France : 1, rue de Valenciennes - 92000 Paris - Tél. : 01.47.33.99



# l'olifant

4, RUE DU DOCTEUR GOUJON - 75012 PARIS - TÉL. : 346.86.53 (Lignes groupées)

## Bernard Jeannot

1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire National Supérieur de Paris (Corne et Trompette)  
 Ex-soliste de la Musique de la Garde Républicaine de Paris  
 des Concerts Pasdeloup et Lamoureux  
 Ex-soliste de l'ORTF, Radio France Orchestre Lyrique  
 Membre actif du Quintette de Cuivres ARS Nova  
 Membre actif des Philharmonistes de Châteauroux

**Vient d'ouvrir**  
**un Magasin Spécialisé**  
**dans la vente, la réparation**  
**et le service après-vente**  
**de tous les cuivres.**

Trompettes - Cornets - Bugles - Trombones - Cors - Basses  
 Tubas - Sousaphones et Euphoniums.  
 Embouchures Bruno TILZ, BUSH, Denis WICK  
 et accessoires.

L'Olifant représente également les Marques suivantes :

Selmer — Courtois — Bach (normal et montage spécial) — Bundy  
 King (tut et sib) — Marigaux (ut et sib) Benge (U.S.A.)  
 Besson, Boosey et Hawkes (England)  
 Blessing (U.S.A.)

Importation Made in China : Larch - Pianos

Remise exceptionnelle pour :

Professeurs, Musiciens Professionnels, Etudiants et Harmonies

Ferret, Michel Fourrier avait déjà signé plusieurs arrangements d'orchestre pour la Société Philharmonique de Champagne.

## MEUSE ANCERVILLE

L'Amicale en deuil  
 Atteint d'un mal implacable, Maurice Varnier vient de s'éteindre.  
 Pendant quarante années, de 1935 à 1975 il a dirigé la Fanfare l'Amicale Ancervilleoise, ainsi d'ailleurs que la Fanfare voisine des Usines Tréfilunton de Marnaval.

C'est dans l'église de cette dernière commune qu'eurent lieu ses obsèques au cours desquelles les deux fanfares réunies sous la baguette de M. Michel Renard interprétèrent notamment le « Marche de l'Amitié », récente composition de Maurice Varnier en souvenir des bons moments passés avec ses musiciens.

Le Président de l'Amicale Ancervilleoise retraça la vie musicale du défunt, alors que le Président de la Fanfare de Marnaval rappela les qualités morales de Maurice Varnier qui a passé une grande partie de sa vie professionnelle aux Usines de Marnaval.

La Fédération Meuse et Meuse présente ses condoléances à la famille ainsi qu'à l'Amicale Ancervilleoise et à la Fanfare de Marnaval.

## COMMERCY

### Le Festival sous la pluie

A l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, l'Harmonie Municipale de Commercy organisait une fête de nuit le samedi 26 mai et un Festival de Musique le dimanche 27 mai 1979 dans le parc verdoyant et ouvert pour la première fois au public, de l'ancien CET de la rue de la Gare.

Malheureusement la pluie diluvienne devait obliger les organisateurs à prendre une solution de dépannage et c'est dans le réfectoire de l'établissement scolaire qu'eut lieu la fête de nuit.

Malgré une installation de fortune, le groupe folklorique des « Corrévrots, Corrévrottes et Vaudois » de Corravillers (Haute-Saône) se fit applaudir ainsi que la Stadtkapelle Hockenheim, ville allemande jumelée avec Commercy, qui joua en intermèdes.

Dimanche, le Festival débute par un défilé dans les principales artères de la ville et se déroula normalement, à l'exception des morceaux d'ensemble prévus vers 18 h qui durent être annulés, la pluie ayant fait violemment sa réapparition.

Participèrent à ce Festival les Sociétés suivantes : les Majorettes de Commercy (Président, M. Besson), La Volontaire de Vaucouleurs (Directeur, M. Pierre Favé), la Fanfare Communale de Nouvres-Maisons (Directeur, M. Robert Gouget), la Fanfare de Vold (Directeur, M. Louis Talfournier), la Fanfare Municipale de Tronville-en-Barrois (Directeur, M. Joseph Pérez), l'Harmonie Municipale de Fains-Véel (Directeur, M. Jean Roy), les Corrévrots, Corrévrottes et Vaudois (Président, M. J.-M. Clément), l'Harmonie Coguot, la Fanfare de Vold (Directeur, M. Roger Féron), l'Harmonie Municipale de Roims (Directeur, M. Claude Jeannot).

guy), l'Harmonie Municipale de Châlons-sur-Marne (Directeur, M. Jean Dumais), la Fanfare de Wilry-les-Reims (Directeur, M. Claude Tanguy), la Stadtkapelle Hockenheim (Directeur, M. Werner Plum).  
 De nombreux applaudissements marquèrent le passage de chaque formation sur le podium.

Dans la matinée, plusieurs Sociétés avaient accepté de donner un concert dans certains quartiers de la ville et dans les villages voisins, et obtinrent beaucoup de succès.

A l'issue du Festival, les Présidents et Directeurs de Sociétés furent reçus dans le Château de Stanislas, maintenant Hôtel de Ville, où eut lieu, au cours d'un vin d'honneur, la remise d'une médaille commémorative à chaque Directeur par M. Robert Perrot, Directeur de l'Harmonie Municipale de Commercy. Ensuite, M. Jacques André, Président, remercia les représentants des Sociétés participantes et évoqua le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'Harmonie rappelant que s'il n'y avait plus de témoins de la création, il se trouvait dans l'assistance un homme qui avait vécu les premières années de cette formation, M. Edmond Leroy qui M. Dosa, Conseiller Général-Maire, remit la Médaille d'Honneur Départementale et Communale de Vermeil.

## midi

### AUDE PORT-LA-NOUVELLE La Sainte-Cécile au Réveil Nouvellonais

Comme le veut la tradition, le Réveil Nouvellonais a fêté le patronne des musiciens dans la journée du 18 novembre malgré une température assez fraîche. Dès le samedi 17 novembre, les Pompons Rouges donnèrent une agréable soirée que de nombreux auditeurs et amis du Réveil apprécieront; prirent part à cette soirée, les jeunes élèves de l'Ecole d'accordéon.

Comme fut que le lendemain dimanche 18 novembre que la fête battit son plein avec le grand défilé à travers les principales artères de la ville, qui fut suivi d'une participation à la grand-messe et au concert donné place Léon-Blum.

Cette belle manifestation fut continuée par le banquet traditionnel pris dans la grande salle de l'Hôtel-Restaurant « La Méditerranée » ayant pour toile de fond la mer qui, en cette période d'équinoxe, roulait de grandes vagues argentées par le soleil automnal.

On remarquait dans l'assistance, M. Jacques Miquel, Président de l'Harmonie Municipale de Carcassonne, Vice-Président de la Fédération du Midi, remplaçant M. Sarzi, Président Fédéral, qui avait été invité à présider la fête de la Sainte-Cécile du Sud-Languedocien à l'occasion de la Fête de la Musique de Carcassonne, M. Badot, Président du Réveil Nouvellonais, MM. Guérin, Secrétaire Général, Roux, Directeur, accompagnés de leurs épouses et de nombreuses personnalités amis du Réveil telles que M. Carrière, Directeur de

l'Ecole de Musique de Sigean, et Madame.

A la fin du repas, MM. Rivas, Vicolo, Baudrillard et le sympathique Léon Dejon, Porte Drapeau, reçurent de la part de M. Miquel des récompenses fédérales bien méritées.

Prirent la parole, M. Badot, Miquel et Rapin en faveur du Réveil Nouvellonais et de la Musique en particulier et la soirée se termina par des rires et des chansons en attendant la Sainte-Cécile de 1980.

## AUDE

### NARBONNE Sainte-Cécile à la Fanfare des Sens-Soucis

La Sainte-Cécile a été superbement honorée le dimanche 18 décembre par les musiciens fanfaristes des Sens-Soucis, avec un petit retard, certes, mais l'essentiel, c'est de fêter la Patronne des Musiciens au cours d'une réception sportive au club Léo-Lagrange. La Fédération du Midi, qui préside notre ami André Sarzi, absent ce jour là pour la Fête de la Musique de Castelnaudary, a récompensé le jeune trompettiste Jean Claude Moragues en lui attribuant le diplôme et la médaille du Mérite Musical.

M. Roger Chisaud, Président, souhaite une longue vie aux Sens-Soucis, qui, depuis leur création n'ont cessé d'aller de succès en succès, et qui continueront d'ailleurs, nous le souhaitons, à montrer leurs qualités musicales au Carnaval de Florensac (Hérault).

Et, qui sait, peut-être nos vaillants musiciens nous feront-ils un petit plaisir avant leur première sortie, qui s'annonce déjà satisfaisante. N'en doutons pas, car nous avons toujours plaisir à écouter cette phalange de musiciens.

Cette fête se termina dans l'ambiance et la camaraderie, comme c'est la coutume chez les Sens-Soucis.

## HERAULT

### BEZIERS - SAINT-GIRONS

Le Président fédéral André Sarzi, les membres du bureau fédéral, ainsi que tous les musiciens appartenant à la Fédération du Midi, sont heureux d'apprécier la nomination au titre de Chevalier des Arts et Lettres de M. Lucien Michamp, Trésorier Général de la Fédération et de M. Henri Maurel, Vice-Président Honoraire, Président Honoraire de l'Union Départementale des Sociétés Musicales du Département de l'Arège.

En cette heureuse circonstance, nous présentons à ces heureux récipiendaires, nos plus vives félicitations pour ces récompenses bien méritées.



Monsieur MAUREL

## BEZIERS

### Fête de la Sainte-Cécile

Selon la tradition, la fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens et des chanteurs a été célébrée avec éclat le dimanche 18 novembre, au Palais des Congrès.

Au premier rang, on notait la présence de M. Y. Sabah, Maire-Adjoint représentant M. Paul Balmigère, Député-Maire, MM. Robineau et Belevu, Adjoint, MM. Paillaz et Terral, Conseillers Municipaux. La Fédération était représentée par M. René Portes, Secrétaire Général, M. Lucien Michamp, Trésorier Général, M.M. A. Galy, Vice-Président et Linon, Président des Sociétés de l'Hérault, M. Borrut, Directeur de l'Ecole de musique.

C'est la Penna « La Blonvenida », avec ses dix musiciens et ses deux danseuses qui ouvrit le feu avec trois pièces dont les sonorités emplissaient la vaste salle, notamment « La Blonvenida » de Y. Soulié dirigé par Antoine Ferrer. La Lyre Biterroise sous la direction de M. Léon Collet interpréta un air richement orchestré « Granada », puis la ravissante page d'Edouard Lalo, « Le Roi d'Ys », et pour terminer le programme, une musique de Jazz « American Panorama ». La chorale « La Cantarella », sous la direction de M. Claude Lévy, interpréta « Mon Petit Poney », de Roger Calmel, « Solfêrino », Sol. Fa. Ré. Ut de François Horr, « Rumba », de Peter Jenkins, « Nocturne K 549 » de Mozart, « So Cantata », de Ma Liberté de Georges Moustaki, et « Chants de France », de Jean-Louis Martinet.

Dans la plupart des formations qui se produisirent il nous a été agréable de reconnaître des élèves et des professeurs de l'Ecole de Musique Municipale. Tout d'abord le quatuor de flûte à bec dirigé par M. Vrech interprétant quatre ariettes: « Bonnes pièces », « Deux yeux, Les Deux Vainqueurs », de P. Gueffon, « Brutes Camusettes » de Charles Lécuyer, « Cinq » de Desormet, « Les Fêtes Vénitennes », de Campes, M. Claude

Linon dirigea ensuite la classe de trompette forte de onze exécutants dans deux pages de Henry Purcell, « Trumpet Voluntary » et « Trumpet Tune ». Puis vint l'Amicale des Accordéons sous la direction de Mme Vidal dans deux morceaux bien enlevés par quatorze filles et garçons, « Helmarfest », ouverture de Guido Wagner et « Suite Irlandaise » de Ustas Seiber. L'Estudiantina Biterroise dirigée par son Sous-Directeur, M. Robert Vidal remplaçant M. Honoré Déjean qui se remet de son accident, interpréta: « Satalka et Sérénade » et pour terminer, « Nuits Florentines ».

Le concert se termina et M. le Délégué aux Affaires Culturelles invita les exécutants à boire le vin d'honneur. Pendant le déroulement du concert, les majorettes et les danses sur les ailes Paul-Riguet Inondées de soleil, offraient une jubade sous la direction du chef Brignon puis les majorettes « Sang et Or » sous la direction de M. Georges Viguière. Les uns et les autres furent applaudis comme il convenait.

Comme le veut la tradition, les musiciens de la Lyre se retrouvaient à Valras Plage pour le banquet traditionnel. C'est M. Linon représentant le Président Fédéral André Sarzi qui procéda à la remise des décorations à MM. Jourhac, Macary, Chanet, Portes, Arribat et Chuide. Il appartenait à M. A. Galy, Vice-Président de la Fédération du Midi et Président de la Lyre de décorer M. Léon Collet pour ses 29 années de direction à la Lyre Biterroise. A l'heure des toasts M. Pierre Jambert doyen de la Société parla des activités futures de la Lyre M. Galy exorça MM. Balmigère, Député-Maire, Turco, Maire de Valras, Sabah, Jamay, Directeur du Théâtre, Portes, Secrétaire Général de la Fédération. Ayant félicité les décorés, M. Galy fit un bref résumé de la vie de Sainte Cécile. Tour à tour prirent la parole Mme Cauvy au nom de M. Turco, M. Borrut, Directeur de l'Ecole de Musique de Béziers, et de M. Collet, Directeur de la Lyre.

Une sauterie termina cette journée de laquelle tout le monde se retire enchanté et se disant à l'an prochain.

Une manifestation amicale avait lieu également au stade des Etoiles du Rail pour la remise des décorations aux majorettes. C'est en présence de M. R. Portes, Secrétaire Général et de M. Liquory, Président, qu'a eu lieu cette remise ainsi que des médailles correspondant à la présence dans le groupe par la Fédération des Majorettes. Cette crute réunion se termina par un goûter arrosé de champagne.

Béziers a bien fêté Sainte Cécile en 1979.

## PYRENEES-ORIENTALES

### PERPIGNAN

Les Sociétés Musicales et Chorales ayant leur siège dans le département des Pyrénées Orientales et affiliées à la Fédération du Midi et à la Confédération Musicale de France, constituées en Union départementale, ont tenu leur assemblée générale statutaire le dimanche 18 novembre 1979, à 10 h, à Perpignan dans la salle de l'Harmonie Municipale de cette ville, sous la présidence de M. Michel Paus, Vice-Président de la Fédération du Midi, délégué pour le département des Pyrénées Orientales.

Étaient représentées les sociétés suivantes : l'Harmonie Municipale de Perpignan, la Batterie Sainte-Cécile d'Illes-sur-Têt, la Lyre Argelésienne d'Argelès-sur-Mer, l'Harmonie d'Elne, la Clique-Fanfare Stéphanos de Saint-Estève, les Dauphines de Saint-Estève, les Mascottes d'Elne, le Groupe Jeune des Monastir de Saint-Estève, la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, l'Orphéon de Rivesaltes, Les Cantayras Catalans, l'Orchestre d'Accordéons de Perpignan, l'Union Musicale de Maury, les Majorettes-Emeraudes d'Illes-sur-Têt, le Réveil Laurentin de Saint-Laurent-de-Cerdans, la Clique-Fanfare de Céret et la Chorale Coecilia du Moulin-à-Vent à Perpignan.

Les débats ont été dirigés par M. Michel Paus qui, avec le concours de M. Mouraux Trésorier-Adjoint de la Fédération du Midi, a passé en revue les différents problèmes qui sont journelement posés aux dirigeants des sociétés par la gestion de celles-ci : ressources, subventions, récompenses, assurances, relations avec la SACEM, examens d'élèves, stages de jeunes musiciens, livret fédéral, journal confédéral.

M. Cazach, Président de la Lyre Roussillonnaise, a fait un compte rendu du déroulement du Congrès Fédéral qui s'est tenu à Rivesaltes les 12 et 13 mai 1979 dans d'excellentes conditions, et M. Carlig, Président de la Clique-Fanfare de Céret, a exposé de quelle façon avait pu être organisé à Céret en juillet 1979 un festival dont le succès a déterminé les organisateurs à renouveler cette expérience en juillet 1980.

Les délégués ont accepté la proposition faite par les dirigeants des sociétés ayant leur siège à Elne, d'accueillir dans cette ville le congrès de l'Union Départementale avec rassemblement des sociétés en mai 1980 à une date qui reste à déterminer.

Avant de se séparer les délégués ont maintenu en fonction le Bureau de l'Union départementale, ainsi constitué : Président : M. Michel Paus, assisté des

Présidents des Sociétés fédérées.

Trésorier : M. Albert Sinote, assisté de M. Louis Siblude.  
 Secrétaire : M. André Mouraux.

## SAINT-LAURENT-DE-CERDANS Sainte-Cécile au Réveil Laurentin

C'est par un temps froid que le Réveil Laurentin a fêté Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Contrairement aux années précédentes, c'est dès samedi soir qu'a commencé la fête, par un concert à la salle de l'Avenir.

Un public assez nombreux a répondu présent et assisté à une magnifique soirée.

Le Réveil Laurentin a débuté ce concert par la marche « Rondeaux » par la batterie-fanfare seule. Puis a eu lieu l'aubade des Majorettes, qui a été très applaudie.

Une remise de médailles a suivi, sous la présidence de MM. Pierre Reynaud, Maire, et Michel Paus, Président Départemental, à Mites Carry Macias, Patricia Xerólier, Gladi Xerólier, Sandrine Corominas, et MM. Pierre Campollinas et Norbert Delos, pour leur cinquante ans de présence dans notre association ; et la médaille de vétéran, de la Confédération Musicale de France fut remise à M. Thomas Selles, un des fondateurs du Réveil Laurentin en 1945, et actuel Vice-Président. Nous leur adressons toutes nos félicitations.

Ensuite, la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes interprétait des marches et des morceaux célèbres, tels que « Le Jour le plus long », « La Silence », « La Piste aux Etoiles », « La Chantille » et bien d'autres.

La deuxième partie fut assurée par les Cantayras Catalans de Perpignan, sous la direction de M. Sinote. Ils ont fait revivre les chansons catalanes traditionnelles ainsi qu'un bouquet de chansons rétro et pot-pourri pour papa, ponctués de célèbres catalanades. Ils terminèrent par « Paris, Reine du Monde », qui enthousiasma tous les spectateurs. Un grand bravo à cette troupe.

Le point final, qui regroupa la Lyre Roussillonnaise et le Réveil Laurentin, devait clôturer cette magnifique soirée, par la marche « Les Enfants de Troupe ».

Dimanche matin a eu lieu le traditionnel défilé avec dépôt de gerbe aux Monuments aux Morts. On notait la présence de M. Reynaud, Maire, de son Conseil Municipal et des représentants des Associations des Anciens Combattants. Un apéritif fut offert aux participants, auxquels se joignit M. le Curé.

Il nous reste à souhaiter qu'une telle fête, devenue maintenant traditionnelle, continue à se renouveler chaque année.

Un grand bravo aux organisateurs et à tous les membres du Réveil Laurentin.

Vive Sainte-Cécile, Vive Le Réveil Laurentin.

## normandie

### Memento

Samedi 1er décembre, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, Concert par l'Harmonie « La Fraternelle ». Direction : André Bellis.

Dimanche 2 décembre, 17 h, La Havre, Cathédrale Notre-Dame, Concert par l'Harmonie Municipale. Direction : Claude Degugis.

Lundi 3 décembre, 21 h, Caen, Théâtre Municipal, Quatuor Tallich de Prague.

Mardi 11 décembre, 21 h, Lisieux, Cinéma « Royal », Concert de l'Orchestre Symphonique. Direction : Louis Muckensturm. Soliste : Claude Merodou, pianiste.

Samedi 15 décembre, 21 h (année des Abbayes Normandes), Caen, Abbayes aux Dames, La Passion selon Saint-Jean, J.-S. Bach. Direction : Michel Dubois.

Dimanche 16 décembre, 18 h, Lisieux, Cathédrale Saint-Pierre, Concert de Noël, Magnificat A. Vivaldi.

Trouville, 18 h, Eglise Notre-Dames-Victoires, Concert de Noël, Gloria, A. Vivaldi.

Caen, 17 h 30, Théâtre Municipal, Orchestre de Chambre de Caen. Solistes : Mariette Normann, harpiste, Michel Dutriez, contrebassiste. Direction : Jean-Pierre Dautel.

Dimanche 23 décembre, 18 h ; lundi 24 décembre, 20 h 30 ; samedi 29 décembre, 20 h 30 ; dimanche 30 décembre, 18 h ; lundi 31 décembre, 20 h 30, Caen, Théâtre Municipal, La Route Fleurie, Opérette de Francis Lopez.

Dimanche 8 janvier, 17 h 30, Caen, Théâtre Municipal, Orchestre de Chambre de Caen. Soliste : Frédéric Lodéon, Violoncelliste.

## ALENÇON

### Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir

C'est la Ville d'Alençon qui, cette année, donne l'hospitalité à la Fédération Musicale de Normandie pour qu'elle y tienne son congrès annuel.

Tôt le matin de ce dimanche 21 octobre, un petit gris, la vieille cité octovale ouvrait ses portes aux représentants des Sociétés Musicales de Haute et Basse Normandie et de l'Eure-et-Loir. Certains étaient arrivés la veille mais

nombreux étaient ceux qui, partis tôt le matin, avaient dû parcourir cent kilomètres. Certains étaient arrivés la veille mais très fatigués et plus pour se rendre jusqu'à la préfecture de l'Orne.

La structure géographique de la vaste fédération normande oblige chaque année certains congressistes à un long déplacement pour se rendre au lieu du congrès, quel que soit le lieu où il se déroule.

C'est pourquoi, cette année encore, il fallut bien considérer une bonne demi-heure à l'heure prévu et c'est à neuf heures trente que le Président André Petit ouvrit la séance devant une centaine de délégués réunis dans la salle des fêtes.

Il remercia tout d'abord M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, qui avait répondu à son invitation de présider ce congrès, montrant ainsi tout l'intérêt qu'il porte à la vie des Sociétés Musicales, en Normandie comme partout ailleurs.

Par la suite, le déroulement du congrès fut interrompu pendant quelques instants, et à deux reprises, pour accueillir M. J.-P. Charveron, Chef de Cabinet du Préfet et M. Pierre Mauger, Maire d'Alençon.

Après avoir fait part de l'absence pour des raisons majeures de quelques personnalités, le Président donna la parole à M. Ouvrier, Secrétaire, qui exposa le rapport moral de l'exercice écoulé.

Ce rapport consistait en un résumé des travaux du Conseil d'Administration et des activités des différentes commissions.

Les sujets abordés au cours des réunions du Conseil donnèrent lieu à des détails plus approfondis, notamment en ce qui concerne l'évolution de la situation budgétaire, l'organisation et le déroulement des examens, la rédaction et la diffusion du Bulletin Fédéral, les modifications apportées à certains articles des statuts, devenus caduques avec le temps, l'acquiescement des cotisations et des primes d'assurances dont la ponctualité laisse parfois à désirer.

Le rapport moral n'ayant pas donné lieu à des questions particulières fut adopté à l'unanimité.

En l'absence, pour raisons de santé, du Trésorier M. Catherine, c'est le Président Petit qui fit l'exposé de la situation financière de l'exercice 1978 ainsi que celle de l'exercice en cours; situation parfaitement saine et équilibrée; puis il indiqua les subventions reçues ainsi que celles espérées ainsi que la façon dont elles ont été ou seront utilisées pour les achats d'instruments de musique.

Le rapport financier fut adopté à l'unanimité.

Il fut ensuite question du Journal de la C.M.F. et du Bulletin Fédéral. Outre les indications données sur le projet de modification du Journal et sur l'évolution positive du Bulletin, il a été recommandé de ne pas envoyer des articles découpés dans des journaux; d'éviter la présentation de textes qui ne sont pas d'un intérêt général. Il faut plutôt fournir des commentaires sur des programmes de concert sans s'écarter de l'information susceptible d'intéresser le plus de lecteurs possible. Il est recommandé aussi de se servir des colonnes du Bulletin pour diffuser les dates et programmes de manifestations et concerts à venir.

Le Bulletin doit être le trait d'union entre la direction de la Fédération et les Sociétés aussi bien que des Sociétés entre elles.

Beaucoup de renseignements y figurent déjà; il faut les lire, s'y référer et les conserver.

Il est fait état de certaines difficultés de diffusion du Bulletin dans les Sociétés; il ne peut être adressé qu'aux correspondants désignés mais il est recommandé de contracter les abonnements supplémentaires pour que tous les intéressés soient servis.

Il faut donc que les noms et adresses exacts de tous les destinataires du bulletin, comme du journal, soient clairement indiqués.

Suivant l'ordre du jour, M. Bellis, vice-Président Général, fit un exposé très détaillé sur la façon dont se sont déroulées les épreuves des Examens Fédéraux et les conclusions qu'il a pu en tirer au vu des rapports reçus et aussi des commentaires entendus au cours des réunions du Comité.

Il ressort des épreuves 1979 que le nombre des Sociétés et Ecoles de Musique présentant chaque année des candidats est en régression, que le nombre des candidats présentés est très inférieur au nombre des candidats inscrits, qu'il est toujours souhaitable d'éviter la dispersion des centres d'examen et, dans la mesure du possible, que les barèmes de correction soient appliqués de façon intégralement uniforme.

Il émit le vœu que la répartition des points soit légèrement modifiée, en tenant compte du rétablissement de la lecture rythmique selon un souhait unanime et indique la base de notation qui concrétiserait ce vœu.

A la suite du rapport de M. Bellis, plusieurs interventions ont été entendues, des explications ont été fournies et le Président conclut sur la nécessité de faire connaître la plus possible l'option de la Fédération.

Suivirent alors les rapports des différentes commissions, lesquels furent ac-

# Amati

**une Marque de Renommée Mondiale,  
des Instruments de Qualité Exceptionnelle.**



**Des références ?**

**Orchestre Philharmonique Tchèque,  
Orchestre Philharmonique Slovaque,  
Orchestre Symphonique de Prague,  
Orchestre de la Radiodiffusion  
tchecoslovaque etc... etc...**

**Comparez nos prix  
et notre qualité !**

**Catalogue, tarifs et  
points de vente sur  
simple demande à :**

## MUSICO

**Instruments et Accessoires  
de Musique 9, route de Colmar,  
WINTZENHEIM 68000 COLMAR  
tél. (89) 41.18.78**

cueillies à l'unanimité et ne soulevèrent aucun commentaire particulier.

Le Secrétaire donna lecture des modifications apportées aux statuts; celles-ci ont été adoptées à l'unanimité.

On procéda au vote pour l'élection ou la reconduction des mandats de huit membres du Conseil d'Administration.

La conclusion de ce congrès fut confiée à M. Ameller qui fit un exposé très détaillé et très intéressant en répondant à des sujets traités au cours de la réunion, en particulier :

- le journal et les articles qu'il peut diffuser;
- les assurances, les précautions qu'il faut prendre pour les défilés, l'établissement des factures de sinistres;
- création envisagée de diplômes pour les chefs de musique amateurs et professionnels;
- subventions pour les épreuves;
- indications sur les niveaux et les années d'étude de la musique;
- composition des jurys, notations;
- dictées musicales préparées sur cassettes;
- horaires aménagés dans les établissements scolaires;
- démarches à faire pour l'admission de jeunes musiciens dans les musiques militaires.

Le congrès étant terminé, on entendit une allocution de M. Mauger, maire d'Alençon, musicien et ancien chef de musique et une allocution de M. le Chef de Cabinet de la Préfecture.

Puis, les congressistes se rendirent dans une autre salle où leur fut servi un déjeuner excellent dans une ambiance chaleureuse et amicale.

La journée se termina par un concert très suivi donné par l'Harmonie Municipale d'Alençon sous la direction de M. Christian Lecomte.

### SEINE-MARITIME CRIQUETOT-L'ESNEVAL

#### Le Centenaire de la Société Musicale

En ce dimanche, Criquetot était le lieu de l'Art Musical dans toute son expression: Musiciens amateurs et musiciens professionnels célébraient ensemble une centenaire alerte, la Société Musicale de Criquetot-l'Esneval. Une Grande Dame de cent ans encore couronnée par des jeunes est un événement, aussi était-il indispensable d'en faire état par une fête.

Il en fut ainsi, et quel souvenir culturel en restera pour chacun de tous les amis venus de partout, encourager les amateurs dévoués, mais surtout apprécier la présence amicale de la Musique Principale des Troupes de Marine, placée sous la direction du Commandant Albert Fasce!

Le matin, à 10 h précises, entourés de tout ce qui représente une Cité, les musiciens de Criquetot furent accueillis à l'église par M. l'Abbé Carliez. L'édifice religieux était décoré pour entendre un programme particulièrement préparé, durant de longues répétitions, avec la participation dévouée de plusieurs centaines de jeunes de la paroisse, lesquels, au soir, près de vingt-cinq, s'étaient réunis autour du chef Raymond Décultot, l'un des pro-

miers assidus. On interpréta Schubert dans son « Mouvement musical », son « Andante expressif », sa « Sérénade », ou travail de nuances, « La Pastorale » de Grieg, comme une balade qui fait rêver, « Panis Angelicus » de César Franck, qui, avec Laurent et Philippe, donne le ton de la prière, enfin, le « Te Deum » de Marc-Antoine Charpentier, crie de joie des cuivres.

L'Abbé Carliez, ouvert à l'Art, sous toutes ses expressions, mit l'accent bien sûr vers la Musique, et de dire: « La Musique est vieille comme le monde et se manifeste dans tous les moments de la vie ». Il évoqua le rôle des instruments, de la harpe à la trompette, qui parlent...

Au cours de la messe, Robert Hiver, incita les fidèles à une pensée envers les Sociétaires disparus, certains d'entre eux nous ayant tellement aidés dans la route difficile de la musique.

Puis, ce fut vers le Monument aux Morts que le défilé se dirigea. Là, en présence des Autorités civiles et militaires, une minute de recueillement fut observée à la demande du Président Gustave Fontaine.

Précédé du garde-champêtre Roze, et le service de circulation sous les ordres du chef de gendarmerie Barbier, la Société Musicale se rendit devant la Mairie. La Garde d'Honneur des Sauteurs-Pompiers avec le Lieutenant Evode-Morisseo rendit l'hommage aux drapeaux des Anciens Combattants, tandis que retentissait la sonnerie d'usage. De nouveau, nos musiciens exécutèrent plusieurs morceaux.

Puis vint l'instant de la photo souvenir, laquelle plus tard témoignera des visages présents on ce jour mémorable.

Le Vin d'honneur. — Dans la grande salle de la Mairie, toutes les familles des musiciens étaient là. On y remarquait la présence d'anciens pistons, saxos, bugles, qui, pour des raisons multiples, avaient laissé les rangs.

Gustave Fontaine, au nom de la Société Musicale, donna la mesure de l'éclat de ce jour du Centenaire, qui est le parcours de plusieurs générations d'hommes de guerre, l'ère moderne avec l'automobile et la télévision, les sortes de loisirs... « La Musique, dit-il, c'est une nécessité, mais cela implique une discipline librement consentie. » Il devait souligner l'appui financier de la Municipalité et du Conseil Général, qui ont permis la célébration de cet événement, ainsi que l'Abbé Carliez qui ouvrait son église au concert de l'après-midi, sans oublier la sympathie témoignée par la population.

Remplaçant au pied levé M. Petit, Président de la Fédération Musicale de Normandie, M. Martin, du Houlme, du bureau confédéral, félicita les musiciens et leurs épouses, et de dire: « Il est difficile de maintenir une Musique durant cent ans sans interruption. Mais si les musiciens ne sont pas nombreux, la Musique, elle, est éternelle ».

Parlant de la Vieillesse Dame, M. Sprit, maire, en ajouta de la sér-

sence de jeunes autour des plus âgés contribuant ainsi aux événements locaux, quels qu'ils soient, toujours dans l'excellence de l'amitié, pour l'action culturelle, pour le divertissement de la population. Et M. Sprit d'annoncer que la Médaille Départementale était décernée à MM. Fontaine, Décultot et Robert Hiver.

Il revenait à M. Revet, Député, Conseiller Général du Canton, qui a beaucoup de sollicitude envers ses amis musiciens, d'apporter la conclusion de cette journée, une volonté de chacun dans un même esprit pour y parvenir au fil des années. Lui aussi, devrait rendre hommage aux épouses; sans elles, tout musicien le sait, toute forme culturelle « bénéfique » n'existerait plus.

Avant de lever le verre de l'amitié, ce fut la distribution des récompenses, à seize musiciens « mordus ».

L'hommage militaire. — Après le concert exécuté en l'église, la Musique Principale des Troupes de Marine, sous la direction du Commandant Albert Fasce, se rendit au Monument. Sur le stèle, une ancre fleurie fut

déposée par M. l'Amiral Picard d'Estienne qui, tout au long de cette journée, en qualité de Membre d'Etat-Major de la Marine, honora la venue de la Musique Principale des Troupes de Marine.

Puis, ce fut ensuite le remarquable défilé à travers les rues de la cité, sans oublier la Maison La Pommerais.

Les musiciens du Commandant Fasce, prirent enfin un peu de détente, pour se restaurer à 20 h avec tous les amis, se voyant féliciter et remercier par Michel Hiver, celui-ci renouvelant sa sincère amitié à son ami Albert Fasce, nouvellement promu chef de la Musique de l'Air.

Et cela se termina dans une chaleureuse ambiance où le seul regret était, il est vrai, de se séparer.

Les serviteurs de la musique à l'honneur

Fédération Musicale de Normandie : Etoile d'argent décernée pour plus de 10 années de services rendus : Laurent Hiver, Pierre Guéroult, Christian Robert.

Médaille de bronze décernée pour plus de 15 années de services rendus : Jean-François Hinfray, Raymond Thierry, Christian Lechalape, René Fontaine. Médaille d'argent décernée pour plus de 25 années de services rendus : Jean-Pierre Hiver, Jacques Loisel.

Confédération Musicale de France : Médaille d'Honneur Argentée décernée pour plus de 30 années de services rendus :

Michel Hiver (38 ans) dont 25 ans de sous-chef; Michel Lattour (38 ans); Claude Avanel (38 ans);

Médaille d'Honneur Dorée décernée pour plus de 40 années de services rendus :

Francis Lechalape. Médaille d'Honneur des Vétérans décernée aux Musiciens pour plus de 65 ans et plus de 50 ans d'activité : Raymond Décultot (53 ans); Gustave ans et 48 ans de trésorier).

Fontaine (55 ans); Robert Hiver (57 ans) Médaille d'Honneur Dorée de Direction pour 25 années d'activité comme directeur :

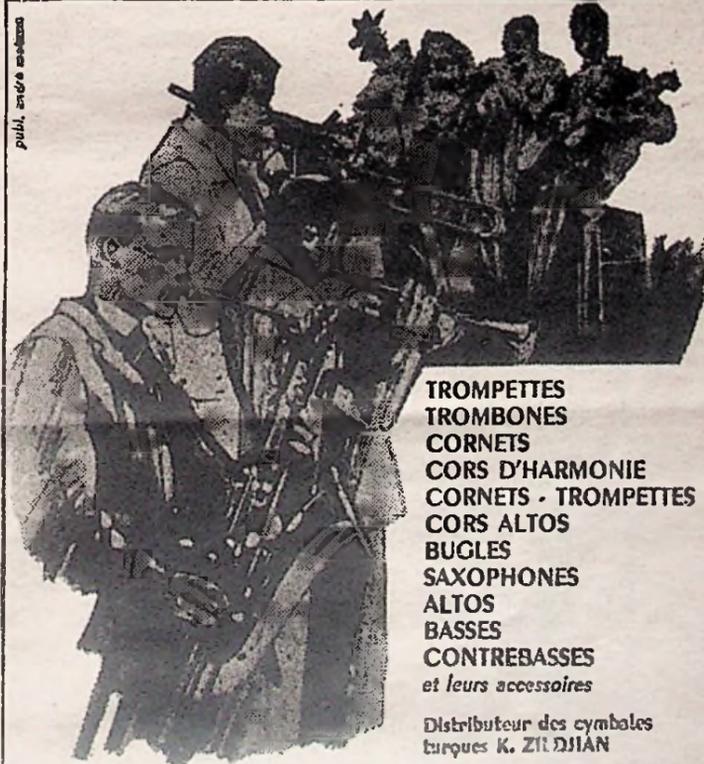
Raymond Décultot. Médaille d'Honneur du Centenaire : une Plaquette Argentée.

Le Concert de la Musique Militaire.

En l'église de Criquetot, totalement et amicalement ouverte par la compréhension de l'Abbé Carliez, la Musique Principale des Troupes de Marine, stationnée à Ruell, laquelle assure toute la partie officielle des réceptions des Hautes Autorités en visite en France et accompagne nos représentants hors Métropole avait pris place pour donner un concert sous la direction du commandant Chef de Musique Albert Fasce.

La musique est un Art qui ne se raconte pas, on l'écoute. Oui, c'est certain, elle traduit un état d'esprit, tantôt gris, tantôt radieux. Les musiciens le savent, les mélomanes le ressentent.

Les œuvres choisies par le Chef Fasce ont donné la possibilité à tous ceux qui ont assisté au concert, de comprendre toute la richesse de recherche dans la finesse des pupitres, savamment servis par les élèves professionnels, ce qui implique un tra-



- TROMPETTES
- TROMBONES
- CORNETS
- CORS D'HARMONIE
- CORNETS - TROMPETTES
- CORS ALTOS
- BUGLES
- SAXOPHONES
- ALTOS
- BASSES
- CONTREBASSES
- et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZIL DJIAN

*Antoine Courtois*  
Paris

instruments de qualité artistique  
8, RUE DE NANCY - PARIS 10<sup>e</sup> - TÉL. 607.77.85

vail sérieux. Le résultat en est le fruit.

Sept partitions figuraient au programme : « Pièce pour orchestre d'harmonie de Fasce, une base de complexité dans la savoureuse son de l'instrument ; « La Marche au surlin » extrait de la « Symphonie fantastique » de Berlioz, de l'aisance mélancolique ; « Start Dust » de Camichaël ; « Marche de Bataille » de Moller ; « Lassus Trombone » de Filipo, et « An Ellington portrait » de Floyd, où se reflète l'image de Gerwing. C'est ce que l'on a entendu et écouté.

Ecouter un soliste de la Garde Républicaine, n'est pas un fait courant. Dans « La Ballade pour Saxophone » de Tomasi, M. André Beun, avec une technique particulière, permet à son instrument de s'épanouir dans une expression incomparable. Il en fait un instrument noble, comme l'est le violon solo dans une formation symphonique. Dommage que, de nos jours, on n'intègre pas assez ce remarquable instrument qui, sans complexe avec Beun, mériterait aisément la place de l'archer solo dans un grand concert symphonique.

M. Beun le sait, sa méthode à lui de respirer en témoigne.

Et si, pour conclure, plusieurs rappels ont été scandés, nous croirions- vous...

## EU

### Succès de l'Orchestre Symphonique à la Chapelle du Collège

L'Orchestre Symphonique de Déville-lès-Rouen, a donné à la population d'Eu un concert de haute qualité le samedi 22 septembre pour clôturer les festivités du 170ème anniversaire de la Musique Municipale que M. Flutre présida avec dynamisme.

Rémy Métayer, Directeur de l'O.S.D., avait composé un programme très varié qui eut le bonheur de plaire beaucoup à l'auditoire composé d'un public de choix très attentif qui ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements tout au long de cette audition, rehaussée par la très bonne acoustique de la vieille chapelle du collège.

Le programme permit aux auditeurs d'apprécier le timbre de trois instruments à vent servis par de très bons solistes, tout trois premiers prix du Conservatoire de Rouen. Ce fut d'abord Dominique Leprévost qui interpréta un concerto pour hautbois de Corelli, puis un concerto de basson de Vivaldi par Frédéric Moisan et enfin un concerto de clarinette de Gordon Jacob interprété par Michel Demarest. Ces trois solistes firent preuve d'une très grande musicalité avec des sonorités très présentes dans une interprétation impeccable ; les instruments à cordes de l'Orchestre Symphonique leur donnèrent très honorablement la réplique sous la baguette de Remy Métayer.

Les auditeurs eurent aussi le plaisir d'entendre pour débiter la marche de Rudetzky de Johann Strauss. Puis ce fut le cor solo de M. Tailleux qui rendit d'une manière expressive la belle phrase envoûtante de la « Pavane pour une Infante Défunte » de Maurice Ravel où d'ailleurs tous les musiciens se surpassèrent pour donner toute l'expression à cette page d'une beauté incomparable. La première partie se terminait avec la très brillante ouverture de « La Princesse Jaune » de Saint-Saëns.

La seconde partie commença par la « Suite de Symphonies » de J.-J. Mouret où l'auditoire apprécia la sonorité de la petite trompette de M. Bouhier. Le concert se termina par une sélection de Porgy and Bess - de G. Gershwin et

la brillante ouverture d'« Orphée aux Enfers » d'Offenbach qui remporta un si grand succès que l'allégo fut redonné en « Bis ».

## sud-est

### Assemblée générale de la Fédération le 27 octobre 1979

C'est dans la salle du Théâtre de la M.J.C. des Etats-Unis à Lyon, que le Président Vettard ouvre à 15 h l'Assemblée Générale 1979, en présence de nombreuses personnalités, et des délégués de tous les groupements du département.

Le pointage effectué à l'entrée par le Secrétaire, fait apparaître que le quorum est atteint, et que l'assemblée peut délibérer valablement.

Le Président, au début de son rapport moral, adresse ses remerciements à tous les présents à cette assemblée générale, ce qui prouve leur attachement à leur société, et leur souci d'être à l'écoute des informations qui permettent un meilleur essor à leur association. Puis M. Vettard souligne la présence de diverses personnalités, qui marquent ainsi tout l'intérêt qu'elles portent au développement de la Culture Musicale : M. Plantin, représentant M. Philipp, Préfet de Rhône et de Région ; M. Bargoin, Député suppléant, représentant M. Caille ; M. Mettraux, Conseiller général ; MM. Coex et Batailly, Adjoint du 8ème Arrondissement ; M. le Capitaine Serre, Chef de la Musique Régionale ; M. Jean Aster, Directeur de l'Auditorium ; M. Pouilles, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports ; M. A. Gicquel, Délégué Départemental de la Musique (A.D.D.I.M.) ; M. H. Lager, Maire de Bourg-de-Thizy ; M. Bernard, Président Honoraire de l'U.D. ; M. Janin, Président de la M.J.C. des Etats-Unis ; M. Buttard, Directeur Technique Fédéral, etc.

Il excuse MM. Caille, Mayoux, Dugoujon, Perrut, Hamel, Députés, M. Adam, Président Fédéral, MM. Sibuet, Rollet, Villars, Garydon, Mercler, Mick, Mme André, Conseillers Généraux, M. Lombard, Directeur du Conservatoire de Région, retenus par des obligations impératives, ainsi que M. Saulay, Inspecteur de la SACEM.

M. Vettard remercie également M. Guillard de la Maison Guillard-Bizel, toujours disponible à l'égard de nos Sociétés Musicales.

Puis, après avoir indiqué à l'assemblée tout le travail que fait l'équipe du Conseil d'Administration, notamment MM. Abram, Weinborn, les Secrétaires MM. Falcoz et Gelin et le Trésorier M. Germain qui maîtrisent au mieux et avec beaucoup de dévouement, les problèmes quelquefois ardu qui se présentent, le Président trace un tableau des différentes activités de la saison.

Dans son rapport clair et précis, le Président sut captiver l'attention de l'assemblée. Rappelons-en les grandes lignes : tout d'abord l'engagement du Président pour les actions à entreprendre et leurs réalisations, nous savons bien que l'impossible est fait pour tenir ses engagements.

Le Président remercie les responsables de toutes les sociétés pour la réalisation des manifestations organisées au cours de la saison, et leur réussite. Constatation également de la présence sur les rangs de beaucoup de jeunes, les manifestations, dont le niveau s'éleve d'année en année, sont le reflet de l'enseignement musical, plus approprié et défini par les comités techniques fédéral et départemental.

Rappel également du stage de Savigny, premier stage organisé par l'Union Départementale du Rhône, 25 stagiaires ont participé à ces travaux : succès complet. Outre la formation technique, un fort esprit d'équipe s'est forgé au cours de ce stage. Les dates sont déjà retenues pour 1980.

De nombreuses personnalités ont honoré de leur présence la réception offerte au cours de ce stage, et ont apprécié le travail accompli. Il faut espérer que pour 1980 nous pourrions compter sur leur appui.

Le Président insiste pour que les responsables de chaque groupement diffusent parfaitement et rapidement les informations et instructions que leur donne l'Union Départementale, il évoque également les lourds problèmes financiers qui chargent les sociétés, et n'ignore rien des gros sacrifices consentis par celles-ci pour l'enseignement musical.

Pour le parc instrumental, rappel des subventions accordées par le Conseil régional au titre de l'équipement, mais cette mesure n'a pas été reconduite cette saison.

Le Président conclut en faisant appel à l'avouement et la ténacité de tous, pour l'amélioration musicale de nos sociétés, et la progression constante des effectifs.

Les applaudissements de toute l'assemblée clôturent cet exposé, et sont un témoignage de reconnaissance pour l'action entreprise par notre Président.

#### COMPTE RENDU FINANCIER

M. Germain, Trésorier, présente comme les années passées, un compte rendu clair et précis des différents mouvements financiers de l'année écoulée, ainsi que le budget prévisionnel.

M. Chevallier au nom de la Commission de contrôle demande d'approuver ce compte rendu, et adresse les félicitations de tous à M. Germain.

Rapport adopté à l'unanimité moins une abstention.

#### COMMISSION DE CONTROLE

Aucune candidature nouvelle ne s'étant manifestée, sont réélus : MM. Chevallier, Guillard, Morateur.

#### RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT

Sont renouvelables MM. Chosselat, Colonge, Germain Marcel, Gelin, Weinborn soit 5 postes, le sixième étant à pourvoir en remplacement de M. Bernard, Président Honoraire. Les 5 sortants sont réélus à l'unanimité. Sur proposition du Président, la candidature de M. Bouissou, Président du Groupement de Lyon et agglomération est présentée, accord de l'assemblée.

#### INFORMATION COMITE TECHNIQUE

En préliminaire à son exposé, Roger Cayrol rappelle les modifications apportées l'année passée aux méthodes d'enseignement, et de la ligne de conduite suivie par le Comité Technique Fédéral et préconisées aux sociétés. Cette réforme, comme toute réforme, fut mal reçue au début, mais deux départements ont joué le jeu entièrement, et respecté les épreuves d'examen. Pour le Rhône, en application du programme : 4 candidats au 3ème degré fédéral au lieu de 180 l'année passée en moyen 2. La mise en place de ces nouveaux programmes permet de donner à chaque élève en plus de la technique, une culture musicale, qui lui permet un enrichissement personnel, et son épanouissement au sein de sa société, en somme, d'en faire un musicien complet.

Les nouveaux programmes ne sont certainement pas une vue de l'esprit, car les Conservatoires proposent des programmes très proches de ceux élaborés par la Fédération. Quelques précisions : application de la phrase musicale, chant supprimé en 3ème et 4ème degré, morceau pour les instruments. Demande l'application dans les groupements des programmes 1er et 2ème degrés.

En ce qui touche le fonctionnement des Ecoles de musique, très peu sont municipales. Quantité de petites écoles ont des moyens financiers extrêmement limités, qui ne leur permettent pas de recruter des professeurs qualifiés. Il faut trouver auprès des municipalités des ressources, ce qui est extrêmement difficile.

Rappel de Roger Cayrol sur le manque de diffusion d'information. M. Cayrol demande que chaque groupement soit représenté aux réunions du Comité Technique. La prochaine réunion technique départementale aura lieu le 4 novembre.

Sur proposition d'un délégué, la demande de repousser la date de l'examen 3ème degré en juin, n'est pas retenue, par suite de l'encombrement du calendrier. La date du 18 mai proposée par le Conseil d'Administration est adoptée. La possibilité pour l'avenir d'organiser ces examens un samedi est envisagée.

Au nom de l'assemblée, le Président remercie Roger Cayrol pour le travail constructif entrepris et qui porte maintenant ses fruits et demande à l'assemblée la reconduction dans ses fonctions pour 1980.

Accord de l'assemblée.

#### STAGES

Le stage 1980 de l'Union Départementale de Rhône est fixé du 15 au 26 février à Savigny. Les stagiaires devront se présenter le 14 pour le repas du soir. Le chiffre des stagiaires est fixé



## INSTRUMENTS DE MUSIQUE MAGASIN SPÉCIALISÉ

- Tous Instruments à vent. Dépositaire des grandes marques françaises et étrangères.
- Instruments scolaires.
- Batteries.
- Guitares.
- Pianos neufs et occasions. Vente et location-vente. Accord.
- Embouchures Courtols, Selmer, Bach, Bush, Dennis Wick, Tilz, etc...

### ET TOUS ACCESSOIRES

- Edition Française et Etrangère.
- Garantie et service après-vente assurés.
- Crédit.
- Assurance tous risques (sur option).
- Expédition.

Ouvert du lundi au vendredi (9 h 30-12 h 14 h-18 h)

**24, rue Etex, 75018 PARIS**  
**Tél. 229.21.31 - Métro Guy Môquet**

à 40 au maximum. Les inscriptions seront retenues en fonction de la date d'arrivée.

Il est recommandé de ne pas faillir les indications concernant le niveau des élèves, ceci mettant ces derniers en position difficile pour le déroulement du stage.

En cas d'impossibilité pour certains élèves de participer au stage de son département, possibilité d'inscription dans d'autres départements dans la limite des places disponibles.

Tous les départements rattachés à la Fédération ont organisé des stages, 188 candidats y ont participé et 98 % d'entre eux ont l'intention d'y participer de nouveau.

#### SUBVENTIONS

Subvention du Conseil Général 70.000 F. En raison d'une bonne gestion et de cette légère plus-value du Conseil Général, le Conseil d'Administration propose de porter la subvention à 330 F par Société, et pour les candidats au 3ème degré, 30 F par élève présenté et 30 F pour une première mention, subvention portée au crédit de la Société à laquelle appartient le candidat.

#### FESTIVAL DEPARTEMENTAL

Est-il bien nécessaire d'employer encore cette définition de festival, alors que nous avons connu en 1979 un Forum de la musique qui s'est déroulé à l'Auditorium de La Part-Dieu le 25 mars. M. Gicquel, représentant de l'A.D.D.I.M., se félicite de la réussite de celui-ci et de l'impact certain auprès du public par la qualité musicale des Sociétés présentées. Regrets aussi pour les problèmes du samedi 24, les Sociétés pressenties pour cette date n'ayant pu se produire.

M. Aster, Directeur de l'Auditorium, déplore ces incidents, dus à la répétition de l'orchestre régional qui devait effectuer un voyage en Chine. Par sa présence parmi nous M. Aster vient confirmer que le Forum de la musique doit se renouveler en 1980. Il propose une date possible pour la réalisation de ce Forum, c'est-à-dire le dimanche 20 avril disponible en totalité.

M. Gicquel serait, quant à lui, intéressé pour organiser ce Forum, sur deux journées ou deux dimanches de suite, ce qui n'est pas possible dans la période souhaitée, compte tenu d'un calendrier chargé.

M. Vettard propose de prendre tout de suite une option pour le 20 avril, en laissant la priorité aux Sociétés qui n'ont pu se produire en 1979.

Cette décision est adoptée, mais le Président désire savoir avant fin novembre le nombre de participants.

M. Gicquel réaffirme qu'il apportera tout son concours aux Sociétés musicales au niveau départemental.

#### CALENDRIER

Les Groupements ayant fixé leurs dates importantes les ont transmises au Secrétaire.

#### QUESTIONS DIVERSES

Le capitaine Serre, chef de la Musique Régionale, nous informe qu'il reçoit tous les deux mois, pour la 5ème Région

Militaire, environ 60 musiciens, à répartir dans les différentes Régions Militaires. Il n'y a pas assez d'informations données sur le choix de ces candidats. Chaque Région Militaire devant donner un pourcentage de candidats à d'autres régions, certains appelés se trouvent incorporés dans des musiques très éloignées de leur région. Impossibilité d'obtenir ces renseignements.

Il faut que les candidatures se manifestent 3 ou 4 mois avant l'incorporation, pour pouvoir prendre rang suivant le résultat des tests : les Présidents de sociétés délivreront un certificat conforme et sans complaisance quant à la qualité du candidat, certificat qui sera adressé en temps utile au Capitaine Serre.

Le Président remercie vivement le Capitaine Serre pour ces informations très utiles à nos sociétés.

Le Président donne ensuite la parole à M. Plantin, représentant M. le Préfet de Région.

M. Plantin présente tout d'abord les excuses de M. le Préfet et son regret de ne pouvoir participer à nos travaux. M. Plantin est très conscient de l'importance du rôle des Sociétés Musicales, en particulier en milieu rural : animation des campagnes, diffusion et enseignement musical dû à l'implantation de très nombreuses Ecoles de Musique.

M. Plantin, dont l'action se situe au niveau de la région, précise sur demande du Président, que le Conseil régional n'a pas orienté comme en 1975 son aide pour l'achat d'instruments, à la suite de diverses critiques qui ont été formulées lors du dernier budget. Une enveloppe de 10 millions a été dérogée au bénéfice des Affaires Culturelles, mais son orientation est en priorité pour la réfection ou l'adaptation de locaux destinés aux Sociétés ou Ecoles de Musique.

M. Plantin souligne qu'à ce jour et à sa connaissance aucun dossier n'a été déposé.

Diverses interventions font ressortir que cette possibilité est restée inconnue de nos organismes. Sur demande du Président, M. Plantin indique la marche à suivre. Tout d'abord l'établissement d'un dossier chiffré qui, par l'intermédiaire et avec l'appui des municipalités, sera présenté à l'Etablissement Public Régional, le Délégué Régional à la Musique, M. Neveu, étant consulté comme conseiller avant décision du Conseil Régional.

Le Président remercie vivement M. Plantin de ces informations, mais insiste à nouveau pour que dans l'avenir, une nouvelle orientation du Conseil Régional permette de revenir à l'achat d'instruments, le renouvellement du parc instrumental de nos sociétés étant de première nécessité.

M. Plantin prend acte et promet de transmettre cette demande à M. le Préfet et au Conseil Régional. Toutefois, une action doit être entreprise auprès de chaque conseiller régional et le Président Vettard indique qu'une lettre a été adressée tout récemment dans ce sens à chacun des Conseillers de la région

**Schneider**  
bois précieux

palissandre des Indes  
production à la pièce  
 finition exemplaire  
 doigté baroque

**SOPRANO**  
**ALTO**  
**TÉNOR**  
avec clé  
 catalogue sur demande  
 chez votre fournisseur  
 ou chez

**ALPHONSE LEDUC**  
AGENTS EXCLUSIFS  
175, rue Saint-Honoré  
75001 Paris

29001 Paris - Tél. : 298.89.11 (lignes groupées)

**RÉPARATIONS**  
**REMISE A NEUF**  
**DE TOUS INSTRUMENTS**  
**CUIVRE BOIS**  
Nickelage - Argenture - Vernis  
Fabrication - Occasions  
**ARTISAN SPECIALISE**  
**R. MAZERAU**  
39, rue N.-D.-de-Lorette  
**PARIS 8ème**  
Fournisseur  
de la Garde Républicaine

Rhône-Alpes. Puis le Président demande à M. Plantin de transmettre à M. le Préfet du Rhône les remerciements de l'assemblée, pour l'intérêt qu'il a manifesté à cette Assemblée Générale, intérêt auquel le Conseil de l'Union Départementale et chaque Président ont été très sensibles.

Après cette intervention c'est M. Poullies, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, qui vient apporter les excuses de M. le Directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, et qui indique combien il est proche de nos sociétés, et consent que la subvention allouée par le Conseil Général, dont il assume la répartition est, pour nos sociétés du Rhône, assez modique, mais que pour la prochaine année, il espère que le vote du Conseil Général permettra l'attribution d'une subvention plus importante.

Le Président Vettard reprend la parole et après avoir dit ses remerciements à M. Poullies, informe l'assemblée de la constitution récente (juillet 1979) du Groupement des Fédérations Musicales de la région Rhône-Alpes qui ne se substitue pas à la Fédération du Sud-Est, mais qui a pour vocation d'être interlocuteur valable sur le plan géographique du Conseil régional.

Trois délégués de chacune des 8 Unions Départementales se retrouveront au Conseil d'Administration de cet organisme. MM. André Vettard et Paul Weinborn ont été parmi les fondateurs. Le Président demande à l'assemblée de ratifier leur délégation et désigner en plus un 3ème délégué. Il propose M. Chalvin. L'assemblée est d'accord pour suivre le Président.

Donc, sont délégués à l'Union Départementale du Rhin pour 1980 MM. A. Vettard, P. Weinborn, R. Chalvin.

**COTISATIONS**  
Il est formellement prescrit que les mandats roses et verts de cotisation doivent impérativement être retournés avant le 31 décembre 1979.

La réunion statutaire est fixée au 1er décembre 1979.

L'Assemblée Générale 1980 aura lieu le 25 octobre.

Il est 18 h, le Président Vettard déclare close l'Assemblée Générale 1979.

#### DROME

##### Assemblée générale de l'Union Départementale

La pluie diluvienne du dimanche 14 octobre 1979, n'a pas découragé les nombreux délégués des Sociétés Musicales de la Drôme, venus assister à l'Assemblée Générale annuelle qui se tenait au Foyer du théâtre à Romans, « Capitale de la Musique ».

La ville et la Fanfare de Romans, Société organisatrice présidée par M. Michel Chaux, n'avaient rien oublié pour bien recevoir les participants : salle impeccable, parfaite organisation, le tout clôturé par une agréable aubade de la fanfare, dirigée par M. Folléa, donnée sur place à cause du mauvais temps, et par une chaleureuse réception à la Malrie.

M. André Brunet, Président de l'Union Départementale était entouré par MM. Adam, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, Weinborn, Secrétaire Général Fédéral, Nicque, du Comité Technique Fédéral, Honnorin et Delporto-Fontalno, 1er et 2ème Vice-Présidents de l'Union Départementale, Gernier, Président d'Honneur, de Mme Blache, Secrétaire Générale et MM. Coste, Trésorier Général, Thivolle, Directeur du Comité Technique de la Drôme, Brunet, Directeur de l'A.D.D.I.M. Plusieurs personnalités officielles ont assisté à l'Assemblée Générale et aux réceptions : MM. Georges Fillion, Député-Maire, La-passat Durand, Idelon, Sauvan, Dragon, Monpeysson, Conseillers Généraux, et M. Ernizso, représentant M. le Préfet de la Drôme.

M. André Brunet remerciait de leur présence les nombreuses personnalités, ainsi que les dirigeants de sociétés de leur travail et de leur dévouement. Il rappelait aussi le but des sociétés : « faire apprendre et aimer la musique, langue universelle... et pallier ainsi le manque dans l'enseignement général... » Annonçant 55 sociétés, 2.500 musiciens et plus de 2.000 élèves, M. Brunet remercia vivement le Conseil Général pour son soutien, mais espère obtenir une plus large participation de celui-ci pour l'année 1980. La subvention du Conseil Général pour les Sociétés Musicales n'étant pas toujours reversée par les Municipalités, M. Brunet souhaite faire transiter la somme globale de cette subvention par la Trésorerie de l'Union,

qui en fera la répartition équitablement. Il propose également de répartir la subvention départementale suivant plusieurs critères qui restent encore à définir, mais elle serait distribuée en fonction des besoins réels de chaque Société. Proposition accordée par l'Assemblée Générale avec cependant, quelques réserves sur l'intervention de sociétés intercommunales qui ne forment pas d'élèves.

M. Joël Coste, Trésorier, donne ensuite le compte rendu financier de l'Union avec précision et clarté. Il est adopté à l'unanimité.

M. Adam, ayant remercié l'Union de la Drome pour son travail et agilité, annonce la création du Groupement Rhône-Alpes, mis en place par la venue au sein de la Fédération du Sud-Est de deux nouveaux Départements : Le Loire et l'Aube. Ce Groupement plus important espère être plus efficace au sujet des demandes de subvention au Conseil Régional pour l'équipement des Sociétés. Une Commission, formée de MM. Brunet, Thivolle et Chaux, est proposée pour représenter la Drôme. Proposition également adoptée.

Après avoir fait l'appel des sociétés, Mme Blache, Secrétaire Générale, donne lecture du Comptes Rendu d'Activités de l'Union Départementale, citant en exemple le 63ème Congrès Fédéral tenu à Saint-Sorlin-en-Valloire, à l'occasion du Centenaire de la fanfare. Elle précise différents renseignements administratifs importants pour la bonne marche du secrétariat, afin de mieux satisfaire les requêtes des Sociétés Musicales.

M. Thivolle, Directeur Technique, fait lecture du compte rendu d'activités du Comité Technique de la Drôme. Très bon travail dans les stages, résultats encourageants pour les jeunes qui assurent la survie de nos Sociétés musicales. Programmes et Examens Fédéraux sont à leur tour commentés, ce qui soulève plusieurs interventions de Directeurs Musicaux qui, pour certains, ne sont pas toujours directement intéressés, leur société ne présentant pas d'élèves aux Examens Fédéraux.

M. Alain Brunet, Directeur de l'A.D. D.I.M., rappelle les « Semaines de Musique Contemporaine », qui comporteront en 1980, des stages de direction et autres disciplines à Romans, et souhaite que l'amélioration de l'enseignement Musical se poursuive partout et notamment dans la vie associative.

L'Assemblée a procédé au renouvellement du tiers sortant du Comité Directeur. Ont été élus : MM. Grange, Métiot, Ribes, Pordriolle, Juhel, Junot et Mlle Clément.

En Assemblée Extraordinaire, le Président fait voter une modification aux statuts pour permettre aux Ecoles de Musique Indépendantes (Loi de 1901) d'adhérer à l'Union Départementale.

Un vin d'honneur offert par la Municipalité a clôturé cette Assemblée Générale, accompagné d'un Concert bien élevé et très applaudi, interprété par la Fanfare de Romans.

#### HAUTE-SAVOIE

##### Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales

C'est à Evian que s'est déroulée, le dimanche 28 octobre, l'Assemblée Générale annuelle de l'Union des Fédérations Musicales de la Haute-Savoie.

Le Président Paul Delzant, après avoir excusé le Président Maurice Adam, retenu à Toucy par les journées d'automne de la Confédération Musicale de France, salue la présence de MM. André Vettard, Paul Weinborn, Marius Buttard, respectivement Président-Adjoint, Secrétaire Général et Directeur du Comité technique de la Fédération du Sud-Est, ainsi que celle de Me Ducrot, Président d'Honneur de la Fédération du Chablais et des représentants administratifs et techniques des trois fédérations : Faucigny, Chablais et Annecy-Saint-Julien.

Une nouvelle fois, lecture est donnée par le Secrétaire-Trésorier Marcel Delzant, du procès-verbal de l'Assemblée Générale 1978 à Bonneville, Me Ducrot et René-Olivier précisant qu'actuellement aucun problème ne concerne la Société musicale d'Evian.

La présentation de la situation financière fait apparaître un solde créditeur au CCP de francs : 2.546,96.

La subvention du Conseil Général a été de 70.000 F pour 1979 et sera maintenue à la même somme pour 1980. Une subvention spéciale de 52.600 F a été demandée en supplément pour l'organisation du stage départemental, qui cette année a groupé 34 jeunes à Crussilles.

M. Coudurier précise que chaque fédération doit intervenir auprès des Conseillers Généraux intéressés, et Paul Delzant, comme Me Ducrot souligne la nécessité d'intervenir individuellement.

Dès que sera connu le montant exact accordé par le Conseil Général, une réunion groupant administratifs et techniques, prendra toutes décisions utiles.

M. Vettard, de son côté, évoque le même problème dans le Rhône : financement sur subvention départementale, en vue de la formation de futurs cadres, intéressant particulièrement les petites sociétés : c'est primordial.

Le Président-Adjoint de la Fédération du Sud-Est, est ainsi appelé à parler du Groupement des Fédérations Musicales de la Région « Rhône-Alpes ». Ce groupement

#### CHEFS DE MUSIQUE !

# des prix

EXCEPTIONNELS  
avec  
GARANTIE

#### INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	605	770
CORNET, si b	690	855
BUGLE, si b	795	995
ALTO, mi b	1200	1540
BARYTON, si b	1600	2080
BASSE, si b à 4 pistons	2090	2670
SOUBASSOPHONE, si b		
pavillon orientable et démontable	6790	8280
TROMBONE à coulisse	800	1040
TROMBONE à pistons	1540	1995
	LAQUES OR CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b		1850
SAXO ALTO, mi b		2055
SAXO TENOR, si b		2230
SAXO BARYTON, mi b		4350
CLARINETTE, si b super ébène		930
GRANDE FLUTE argentée plateaux pleins		800

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

# GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



pement qui comprend les huit départements de la région s'est créé récemment, M. Maurice Adam en ayant été nommé président. Les représentants de la Haute-Savoie sont MM. Paul Delzant, Paul Coudurier et Paul Baratay.

Le but de ce groupement est de se présenter en interlocuteur valable auprès de l'Établissement Public Régional dont M. Paul Ribeyre est le président, et qui, par suite d'une démarche faite, avait précisé que la subvention accordée en 1978 ne serait pas reconduite pour l'achat d'instruments de musique.

Une intervention à lieu actuellement auprès du Préfet de Région et du Président du Conseil régional pour le rétablissement de cette subvention d'équipement.

Une intéressante discussion intervient à ce sujet, discussion à laquelle prirent part MM. Lapierre, Délégué Départemental de l'A.D.D.T.M., Baratay, Coudurier et Me Ducrot.

Renouvellement du tiers du Conseil d'Administration. M. Marcel Delzant, Secrétaire général et Trésorier, indique que, vu son âge, il faut penser à son remplacement. En prévision et sur proposition de l'assemblée il conservera encore ce poste avec adjonction d'un adjoint, en la personne de Mme Joan, Secrétaire de la Fédération d'Annecy-Saint-Julien.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 26 octobre 1980 à Faverges.

De la réunion technique, à retenir la nomination comme Secrétaire Technique Départemental de René Olivier, qui, à ce titre, présente le rapport habituel faisant connaître la date d'une réunion le 27-1-1980 à Bonneville.

Joseph Lanovaz confirme les bons résultats constatés aux Examens Fédéraux, tant dans les fédérations que dans le département, avec les degrés Sud-Est renouvellement installés en plus des éprouves confédérales.

Bonne tenue du stage départemental de Crussilles avec la participation de 34 stagiaires pour 17 sociétés. L'an prochain, le stage aura lieu du 21 juillet au 2 août.

M. Buttard, Directeur du Comité Technique Fédéral, souligne que ces stages sont essentiellement prévus pour la formation de moniteurs qualifiés et de futurs directeurs, mais non celle d'instrumentistes.

De son côté, Maurice Blanc souhaiterait la possibilité de prévoir des rencontres de week-end.

La séance est levée sur les aimables paroles de M. André Vettard, Président-Adjoint de la Fédération du Sud-Est et de Mme Ducrot. Elle sera suivie d'un excellent vin d'honneur offert par la Villa d'Evian.

#### SAVOIE

##### L'Harmonie Municipale de Chambéry en Pologne

Depuis un an on en parle. Des contacts avaient eu lieu avec les habitants

d'un village des environs de Cracovie, grâce à une personne d'origine polonaise, Sœur Marie de la Maison des Œuvres, résidant à Chambéry.

Mais il y avait loin de la coupe aux lèvres, car l'organisation d'un voyage d'un groupe important dans nos pays de l'Est n'est pas une mince affaire. Enfin, après de multiples démarches, tout était prêt pour le jour J et c'est un groupe de 95 personnes qui s'embarqua à bord d'un Ilouchine à Lyon Satolas le 8 août dernier. Ce groupe comprenait 50 musiciens de l'Harmonie des Chanteurs de la Mairie Métropolitaine et des accompagnants placés sous l'autorité souriante du Président Marcel Joly et du Directeur Serge Herlin. La Municipalité de Chambéry était représentée par MM. Caillet et Lainez.

##### Une visite approfondie...

A son arrivée, le groupe était dirigé sur Chelm, village à 30 kms de Cracovie où la population avait préparé leur réception. C'est le presbytère et la salle paroissiale transformés en dortoirs qui servirent de centre d'accueil. Si le confort était sommaire, par contre la bonne humeur ne fit pas défaut et dès le lendemain, on montait dans des autobus d'un autre âge, sans amortisseurs, mais chacun s'en accommoda fort bien et ainsi commençait la visite de la Pologne par les montagnes du Sud où l'on fit la descente de la rivière Dunajec en radeau sur 20 kms. Ce cours d'eau fait office de frontière avec la Tchécoslovaquie et coule en méandres entre des parois abruptes laissant admirer de magnifiques paysages.

On visita ensuite Cracovie, sa cathédrale et son Château de Wawel qui renferme des joyaux de l'ancienne Pologne et les tombeaux des rois, et l'on se promena au bord de la Vistule. Puis le groupe se rendit aux mines de sel de Wieliczka exploitées de façon ininterrompue depuis le 12ème siècle. On y découvre à 200 m sous terre, d'immenses salles avec des statues de sel, des chapelles, des lacs et même un sinatorium où l'on soigne l'asthme et les maladies allergiques.

Au cinquième jour, ce fut le départ pour Varsovie, située à 300 kms. Après la traversée d'immenses plaines, on atterrit dans la capitale ressuscitée de ses ruines, symbole de patriotisme, où l'on distingue deux quartiers : l'Anclonna Ville, entièrement reconstruite pierre par pierre dans le style existant avant la guerre (du beau travail), et la Varsovie Moderne avec au centre une immense place dominée par la Maison de la Culture, 100 m de haut, et entourée de gratte-ciels et de larges avenues.

Mais la Pologne est aussi la patrie de Chopin. Les musiciens furent heureux de visiter près de Varsovie, à Zelazowa Wola la maison natale de Chopin au milieu d'un parc romantique où plane l'âme du grand compositeur. De la capitale, on se rendit à Cracovie.

Leurdes polonais où vint récemment le Pape et où se pressent des foules de pèlerins dont la foi a impressionné le groupe. Les Français assistèrent à une messe dans le sanctuaire, célébrée par deux prêtres du groupe.

En rentrant de ce Lieu Saint, l'Harmonie fit un pèlerinage d'un autre genre au camp de la mort d'Auschwitz, où périrent quatre millions de personnes de diverses nationalités. Visite salisante sur laquelle il n'est point besoin de s'étendre. Ce voyage se termina par une promenade en montagne à Zakopane, station de sports d'hiver des Tatras où l'on monta à 2.000 m par un téléphérique, et dont les paysages très pittoresques rappellent la Savoie.

##### Et sept concerts

Sur le plan musical, l'Harmonie donna 7 concerts publics dont deux dans la grande ville de Tarnov et un autre sur la place publique de Bochnia. Ces concerts furent écoutés par un nombre public et très applaudis.

Le groupe de la Mairie métropolitaine se fit également entendre au cours de plusieurs messes en musique et fut très apprécié des Polonais.

Il convient aussi de parler de l'accueil chaleureux des Polonais dont on connaît l'amitié pour les Français. Les habitants du village organisèrent un feu de Jole avec un groupe folklorique de 30 danseurs qui fut un ravissement pour les yeux. Ils chantèrent même une composition spéciale pour les Français à qui ils jetèrent des fleurs, gage de leur amitié.

Les Français ne furent pas en reste, les Jeunes improvisèrent un orchestre, on chanta les vieilles chansons françaises et l'on mangea trois moutons autour du feu.

## sud-ouest

#### Réunion du Comité Fédéral

Réuni le 14 octobre, à Bordeaux, le Comité Fédéral, sous la présidence de M. Henri Giran, a élu, en remplacement des regrettés Albert David et Roger Saint Blancard, MM. Jean-Claude Fondriest, Président de l'Union des Sociétés Musicales du Lot et Garonne, et Daniel Malville, Président du Groupement des Sociétés Musicales du Libourais, Vice-Présidents de la Fédération.

Le Président a fait part au Comité, que MM. André Maugain et André Teurlay, Conseillers Généraux de la Gironde, avaient été désignés par le Conseil Général de ce département pour faire partie du Comité Fédéral, ceci en raison du règlement de cette assemblée qui prévoit cette disposition en égard à la subvention accordée.

Le Comité Fédéral a adopté le prin-

cipe d'une importante manifestation musicale à l'occasion du Congrès de 1980, qui marquera son 75ème anniversaire, et se déroulera à Cadillac-sur-Garonne, sur l'aimable invitation du Président des « Cadets de Cadillac-Béguay », M. Bousquier, le 16 mars 1980.

Le programme de cette grande journée musicale sera publié avec la circulaire annuelle de 1980.

### Groupement des Sociétés Musicales du Libournais

Le Groupement des Sociétés Musicales du Libournais a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 4 novembre, à 9 h 30, à la mairie de Coutras, en présence de MM. Sebastiani, Sous-Préfet de Libourne, Boyer-Andrivet, Sénateur, César, Député, Delord et Teurlay, Conseillers Généraux, Ciran, Président de la Fédération du Sud-Ouest et Avelin, Vice-Président, Sirdet, Président du Groupement du Bleyais, Rodet, Président d'Honneur du Groupement, Duret, Maire de Coutras, etc.

M. Daniel Malville, Président de séance, demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Robert Boullin, Ministre, tragiquement décédé au début de la semaine.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 novembre 1978 et le compte rendu financier présenté par M. Rablier, ont été adoptés à l'unanimité.

Les Examens Fédéraux, organisés dans les locaux scolaires que la Municipalité de Coutras prête chaque année, ont regroupé, le samedi 8 juin dernier, 210

candidats sous la responsabilité de M. et Mme Fortin, aidés par des examinateurs bénévoles.

MM. Ciran et Malville, se faisant les interprètes de l'Assemblée, adressent toutes leurs félicitations à M. et Mme Fortin et remercient les examinateurs pour leur participation efficace et bienveillante.

Les prochains examens auront lieu à Coutras, le samedi 7 juin 1980, à 14 h 30.

Le Festival 1979 a eu lieu le 17 juin 1979 à Coutras. Un cadre parfait, une organisation impeccable, un temps magnifique et l'entraîn dont firent preuve les Sociétés musicales présentes, tout a contribué à faire de ce festival une réussite totale. Le Festival 1980 aura lieu le 9 juin 1980 à Lande de Pomerol. La première partie du festival sera réservée aux Harmonies et aux Accordéons ; la seconde, aux Batteries-fanfanes et groupes de Majorettes.

Grâce à l'enregistrement réalisé le 8 juin dernier au quartier Lamarque à Libourne, l'Assemblée écoute, pendant quelques minutes, des extraits des morceaux exécutés par l'Orchestre de groupement qui, sous la conduite de MM. Gilbert Bolasou, Claude Fortin et Pierre Leanhart, est devenu une belle réalité. Cet orchestre se produira à nouveau en 1980, au Festival de Printemps organisé par M. Jean-Marie Londelx.

Le bureau est réélu à l'unanimité. Il est ainsi composé :

Comité d'honneur : M. le Sous-Préfet de Libourne, Me Henri Sauguet, M. Emile

Point.

Président : M. Daniel Malville.  
Vice-Présidents : MM. Jean Duret, André Fillon, Paul Grelot, Maurice Maury, André Teurlay.

Secrétaire : M. Hubert Moine.  
Secrétaire-Adjoint : Mme Françoise Bonhomme.

Trésorier : M. Lucien Rabier.  
Trésorier-Adjoint : M. Lucien Beupertuis.

Membres assesseurs : MM. J. Dubois, H. Fayette, G. Fortin, J. Girardeau, P. Lardret, J. Martignon, R. Sautreau, D. Turpeau.

Commissaires aux comptes : MM. G. Jeannot et P. Mauret.

M. Ciran félicite M. Malville qui vient d'être élu à la Fédération au titre de Vice-Président, ainsi que M. Teurlay, Conseiller Général qui a été délégué par ses Collègues auprès de la Fédération.

Puis M. Ciran lance un appel afin que le Congrès Régional du 16 mars 1980, qui aura lieu au Château d'Épernon, à Cadillac-sur-Garonne, et qui marquera le 75ème anniversaire de la Fédération, soit un grand rassemblement où toutes les facettes de la musique seront représentées.

M. le Sous-Préfet salue avec sympathie tous les Présidents, tous les bénévoles qui assurent le rayonnement de nos sociétés, de nos modestes sociétés qui apportent si souvent « l'âme de la fête ».

Il apprécie les activités faites en faveur des jeunes sur le plan musical. Il aime l'effort de qualité que représente la

## Les Éditions Robert MARTIN

### 106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

musique de groupement et qui a valeur d'exemple et d'encouragement.

### Le Réveil Musical du Lot

Que d'effort, que de bonnes volontés il aura fallu pour arracher de l'oubli la musique populaire dans ce beau département.

Grâce au dévouement des dirigeants, des vieux piliers et des sociétés à la liaison dans l'Union du Lot, l'espoir renaît d'obtenir des résultats satisfaisants, et une Harmonie des Jeunes du département a pu être formée.

Elle s'est présentée pour la première fois au Festival de Vayrac le 22 juillet dernier et a obtenu un grand succès.

Le Festival de Vayrac a donné la preuve que la population du Lot est sensible à la musique puisque dans cette petite ville, plus de deux mille spectateurs s'étaient rassemblés.

Pour la messe, l'église ne fut pas

assez grande pour recevoir tous les auditeurs : la parvis et une grande partie de la place furent les accueillir pour écouter, recueillis, la magnifique exécution de l'Harmonie de Mazamet (Tarn), dirigée par M. Grand avec Fanfare de Bolavallée, Symphonie extrait de la Cantate 156 de J.-S. Bach, Ave Verum, de Mozart et l'Alléluia du Messie, de Haendel. Dans le lieu saint, les applaudissements saluèrent ce beau final, mouvement spontané d'une foule subjuguée.

Après la messe sur la vaste place de l'Église toutes les sociétés participantes, plus de cinq cents musiciens et majorettes dans un cadre impeccable, offrirent un très beau concert en présence d'une foule énorme et des autorités présentes : M. le Sous-Préfet, MM. Malvy, Député et Conseiller Général, Ciran, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, Lepargneur et Jauffray, représentants régionaux de la Culture, Savy et de nombreux Maires des communes voisines, les organisateurs de l'Avenir du Haut-Quercy...

Signalons parmi les Sociétés, la « Jungenspielmannszug », de Hambourg, en villégiature dans la région qui avait offert gracieusement son concours.

L'après-midi, devant une foule encore plus nombreuse que le matin, se déroula le Festival. Toutes les formations rivalisèrent d'ardeur et furent chaleureusement félicitées. Deux sociétés étaient particulièrement attendues : l'Harmonie de Mazamet qui fut à la hauteur de sa juste réputation et l'Harmonie des Jeunes du Lot qui eut droit à une véritable ovation pour cette première audition et qui reçut des autorités musicales d'enthousiastes félicitations, ainsi que Mme Savy qui après cinq répétitions seulement a su grâce à sa compétence musicale, grâce à sa bienveillante mais ferme autorité, galvaniser ses jeunes musiciens. Comme l'a écrit M. Grand, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, au lendemain du Festival : « Comme j'étais heureux pour Mme Savy qui a su donner l'élan indispensable à cette réussite. Mes musiciens de Mazamet ont reconnu en elle les signes d'une grande réussite ».

Il faudra à tout prix poursuivre l'œuvre entreprise, répondre aux nombreuses sollicitations de ceux qui veulent s'ajouter aux premiers pionniers, et nous sommes sûrs des heureux lendemains des jeunes musiciens du Lot.

S'il y a eu beaucoup de peine, de découragement quelquefois, mais de l'espoir toujours, nous pensons arriver bientôt au bout du tunnel, et le Festival de Vayrac en est la preuve. Remercions M. Barrière, infatigable et émérite organisateur, ainsi que tous ses amis de l'Avenir du Haut-Quercy.

Nous apprécions l'aide en matériel que met à la disposition des Sociétés musicales, le Ministère de la Culture. Malheureusement nos ressources financières sont trop faibles pour parvenir à tout ce qui serait nécessaire. Souhaitons qu'un jour, des moyens accrus nous permettent d'arriver à la bonne organisation que nous voudrions, afin de développer comme il conviendrait, la musique populaire dans notre beau département du Lot.

## LE PLUS IMPORTANT REPERTOIRE DE GRANDS SUCCES DE VARIETES MODERNES POUR HARMONIE OU FANFARE

Succès de :	TITRE	Succès de :	TITRE
Salvatore Adamo	Dans le vent avec Adamo, pot-pourri	Mireille Mathieu	Banco sur Mireille Mathieu, pot-pourri
Alfen	Rapsodie Suédoise		La dernière valse
Paul Anka	Le Jour le plus long, marche du film	Glenn Miller	Mille colombes
	Le Jour le plus long, marche du film avec clairons	Nana Mouskouri	La Paloma, célèbre habanera
Charles Aznavour	La marche des anges, du film « Un Taxi pour Tobrouk »	Alain Patrick	In the Mood (Dans l'ambiance)
	Récital Aznavour, pot-pourri		Roses blanches de Corfou
La Bande à Basile	La Chenille, avec clairons	Pierre Perret	Concerto pour un été, pour trompette solo
Gilbert Bécaud	Feux d'artifice avec Gilbert Bécaud, pot-pourri		Nocturne pour un amour pour trompette solo
	L'important c'est Bécaud, pot-pourri		Les Majorettes, marche
Sidney Béchet	La marche de Babette, avec clairons	Edith Piaf	Pierre Perret en vacances, pot-pourri
	Carrousel avec Sidney Béchet, pot-pourri	Georgette Plana	Tonton Cristobal, avec clairons
	Dans les rues d'Antibes, marche		Le zizi, avec clairons
Marie-Paule Belle	Petite Fleur	Révil	Intermède chez Edith Piaf, pot-pourri
	Marie-Paule Belle, pot-pourri sur ses plus célèbres chansons	Tino Rossi	Chansons de rues, fantaisie sur les célèbres chansons de Bénech et Dumont
Maris Candido	Les Filles de mon village	Henri Salvador	Eviva Espana, paso doble
Carlos	Le tiercé, avec clairons	Michel Sardou	Barnum circus, parade foraine
Les Compagnons de la Chanson	Le cœur en bandoulière, marche avec clairons	Sheila	Surprise party chez Vincent Scotto, pot-pourri
	En tournée avec les Compagnons de la Chanson, pot-pourri		Le travail c'est la santé, avec clairons
	Quand la mer monte, valse		La maladie d'amour
Chocolat's Groupe	Brasilia carnaval, samba	Sandie Shaw	Le rire du sergent, avec clairons
Annie Cordy	Ça ira mieux, marche extraite de Nini la Chance	Stone et Charden	C'est toi que j'aime
	Frida oum papa, sur la musique de : Beer Barrel Polka.	Johan Strauss	L'école est finie, avec clairons
	Nini la Chance, fantaisie sur la comédie musicale.	Berthe Sylva	Sheila que j'aime, pot-pourri
Dalida	Gigi l'Amoro, sérénade napolitaine	Patrick Topaloff	Un tout petit pantin
	Mon seul amour	Charles Trénet	L'avventura
Joe Dassin	Le silence	Georges Ulmer	Rendez-vous chez Strauss, pot-pourri valse
	Le Temps des fleurs, danse russe	Georges Van-Parys	Les roses blanches
	La Fleur aux dents, avec clairons	Verchuren	J'ai bien mangé, j'ai bien bu, avec clairons
	Joe Dassin chante et enchante, fantaisie sélection		Boum ! Sur Charles Trénet, pot-pourri
Sacha Distel	La bonne humeur, marche		Festival Charles Trenet, pot-pourri
	L'incendie à Rio, avec clairons		De Pigalle au Texas avec Georges Ulmer, pot-pourri
Duke Ellington	Les Musiciens, avec clairons		Si tous les gars du monde
	Caravan, jazz		Ah, Si j'étais resté célibataire, avec clairons
	Solitude, jazz	Rika Zarái	Les fiancés d'Auvergne, valse
De Godewarsvelde	La Fanfare Municipale, avec clairons		Perles de Cristal, polka pour accordéon
Jacques Hélian	Rose-Marie polka		trans. pour cornet, trompette ou petite flûte
Serge Lama	Les petites femmes de Pigalle		Présence de Verchuren, pot-pourri
Danièle Licari	Concerto pour une voix, pour trompette solo		Tagada pan pan, avec clairons
Enrico Macias	Enfants de tous pays		Tous les Français aiment la musique, avec clairons
			Un petit chapeau tyrolien
			Alors, je chante
			Balapapa
			Casatschok, danse russe
			Les mariés de l'été, avec clairons
			Sans chemise, sans pantalon, avec clairons
			Tante Agathe

Les conducteurs peuvent être envoyés en communication — Voir notre catalogue générale 79-80, page 27

Et n'oubliez pas que

## DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

# Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 26.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

## journal de la confédération musicale de France

Directeur-Gérant : M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos) 1er janvier au 31 décembre

LE NUMERO : 5 F

FRANCE : un an : 25 F

ETRANGER : un an : 70 F

Compte Chèque Postal 46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE 121, rue La Fayette, PARIS 10e Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin-Juillet, Août-Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Imprimerie « La Vie de Dieppe » 24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +